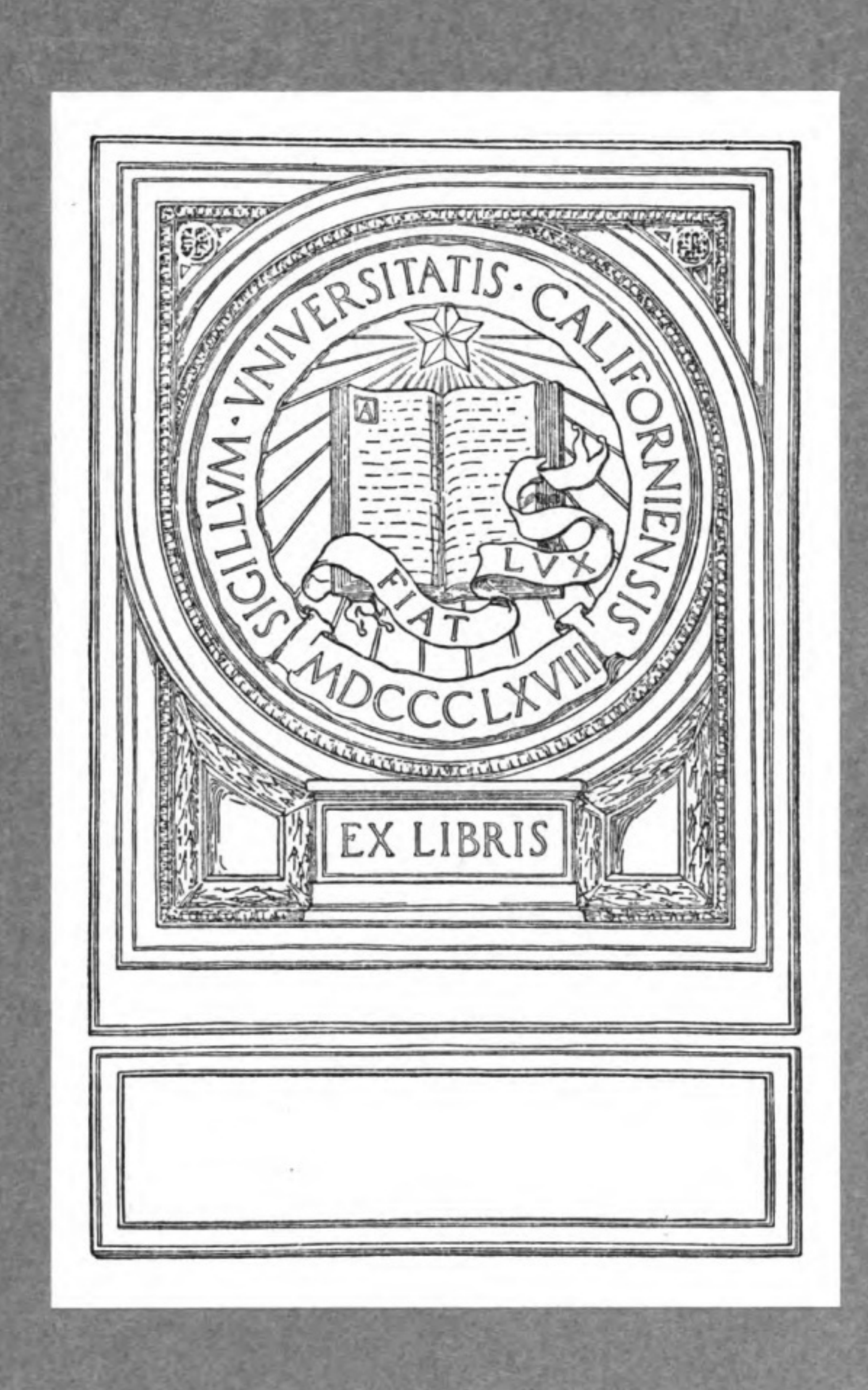

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

sd in cat.

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

25e année — Fascicule 3

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

Ser. III
2 T
1911

(1910-1911)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL
ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION




BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

1911

Prix : [illegible]



BIBLIOGRAPHIE LORRAINE



Ont collaboré à ce fascicule :

MM.

B. AUERBACH, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Nancy.

L. BROCARD, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Nancy.

A. COLLIGNON, professeur d'histoire de la littérature latine à la Faculté des lettres de Nancy.

E. ESTÈVE, professeur adjoint de langue et de littérature françaises à la Faculté des lettres de Nancy.

A. GRENIER, maître de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des lettres de Nancy.

R. PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des lettres de Nancy.

R. REUSS, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études (Paris).

R. TOURNÈS, capitaine breveté d'état-major au 26e régiment d'infanterie.

Prière d'adresser toutes les communications relatives à la *Bibliographie lorraine* et les publications dont on désire qu'il soit rendu compte au secrétaire de la rédaction, M. Robert PARISOT, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.



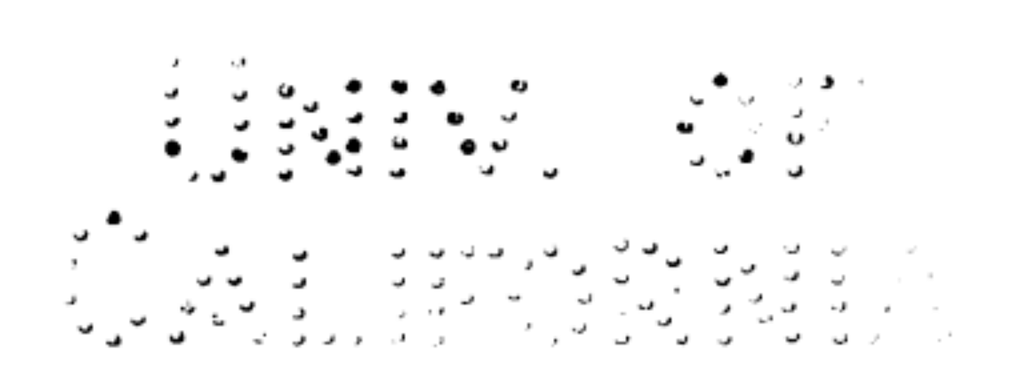
ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
25e année — Fascicule 3

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1910-1911)

CU has some of 25 année but not fasc. 3

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7 | NANCY — RUE DES GLACIS, 18

1911

TABLE DES MATIÈRES



CHAPITRE IV

MOYEN AGE

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(jusqu'en 1766)

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

HISTOIRE MILITAIRE

CHAPITRE VII

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

CHAPITRE VIII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

CHAPITRE IX

BULLETIN ALSATIQUE

AVERTISSEMENT

« *Nous réserverons, disions-nous dans l'Avertissement placé en tête du premier numéro de la* Bibliographie lorraine (1), *nous réserverons à l'Alsace sa part légitime, en signalant les travaux d'origine et de langue française qui la concernent, travaux qu'il n'est pas inutile de confronter avec ceux d'autre origine.* » *En prenant l'engagement que nous venons de rappeler, nous ne faisions d'ailleurs que nous conformer à des traditions déjà anciennes ; l'Alsace, en effet, n'avait jamais cessé d'appartenir au domaine des* Annales de l'Est *primitives, et des* Annales de l'Est et du Nord.

Les circonstances, plus favorables en 1911 qu'en 1910, nous permettent aujourd'hui de tenir nos promesses de l'année dernière, et de donner satisfaction à la grande majorité de nos lecteurs ; ceux-ci n'auraient assurément pas compris que nous laissions de côté l'Alsace, une province que tant de liens unissent à la Lorraine, et dont les destinées — dans le passé comme dans le présent — continuent d'exciter chez nous l'intérêt le plus vif.

La Faculté des lettres de Nancy a eu l'heureuse fortune de trouver en M. Rodolphe Reuss, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, l'un des hommes les plus qualifiés pour apprécier les travaux dont l'Alsace est l'objet. C'est à l'histoire de cette province, son pays natal, que notre éminent collaborateur a consacré près de cinquante années d'un labeur scientifique fécond en résultats. Non content d'étudier à fond l'Alsace moderne et contemporaine, M. Reuss n'a cessé de se tenir au courant de toutes les publications importantes qui se rapportaient à sa petite patrie.

Mais, qu'est-il besoin de présenter longuement aux lecteurs de

(1) P. 10, l. 10.



la Bibliographie lorraine *M. Rodolphe Reuss, l'un des plus anciens collaborateurs de nos* Annales? *Il a publié successivement dans les anciennes* Annales de l'Est : Le Peintre J.-J. Walter et sa Chronique strasbourgeoise (1), Une Mission strasbourgeoise à la cour de Louis XIII (1631) (2), Les Suites d'un Emprunt. Épisode des relations diplomatiques de la couronne de France avec la République de Strasbourg (1646-1648) (3). *Plus récemment, les* Annales de l'Est et du Nord *donnaient de lui des* Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution (4), *travail dont le titre, trop modeste, n'indique pas la réelle importance.*

Tout désignait donc M. Reuss pour être le rédacteur du chapitre consacré à l'Alsace dans la Bibliographie lorraine. *Aussi nous félicitons-nous qu'un homme d'une compétence scientifique aussi indiscutable ait bien voulu répondre à notre appel et nous fournir une collaboration, dont nos lecteurs sauront, non moins que nous-mêmes, apprécier la haute valeur.*

Pour différentes raisons, MM. G. Pariset et P. Perdrizet se sont trouvés, cette année-ci, dans l'impossibilité de rendre compte, le premier des travaux relatifs à la Lorraine française (5), *le second des publications archéologiques et artistiques. Mais les lecteurs de la* Bibliographie lorraine *peuvent être assurés que nos deux collaborateurs viendront en 1912 reprendre leur place au milieu de nous.*

D'une façon générale, les livres, brochures, articles et mémoires dont il est rendu compte dans la présente Bibliographie *ont paru soit en 1910, soit durant les six premiers mois de 1911. L'on a dû cependant s'écarter plus d'une fois de cette règle, et même, dans certains cas, remonter bien au delà de 1910.*

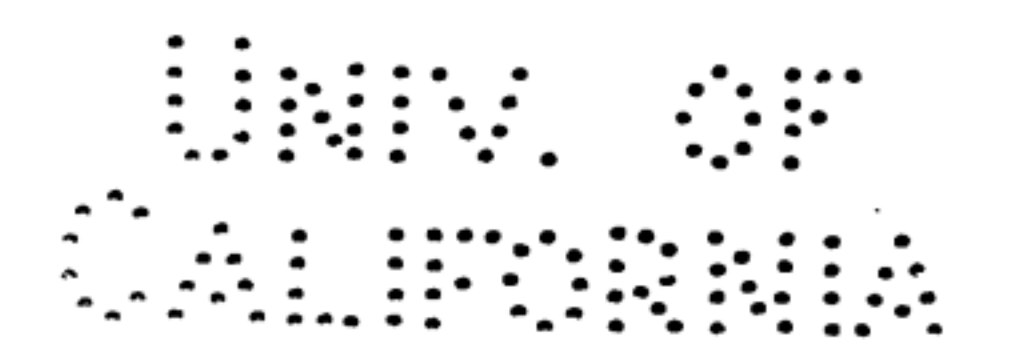
(1) A E, t. IX, p. 68-97, 440-469, 576-597; t. X, p. 88-103; XI, p. 418-433, 570-587; XII, p. 86-116, 240-265.
(2) A E, t. XIV, p. 201-232.
(3) A E, t. XV, p. 538-591.
(4) A E N, t. III, p. 481-528; t. IV, p. 1-56, 175-213, 305-340, 543-577; t. V, p. 335-410.
(5) Pourtant, le chapitre qui devait être consacré à la Lorraine française dans la *Bibliographie* de 1911, se trouve représenté par les comptes rendus d'ouvrages militaires qu'a rédigés M. le capitaine R. Tournès.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE » (1)

L'Austrasie, Metz	A
Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault	A E
Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Nancy, Berger-Levrault	A E N
Annales de Géographie, Paris, Armand Colin	A G
Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin	A S E V
Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine (de Metz), Metz, Scriba	A S H L
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale	B A C T H
Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, A. Picard	B A I
Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, Imprimerie nancéienne	B C C M M
Bibliographie lorraine, Nancy, Berger-Levrault	B L
Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise	B M H A
Bulletin du Musée historique de Mulhouse, Mulhouse, Meininger	B M H M
Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin	B S A E
Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond	B S A L
Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, Belfort, Devillers	B S B E
Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron	B S I E
Bulletin de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	B S L B
Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot	B S N M
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny	B S P V
Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, Nancy, Berger-Levrault	B S S N
Elsässische Monatsschrift, Saverne, A. Fuchs	E M

(1) Pour établir cette liste, on a suivi l'ordre alphabétique des abréviations, et non celui des périodiques.

Jahrbuch für die Geschichte und Literatur von Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz.	J G E L
Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault	M A S
Les Marches de l'Est, Paris, Dumoulin	M E
Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond.	M S A L
Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	M S L B
Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Ch. Sadoul	P L
Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909), Nancy, Ch. Sadoul.	P L P M
Revue d'Alsace, Paris, A. Picard	R A
Revue alsacienne illustrée, Strasbourg, Ch. Hauss	R A I
Revue archéologique, Paris, E. Leroux	R Arch
Revue catholique d'Alsace, Strasbourg, Ch. Hauss	R C A
Revue des Études anciennes, Paris, A. Fontemoing	R E A
Revue de l'Exposition de Nancy, Nancy, Pierron	R E N
La Revue lorraine illustrée, Nancy, Berger-Levrault	R L I
La Révolution dans les Vosges, Épinal, Imprimerie Nouvelle	R V
Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, Heidelberg, Winter	Z G O R



BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

CHAPITRE I
GÉOGRAPHIE

CHRONIQUE

§ 1. **Géographie physique.** — Un géologue allemand, A. Leppla, qui a minutieusement étudié la formation de la Moselle rhénane, a complété son enquête dans la vallée de la Moselle lorraine, jusqu'à la région des sources (1). Sa curiosité s'est portée sur le diluvium qui étoffe et qui borde le lit à différentes altitudes, et dont la complexion atteste le passage et l'action de coulées glaciaires.

Le grand glacier vosgien s'est étalé sur le haut terre-plein du Ballon d'Alsace (1.246 mètres) au Hohneck (1.361 mètres), mais il a rayonné; un bras puissant s'est dirigé vers la Saône, par le Breuchin et l'Augrogne, des lobes sont descendus dans les vallées de la Moselle, de la Meurthe, du Bouchot, de la Cleurie. Les vestiges glaciaires ont été catalogués par de La Mothe et Delebecque : blocs erratiques, roches polies, décor suédois ou finlandais; toute une section de la Moselle jusque vers Éloyes, de la Moselotte jusqu'à Saint-Amé, a été rabotée, ravinée par le glacier sur une épaisseur de 100 à 150 mètres.

Le front du glacier est marqué par le barrage de Noir-Gueux entre Saint-Nabord et Éloyes : cet amoncellement d'éboulis a été un champ de bataille entre géologues. Est-ce un cône de déjections comme l'a

(1) A. Leppla, *Das Diluvium der Mosel. Ein Gliederungsversuch* (Sonderabdruck aus dem Jahrb. der Kgl. Preuss. Geolog. Landesanstalt für 1910. Bd XXXI. Teil II. Heft 2, S. 343-376, 1 fig. dans le texte. Berlin 1911, 1 mark).





soutenu de La Mothe? Est-ce une moraine frontale? Leppla se range à ce dernier point de vue avec la plupart des explorateurs. La controverse est légitime : alors que Delebecque signale comme moraines latérales les remblais au débouché des vallons latéraux, Leppla est tenté d'y voir, avec de La Mothe, des charriages deltaïques. Il faut un œil exercé pour distinguer les moraines authentiques des pseudo-moraines, et Leppla note plusieurs de ces amas qui prêtent à confusion.

Ce paysage glaciaire a été façonné par touches successives en trois actes : d'abord une poussée depuis les Hautes Vosges du sud-ouest jusque vers la Saône; puis la descente du grand glacier mosellan jusque vers Éloyes, qui aurait lancé en avant-garde les blocs de Noir-Gueux roulés par les eaux de fonte; enfin la dernière phase dans la région des sources sur une aire plus restreinte. M. Leppla établit un synchronisme avec le calendrier glaciaire de Penck et Brückner; la première période correspondrait à l'ère günzienne des Alpes, où les Vosges auraient été affectées en relation avec le Jura; elle s'étendrait peut-être aussi sur l'ère mindélienne. Le grand glacier qui a creusé la vallée de la Moselle aurait travaillé à l'époque rissienne où a été modelé aussi le réseau Aar-Limmat-Reuss. Enfin le stade würmien offre une certaine concordance avec le mouvement glaciaire de la section la plus haute.

C'est sur ce synchronisme aussi que les terrasses doivent être classées. Il s'en profile trois, que Leppla a repérées de Noir-Gueux jusqu'à Coblentz. Le plus haut groupe, de 100 à 230 mètres au-dessus du lit actuel, date de la glaciation la plus ancienne (günz-mindel); le groupe moyen, qui surplombe de 30 à 100 mètres, est contemporain de la glaciation rissienne; le groupe le plus bas, qui surgit de 8 à 30 mètres, est le plus récent aussi et doit son existence à la glaciation würmienne. Il semble que l'analyse des matériaux confirme cette chronologie.

M. Paul Lemoine a systématisé dans leur cadre les recherches de houille qui se sont poursuivies en Lorraine (1). Le cadre, c'est la cuvette ou, pour employer un terme plus scientifique, le géosynclinal, empli par les terrains secondaires, entre les massifs anciens de l'Ardenne et des Vosges. Les directrices du canevas sont établies : synclinal du Luxembourg, où des gîtes houillers pourraient se rencontrer dans le prolongement vers Audun-le-Roman et jusqu'à Verdun; synclinal de Sarrebrück, qui court jusqu'à Pont-à-Mousson, et que des

(1) Lemoine (P.), *Les Plissements de la Lorraine et les recherches de houille* (Revue scientifique, 1909, 2e semestre, p. 777-780, 4 croquis dans le texte).



sondages ont fructueusement exploré, le long de l'anticlinal-guide d'Éply-Atton; synclinal de Sarreguemines dans la ligne duquel M. Nicklès a rencontré la houille à Gironcourt (1). Cette remarquable symétrie comporte toutefois quelque complexité : les couches houillères ont été accidentées de plis, de failles, de charriages peut-être; par endroits elles se bombent en dômes qui les rapprochent du niveau du sol superficiel, sensible attrait pour l'exploitation. On se demande si ces plissements se continuent dans le bassin parisien.

Les *Observations météorologiques de la Commission de Meurthe-et-Moselle* (publiées sous les auspices du Conseil général) proviennent de vingt-sept stations qui, dans le bulletin de l'année 1910, sont géographiquement groupées par aires hydrographiques; la section de Conflans avec la station de Pompey, particulièrement étudiée par M. Boulangé, constitue un petit canton météorologique à part. Nancy seul fournit les relevés que peuvent enregistrer des appareils de précision, sauf les taux d'évaporation mesurés au bassin de Parroy. Outre les analyses mensuelles qui forment le fond de la publication, l'on trouve dans les bulletins de 1909 et 1910 des notes de M. R. Diémer sur les tempêtes du début de décembre, les principaux phénomènes météorologiques de l'année, des tableaux journaliers de température à Pompey et Saint-Nicolas-du-Port.

Les départements de la Meuse et des Vosges publient leurs *Observations* avec un assez long retard, d'autant plus inexplicable que les bulletins se composent uniquement des observations prises à Bar-le-Duc et à Épinal : la carence d'autres stations n'est pas compensée par des indications phénologiques (ou même cynégétiques) dans la Meuse; les relevés mensuels des Vosges notent l'état des eaux de la Moselle à Épinal.

§ 2. **Géographie humaine.** — Les contrées les plus ingrates en apparence, les plus monotones, sollicitent la curiosité, exercent l'esprit de finesse des géographes autant et plus peut-être que les plus pittoresques. L'ingénieuse monographie que M. Gaston Gravier consacre à la *Plaine lorraine* (2) révèle ce que ce petit pays offre de variété et d'originalité. La Plaine, dont Mirecourt est la métropole modeste, serrée dans sa partie méridionale entre les côtes calcaires qui bordent

(1) Nicklès (R.), *Sur l'Existence de la houille à Gironcourt-sur-Vraine* (*Vosges*) (C. R. Acad. Sciences, t. CXLVIII, 1909, p. 323-326). — Cf. Pierre Termier, *Sur l'Existence de terrains charriés au-dessous du houiller de Gironcourt* (*Vosges*) (Bull. Soc. Géol. France, 4e série, t. IX, 1909, p. 75-76).

(2) Gaston Gravier, *La Plaine lorraine* (A G 1910, p. 440-455).



à l'ouest le plateau lorrain et les Vosges, s'évasant vers le nord, se déprime entre ces deux ressauts. Mais elle ne tire pas son caractère ni sa physionomie de sa plastique. C'est sa vie agricole qui lui donne sa personnalité. Les cultures couvrent et la bande marneuse du lias et la tranche des calcaires triasiques qui se soudent à travers la Plaine, et dont les éléments alternent ou se mêlent de manière à présenter une singulière richesse ou diversité de sols. M. Gravier note comme le « trait le plus original, peut-être le plus ancien » de l'activité culturale, la division des labours en trois soles ou saisons, la rotation triennale. C'est un mode qui régit la vie agricole dans la plus grande partie de l'Europe centrale. D'ailleurs, le paysan de la Plaine s'en affranchit peu à peu, d'abord en étendant les pâtures et en s'adonnant à l'élevage, et aussi en pratiquant, grâce au groupement de la main-d'œuvre et des ressources — réaction contre les « gagnages » trop morcelés — des méthodes plus modernes; l'on aurait désiré ici quelques données sur les syndicats et leurs entreprises; le village, que M. Gravier décrit comme une sorte de communauté close, forme-t-il le cadre de ces associations? L'unité de la Plaine est rompue par la vallée de la Moselle toute industrielle aujourd'hui; mais le contraste accuse encore davantage la fidélité du cultivateur à ses « destinées agricoles ».

§ 3. **Géographie historique.** — Les Faucilles, qui figurent dans la nomenclature géographique sous le patronage d'Ortelius, dans le *Synonimia locorum geographicorum* en 1573, ont acquis depuis ce temps la personnalité scientifique. Leur rôle topographique et leur état civil ont fini toutefois par paraître douteux. M. Gallois (1) considère le vocable comme une déformation graphique du Mont de Fourche qui dominait la croisée des chemins de la haute Moselle à Faucogney, près Corravillers, et qui était la borne officielle d'entre Lorraine et Comté.

Cette interprétation est contestée par M. J.-E. Gerock (2) qui ne croit pas à une transcription vicieuse ou erronée de *Fourche* en *Faucile*. Ce dernier nom serait apparenté à l'appellation allemande *Vogelberg*, où l'on discerne la forme *Voges*. Loin de rejeter le nom de Faucile, M. Gerock voudrait qu'on l'appliquât au complexe orographique qui court le long de la haute Moselle et qui n'est peut-être plus une partie intégrante des Vosges propres : cette Faucile couvri-

(1) L. Gallois, *L'Origine du nom de Faucilles* (A G 1910, t. XIX, p. 26-41, avec une planche fac-similé).

(2) J.-E. Gerock, *Vosges et Faucilles* (*Faucile*) (R E A oct.-déc. 1910, t. XII, p. 390-398).

rait aussi le vieux pays de la Vôge, dont le nom prête à confusion. M. Gerock a étendu ses recherches à l'ensemble de l'orographie alsacienne (*Die Benennung und Gliederung des linksrheinischen Gebirges, Mitt. Philomath. Ges. in Elsass-Lothringen.* IV Band, Jahrb. 1910, p. 251-274).

Le département de la Meuse est composite au regard de l'histoire autant que de la géographie. Proposition que confirme l'*Essai* de M. l'abbé Ch. Aimond (1). Son enquête s'est, il est vrai, limitée plus particulièrement au pays et au diocèse de Verdun et à la cartographie ecclésiastique. Une première carte représente le Verdunois du treizième au seizième siècle, avec ses subdivisions tant ecclésiastiques que laïques; une seconde offre l'image de la Meuse ecclésiastique en 1790, constituée par des morceaux de six diocèses démembrés : c'est bien une formation nouvelle. A l'appui de son œuvre de cartographe, M. Aimond a établi le « catalogue des cartes relatives à l'histoire de la région qui a formé le département de la Meuse », catalogue comprenant 105 numéros, de 1642 à la fin de l'ancien régime, et 21 numéros de cartes « modernes », ou plutôt reconstituées; le catalogue est descriptif, mais non critique.

Le nom de Bouxières-aux-Chênes est un indice du paysage. Il y eut là une plantation de bois et, sinon une chênaie, du moins un chêne, arbre qui fit sensation. Le second élément onomastique ne daterait guère, d'après la recherche archivale de M. Émile Duvernoy (2), que de la fin du quinzième siècle, et, dans les documents cités, le chêne figure au singulier jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Aujourd'hui l'appellation n'est plus méritée.

M. Ad. Weick a voulu raconter à la jeunesse déodatienne, afin qu'elle en conçoive quelque fierté, *pourquoi et comment la ville de Saint-Dié est devenue la marraine de l'Amérique* (3). Les savants du gymnase vosgien, les éditeurs de la *Cosmographiæ Introductio,* eurent « la géniale idée d'appeler le Nouveau Monde Amérique ». M. Weick aurait pu exposer avec plus de précision cette « géniale idée ». Ce qu'on louera surtout dans sa brochure, c'est quelques figures et reproductions, dont on aimerait à connaître la provenance, et, par

(1) Aimond (abbé), *Essai sur la Géographie historique de la région qui a formé le département de la Meuse, avec deux cartes nouvelles* (Tirage à part de M S L B, 1909, p. 173-223 (51 p.), 2 cartes en couleurs hors texte à 1/270000ᵉ et 1/200000ᵉ).

(2) Duvernoy (E.), *Les Noms de Bouxières-aux-Chênes* (B S A L, 10ᵉ année, 1910, p. 148-152).

(3) Ad. Weick, *Saint-Dié des Vosges,* 1911. Librairie des Hautes-Vosges, 57 p. in-12, fig. dans le texte.

exemple, quels emprunts ont été faits à la belle publication du facsimilé de M. von Wieser [*Die Cosmographiæ Introductio des Martin Waldseemüller* (*Ilacomilus*)], parue à Strasbourg en 1907 et qui méritait d'être signalée. Chose curieuse, aux fêtes de Saint-Dié, en l'été 1911, l'Amérique a été représentée en vedette par l'ambassadeur des États-Unis, dont les citoyens sont désignés comme Américains tout court et par excellence; les pays latins ont témoigné moins d'intérêt à cette commémoration.

Dans des *Notes explicatives sur la* COSMOGRAPHIÆ INTRODUCTIO *et les* CARTES DE WALDSEEMÜLLER *de 1507 et de 1516* (1), M. René Ferry recherche quel peut être l'auteur du « fameux passage » où le nom d'Amérique est proposé. Ce passage semble non pas en contradiction, mais en divergence avec l'idée de Waldseemüller sur les terres nouvellement découvertes; les cartes de Waldseemüller ne consacrent pas la dénomination d'Amérique. On ne saurait reconnaître en lui l'auteur du « fameux passage ».

§ 4. **Généralités.** — L'ouvrage de M. Lemoine, *Département de la Meuse* (2), relève du genre un peu désuet de la géographie politique, telle qu'on la concevait ci-devant. L'historien tirera parti des notices consacrées à chaque commune : historique, monuments, industrie et commerce, parfois des anciennes mesures. Plusieurs de ces localités ont donné lieu à des recherches dont la bibliographie eût figuré utilement. M. Lemoine note la prononciation locale (qu'il qualifie de patois) des noms de lieux.

B. AUERBACH.

(1) FERRY (R.), *Notes explicatives sur la* Cosmographiæ Introductio *et les cartes de Waldseemüller, de 1507 et de 1516* (B S P V, 36e année, 1910-1911. Appendice, *Catalogue des œuvres exposées à l'hôtel de ville de Saint-Dié à l'occasion des fêtes franco-américaines. Saint-Dié, 15-16 juillet 1911*, p. 19-34. — Cf. même vol., p. 275-287, à propos de la pose d'une plaque commémorative sur la maison qui fut le siège du gymnase vosgien (Historique de la publication de la *Cosmographiæ Introductio* et des dissensions de l'éditeur Lud avec les maîtres géographes au sujet de la dédicace à l'Empereur).

(2) *Géographie physique, économique, historique et administrative*, par H. LEMOINE, directeur d'école à Verdun (Verdun, imprimerie Huguet, libraire-éditeur, 1909, IV-840 p., 9 fig. et vues dans le texte, avec une carte en couleurs au 1/400000e hors texte).



CHAPITRE II

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

CHRONIQUE

§ 1. Histoire générale. — Le livre du colonel Kaufmann sur l'Histoire de la Lorraine (1) contient l'abrégé, le sommaire d'un travail plus important, qui aurait dû paraître dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine* (de Metz) (2).

Si le colonel Kaufmann ne commence son étude qu'au neuvième siècle, par contre, — et nous devons le féliciter de cette heureuse innovation, — il est le premier qui se soit occupé de presque toutes les principautés issues du démembrement de l'ancienne Mosellane. Ainsi, outre le duché féodal de Lorraine, celui de Bar, les principautés épiscopales et les républiques municipales de Metz, de Toul et de Verdun, enfin quelques seigneuries de moindre importance sont successivement passés en revue par l'auteur dans les dix-sept chapitres de sa brochure; il a même poursuivi l'histoire du pays jusqu'à nos jours. Mais pourquoi n'a-t-il rien dit du comté de Vaudémont?

Laissant de côté tout ce qui regarde les institutions politiques, la littérature, les arts, la vie économique et sociale, M. Kaufmann s'est volontairement renfermé dans l'exposé des faits les plus importants. On peut regretter que l'auteur ait été un peu avare d'appréciations générales, de vues d'ensemble, qu'il ait omis certains événements,

(1) Kaufmann (colonel), *Ueber lothringische Geschichte und Geschichtschreibung*. Metz, P. Müller, 1911, vol. in-8 de 111 p.

(2) On trouvera, aux pages 89-111 du livre, le récit des difficultés qu'a eues le colonel Kaufmann avec la Société d'Histoire de Metz, et les réponses qu'il fait aux critiques adressées à son grand travail par les membres de la commission de lecture de cette société. Nous n'avons pas, bien entendu, à prendre parti dans le débat.



enfin qu'il ait laissé échapper des erreurs de faits ou de dates, tout au moins des coquilles typographiques, qu'une lecture plus attentive des épreuves lui aurait permis d'éviter.

Parmi les erreurs, signalons : p. 15, l. 25, Conrad le Rouge appelé Otton; p. 21, l. 16 et 21, le fils de Gérard d'Alsace appelé, par erreur, Frédéric (Ferry), alors qu'à la ligne 24 de la même page il reçoit son véritable nom de Thierry; p. 21, l. 11, Gand pour Grand; p. 22, l. 34, Ferry IV n'est pas mort à Cassel en 1328, mais seulement l'année suivante; p. 24, l. 23, Maasmünster (Masevaux) pour Moyenmoutier; p. 25, l. 7, Ligny n'est pas en Champagne; p. 25, avant-dernière ligne, ce n'est pas en 1281, mais en 1296 que Henri III, comte de Bar, a été vaincu et fait prisonnier par le connétable de Champagne; p. 29, l. 17, ce n'est pas le protestantisme, mais le catholicisme qu'a embrassé Henri IV en 1593; p. 29, l. 11, le traité des Pyrénées est de 1659 et non de 1664; p. 30, l. 4, c'est en 1729, et non en 1709, que François III a succédé à son père Léopold, et en 1736, non en 1756, qu'il a épousé Marie-Thérèse; en 1745, il a été élu « empereur », « empereur romain », mais non « empereur allemand »; p. 33, l. 2-3, il faut, quand on parle des gens du dixième siècle, leur attribuer non point une « inclination vers la France », mais bien un attachement à la dynastie carolingienne, ce qui est tout différent; p. 44, l. 10-11, Void, Liverdun et Vicherey étaient des seigneuries et non des comtés; p. 45, l. 2-4, ce n'est qu'une partie des droits comtaux qu'Henri Ier a octroyée à saint Gauzlin en 928; p. 55, l. 21, Charles Martel est à tort qualifié de roi; p. 58, avant-dernière ligne, l'épiscopat du cardinal Louis de Bar à Verdun se termine en 1430 et non en 1471; p. 66, l. 27, lire 1871 au lieu de 1671, etc.

Ajoutons que le colonel Kaufmann n'a pas signalé l'importance qu'avaient eue pour la région lorraine la querelle des Investitures et le grand Interrègne, la première en affaiblissant le pouvoir ducal, le second en relâchant les liens qui unissaient à l'Empire les principautés lotharingiennes.

Malgré ses imperfections et ses lacunes, le livre du colonel Kaufmann offre un réel intérêt, et les Lorrains sauront gré à l'auteur des éloges qu'en plusieurs endroits de son livre il adresse à leur modération, à leur bon sens et à leur respect de la légalité.

§ 2. Guerre, armée. — M. Félix-Bouvier examine, à l'occasion du livre de M. Alfred Duquet sur Frœschwiller, l'importance de la chaîne des Vosges en tant que ligne de défense (1). Après avoir brièvement

(1) Félix-Bouvier, *La Ligne des Vosges* (P L P M 1910, p. 449-459).



rappelé les campagnes de 1635, 1636, 1638, 1674, 1675, 1813, 1814 et 1870, il rapporte l'opinion de quelques-uns des historiens de la dernière guerre franco-allemande sur le rôle qu'auraient alors pu jouer les Vosges, et il donne la sienne propre, qui est que la chaîne vosgienne n'offre qu'une valeur défensive médiocre et qu'elle est surtout favorable à une guerre de partisans. Comment M. Félix-Bouvier a-t-il pu (p. 251, l. 21-22) faire du duc d'Angoulême, le bâtard de Charles IX, un lieutenant de Charles IV? — Du livre écrit par le capitaine Oré (1) nous ne retiendrons qu'un chapitre, celui qui est consacré à Fischer. Ce dernier, né dans la Lorraine allemande et d'abord domestique d'un officier, créa, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, une compagnie de 500 hommes de troupes légères, dénommée chasseurs de Fischer. Les services que rendit Fischer soit durant la guerre de la Succession d'Autriche, soit pendant celle de Sept ans, lui permirent de s'élever jusqu'au grade de brigadier. Lorsqu'il mourut en 1761, il avait dû céder au marquis de Conflans le commandement de ses chasseurs. La basse extraction de Fischer lui avait attiré de la part de plusieurs officiers nobles une hostilité persistante. On regrette que le capitaine Oré n'ait indiqué que très brièvement les sources manuscrites ou les ouvrages imprimés dans lesquels il avait puisé les matériaux de son travail.

§ 3. Religion, clergé. — L'important travail commencé par M. l'abbé Robinet (2) a été continué et mené à bonne fin par M. l'abbé Gillant (3): nous avons maintenant en quatre volumes le pouillé du diocèse actuel de Verdun. M. l'abbé Gillant a suivi le même plan que son prédécesseur, étudiant, pour chaque archiprêtré, les doyennés qui le composent, et prenant, dans chacun de ceux-ci, les paroisses l'une après l'autre. Les deux auteurs ont, en général, suivi l'ordre alphabétique; toutefois, c'est par l'archiprêtré de Verdun, puisque Verdun est la résidence de l'évêque, que l'abbé Robinet avait commencé; lui et l'abbé Gillant ont procédé de même à l'égard des chefs-lieux d'archiprêtrés et de doyennés. A propos de chaque localité, MM. Robinet et Gillant donnent des indications très nombreuses se rapportant à sa

(1) Oré (capitaine), *Fischer et l'Origine des chasseurs.* Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. in-8 de 110 p.

(2) Nous avons rendu compte dans les A E, t. III (1889), p. 608, du tome I du *Pouillé du diocèse de Verdun*, dû à M. l'abbé Robinet.

(3) Gillant (abbé), *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. II, III et IV, Verdun, L. Laurent fils, 3 vol. in-8 de VIII-799, VI-835, IV-498-79 p. et 1 carte ecclésiastique du département de la Meuse en 1790, par l'abbé Aimond.



population et à sa situation temporelle (anciens noms, etc.) aussi bien qu'à sa condition ecclésiastique, dans le présent et dans le passé. A la fin du tome IV, M. l'abbé Gillant a publié, avec pagination spéciale, des pièces justificatives concernant l'époque révolutionnaire, ainsi qu'un appendice relatif à la période qui va de 1791 à 1823, année du rétablissement de l'évêché de Verdun. L'ouvrage se termine par un index général alphabétique des paroisses, annexes et autres établissements religieux contenus dans les quatre volumes. Enfin, M. l'abbé Aimond, le savant auteur des *Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*, a joint au tome IV une bonne carte détaillée, où sont distingués, à l'aide de couleurs différentes, les morceaux, empruntés à six diocèses, qui sont entrés en 1790 dans la composition du département de la Meuse et du nouveau diocèse de Verdun. En résumé, très bon travail, répertoire qui rendra d'inappréciables services à tous les lotharingistes. Quand en aura-t-on de pareils pour les autres diocèses lorrains?

§ 4. Instruction publique. — M. Errard relève les noms de huit maîtres d'école de Vittarville, depuis E. Guillemin (1675) jusqu'à Pierre Colson (1837-1852), avec la reproduction intégrale ou partielle des baux que ceux-ci avaient passés avec la paroisse (1). On sait qu'autrefois le maître d'école remplissait en outre les fonctions de chantre.

§ 5. Droit, législation. — Après avoir défini les termes de « coutumes » et d' « usages locaux », M. L. Richard détermine quels sont les pays qui ont contribué à former le département actuel de la Lorraine dans le *Reichsland;* il recherche l'époque à laquelle les coutumes de ces divers territoires ont été rédigées, il indique enfin les éditions qui en ont été données (2). Si la Révolution ou plutôt l'Empire substituèrent aux coutumes variées un droit civil unique, applicable à l'ensemble du territoire français, ils laissèrent toutefois subsister en bien des matières les usages locaux. Enfin, depuis 1871, l'Allemagne s'est donné, elle aussi, un droit civil, qui a remplacé en Alsace-Lorraine celui de Napoléon Ier. Pourtant, à côté du droit nouveau, qui a force de loi dans tout l'Empire allemand, il existe d'une part la législation particulière à chacun des États qui le composent, d'autre

(1) Errard (P.), *Les Maîtres d'école de Vittarville avant la loi de 1833* (B S N M 1909, p. 42-51).

(2) Richard (L.), *Coutumes, usages locaux und modernes Recht* (A S A L 1909, 1re partie, p. 164-229).

part les usages locaux. Le travail de M. Richard se termine par le catalogue des communes, hameaux et fermes de la Lorraine annexée, avec l'indication pour chacun d'eux de l'arrondissement et du canton dont il fait aujourd'hui partie, de la coutume qui le régissait avant 1789, et des ouvrages, anciens ou modernes, qui nous fournissent des renseignements sur sa situation juridique. Cette étude, faite avec beaucoup de soin et de méthode, est accompagnée d'une bonne carte où les ressorts des diverses coutumes sont distingués les uns des autres par des signes conventionnels.

§ 6. **Industrie.** — M. Aubertin a eu l'heureuse idée de compléter son précédent travail sur la tannerie à Metz par une notice consacrée à la cordonnerie (1). C'est moins une histoire qu'une reproduction de documents relatifs à cette industrie, reliés par des observations et des commentaires. L'auteur a poursuivi son travail jusqu'à nos jours et y a joint des gravures, qui nous montrent des types de chaussures anciennes et des vues d'ateliers modernes. Comment M. Aubertin ignore-t-il l'étymologie réelle du mot cordonnier (cordouannier, de cordouan, cuir), et donne-t-il comme possible l'explication fantaisiste : cors-donniés ?

§ 7. **Généalogies, histoire des familles.** — Allons-nous revoir les temps des de Rosières et des J. Vignier ? On serait tenté de le croire en lisant le travail qu'a publié M. S. Weiss, ministre plénipotentiaire, sur la maison souveraine de Bar (2). Il se compose de seize pages de texte et d'un tableau généalogique extrêmement détaillé. Le but de cette étude est de rattacher, par les femmes, les Collin (de Civry), dont un membre avait épousé une fille naturelle du dernier duc de Brunswick, à la famille de Pierrefort, branche cadette de la maison de Bar. Il s'en faut, quoique M. Weiss ait reproduit dans sa brochure quelques documents originaux, que l'on y trouve la preuve de ce qu'il avance dans le tableau généalogique. Du reste, l'auteur cite, mais sans dire où il les a lus, des documents faux ou très suspects ; par exemple, quel est ce rescrit impérial par lequel Otton Ier aurait, en 965, établi l'hérédité de la dignité ducale en Haute-Lorraine au profit de la maison de Bar ? M. Weiss nous rendrait un réel service en nous signalant les archives où se trouve le document en question.

(1) Aubertin (J.-P.), *La Cordonnerie à Metz* (A 1908-1909, p. 315-346 et 401-453, avec grav.).

(2) Weiss (S.), *Tableau généalogique de la maison souveraine de Bar.* Paris, H. Mignard, 1910, br. in-4 de 16 p., avec 1 tableau généalogique.



En somme, travail tendancieux, dépourvu de valeur historique, et qui ne mérite pas que l'on en relève les nombreuses erreurs. — Le feld-maréchal-lieutenant autrichien Fr. von Bockenheim a publié à Vienne une courte étude généalogique sur sa famille (1), qui s'établit dans la Lorraine allemande au début du seizième siècle et fut anoblie en 1624. Une branche des Bockenheim, celle à laquelle appartient le feld-maréchal, quitta la Lorraine vers le milieu du dix-septième siècle et vint s'établir dans l'électorat de Mayence, d'où elle partit pour l'Autriche en 1770. — M. Fourier de Bacourt étudie les origines et fait l'histoire de la famille Drouin ou de Rouyn (2), dont un membre, Claude, vint vers 1458 se fixer à Bar-le-Duc. Les Drouin ou de Rouyn se sont perpétués dans le pays jusqu'à nos jours. — M. L. Germain cherche à expliquer comment plusieurs branches de la famille de Mussey portaient des armoiries différentes (3). Un Mussey fut anobli régulièrement au seizième siècle, et les autres usurpèrent plus tard des armoiries. — M. l'abbé Chatton, après avoir parlé de l'origine, des transformations et de la ruine du château de Valhey (4), recherche quels ont été, du seizième au dix-septième siècle, les seigneurs de ce manoir; d'abord aux d'Einville, il passa au seizième siècle, par un mariage, dans la maison des Porcelets de Maillane, dont le dernier représentant fut l'évêque de Toul, Jean (1607-1626). — M. L. Germain discute l'authenticité d'une anecdote rapportée par Lionnois, l'historien de Nancy, et d'après laquelle un membre de la famille de Tillon aurait prétendu avoir le droit d'aller à l'adoration de la Sainte-Croix immédiatement après le duc Léopold et avant la duchesse (5). Pour M. Germain, il y a une connexion entre cette anecdote, qui lui paraît sinon dénuée de fondement, tout au moins très suspecte, et la légende qui veut qu'un Tillon ait aidé Ferri III à sortir de la tour de Maxéville. L'on sait que l'emprisonnement de ce duc lorrain doit être relégué dans le domaine des fables. — Le baron de Dumast donne quelques renseignements sur plusieurs membres des deux branches

(1) Bockenheim (Fr. von), *Genealogische Notizen zur Geschichte der Familie Bockenheimer von Bockenheim.* Wien, 1910, vol. in-8 de 25 p., avec 1 tableau généalogique.

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Drouin dits de Rouyn* (B S L B 1911, p. xx-xxxii).

(3) Germain (L.), *Sur les branches diverses de la famille de Mussey ayant porté des armoiries différentes* (B S N M 1909, p. 36-41).

(4) Chatton (abbé Ed.), *La Famille des Porcelets de Maillane; le château et la paroisse de Valhey* (B S A L 1910, p. 220-230).

(5) Germain (L.), *La Légende de la famille de Tillon* (B S A L 1911, p. 103).

de la famille Vyart, ayant vécu au dix-huitième et au dix-neuvième siècles (1).

§ 8. Biographies. — Le *Dictionnaire biographique illustré de Meurthe-et-Moselle* (2) rendra des services, nous le reconnaissons volontiers, mais on y sent un peu trop l'absence de direction; il eût fallu quelqu'un d'autorisé, d'abord pour déterminer les noms de tous ceux qui devaient figurer dans ce *Dictionnaire*, puis pour proportionner la longueur des notices à l'importance des personnages. Rien qu'en feuilletant l'ouvrage, on s'aperçoit tout de suite que les contemporains y occupent une très grande place; si l'on y regarde de plus près, de très regrettables lacunes sautent pour ainsi dire aux yeux. D'une façon générale, le *Dictionnaire* ignore les personnages nés durant le Moyen Age dans les pays qui forment aujourd'hui le département de Meurthe-et-Moselle; le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècles sont un peu plus favorisés; quant au dix-neuvième, bien des gens trouveront peut-être qu'on lui a fait la part trop belle, ou pour mieux dire qu'il se l'est faite trop belle; les morts ne disposent, en effet, d'aucun moyen pour défendre leurs droits méconnus.

§ 9. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes. — Le petit village d'Apach, situé dans la Lorraine allemande, sur les bords de la Moselle, près de Sierck, a possédé une forge, qui a fonctionné pendant le dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième. Si le pays lui-même fournissait le bois nécessaire, la plus grande partie du minerai provenait de Moyeuvre. Après avoir expliqué la situation d'Apach, indiqué à quelles circonscriptions, administratives ou religieuses, ce village a été rattaché dans le passé et le présent, M. Florange (3) expose brièvement comment on travaillait dans les forges avant le dix-neuvième siècle. Puis il fait l'histoire même de la forge qui, créée par M. de Bettainvillers, resta un certain temps dans la famille du fondateur, puis passa successivement à différents propriétaires. Il semble qu'aucun des maîtres de la forge d'Apach ne se soit enrichi, et, comme le dit justement M. Florange,

(1) Dumast (baron de), *Notes complémentaires sur la famille Vyart de Bar-le-Duc* (B S L B 1909, p. xv-xx).

(2) *Dictionnaire biographique illustré de Meurthe-et-Moselle.* Paris, E. Flammarion et R. Wagner, 1910, vol. in-12 de vii-743 p.

(3) Florange (J.), *Aperçu historique sur Apach et ses forges.* Paris, J. Florange 1910, br. in-8 de 68 p., avec planches hors texte et dans le texte.



la législation vicieuse, les procédés routiniers et l'incompétence notoire de ceux qui dirigèrent l'entreprise, sont les principales causes des déboires que ceux-ci eurent à subir. On peut y ajouter aussi les guerres qui, au dix-septième siècle et au début du dix-huitième, ont désolé le pays. Nous trouvons ensuite dans le travail de M. Florange des renseignements généalogiques sur les familles de Bettainvillers et Francin, qui furent propriétaires, soit de la forge d'Apach, soit des terrains sur lesquels elle avait été construite. M. Florange fait ensuite connaître les noms des admodiateurs-fermiers, des facteurs et de quelques-uns des ouvriers de la forge. Enfin le travail se termine par une étude sur le château d'Apach, qui a été construit vers le milieu du seizième siècle, et sur quelques-uns des propriétaires de ce château. Une vue d'ensemble d'Apach et quelques gravures dans le texte complètent l'étude, très documentée et très soignée, de M. Florange.

M. l'abbé Olivier, continuant son travail sur Bains-les-Bains (1), nous donne la fin du livre II. Les huit derniers chapitres de ce livre traitent respectivement de la justice, de la communauté, de la paroisse, de la chapelle de Notre-Dame de la Brosse, de l'agriculture et des forêts, de l'industrie, des eaux thermales, de la généalogie de quelques familles et du mouvement de la population de 1652 à 1815. Les chapitres les plus intéressants sont peut-être ceux qui concernent les eaux thermales, l'agriculture et l'industrie; l'abbé Olivier a dû constater (p. 110 et suiv.), d'après les documents du temps, la situation misérable des gens de Bains à la fin de l'ancien régime. De bonne heure, dès le quatorzième siècle, Bains avait possédé deux papeteries, fondées par un Piémontais; elles cessèrent de marcher au dix-huitième siècle. Plus tard des forges, enfin au dix-huitième siècle une manufacture royale de fer-blanc, encore existante mais transformée, furent établies dans la petite ville. Si les eaux de Bains furent connues par les Romains, si l'on continua d'y recourir au Moyen Age, elles ne recommencèrent à être utilisées, de façon sérieuse, que sous le règne de Léopold. Depuis lors, de nombreux baigneurs vont, chaque année, leur demander la guérison ou du moins l'amélioration de leur état. On estimera peut-être un peu longues les pages consacrées à quelques-unes des anciennes familles de Bains. M. l'abbé Olivier publie ensuite la première partie du livre III, qui traite de la période révolutionnaire. Cette partie s'arrête à la Constitution de l'an III (1795); on y trouve d'abondants détails sur la nouvelle organisation admi-

(1) Olivier (abbé C.), *Bains-les-Bains* (suite) (A S E V 1910, p. 1-448). Sur la monographie de M. l'abbé Olivier, voir la B L de 1910, p. 22 et 40.

nistrative, sur les premières municipalités de Bains, sur la vente des biens nationaux et sur les affaires religieuses; celles-ci ont, comme de juste, retenu longuement l'attention de l'auteur, qui leur consacre cinq chapitres sur dix. Nous regrettons que l'abbé Olivier n'ait pas abordé ce sujet délicat avec plus de sérénité et d'impartialité. Il ne semble pas, non plus, que l'auteur connaisse les travaux les plus récents dont la Révolution a été l'objet. Il a d'ailleurs pris le soin, et nous l'en félicitons, de traduire en calendrier grégorien les dates du calendrier révolutionnaire. Malgré les réserves que nous avons dû faire, le travail très documenté de l'abbé Olivier est fort intéressant; quand il sera terminé, Bains sera doté d'une monographie comme en possèdent peu de petites villes.

Dans une étude faite d'après les documents d'archives, M. Fourier de Bacourt décrit l'organisation de Bar-le-Duc avant 1629 (1). Contrairement à ce qui a été dit quelquefois, la charte accordée en août 1234 par le comte de Bar, Henri II, à sa capitale, est loin d'être une charte d'affranchissement, et Bar-le-Duc se trouva, au point de vue du régime municipal, moins privilégié que des bourgades ou de simples villages du comté. Au treizième siècle, peut-être encore au quatorzième et même au quinzième, le maire et les échevins chargés d'administrer Bar-le-Duc étaient désignés par le comte lui-même, plus tard par le duc; nous avons la certitude qu'au seizième siècle c'est l'assemblée générale des Barrisiens qui élit le maire et ses deux collaborateurs, le syndic et le receveur. Vers la fin du seizième siècle, les habitants de Bar essayèrent de se donner un conseil municipal; l'opposition du duc Charles III empêcha cette tentative d'aboutir. Ce qui retarda surtout l'établissement d'une municipalité élue à Bar-le-Duc, ce fut l'opposition d'intérêts entre les habitants de la ville haute, pourvus d'importants privilèges, et leurs concitoyens de la ville basse, moins favorisés qu'eux. Enfin, en 1629, par lettres patentes du 10 août, Charles IV établit à Bar-le-Duc un conseil de ville, qui comprenait un maire, un procureur syndic, un receveur, deux conseillers clercs, deux nobles et sept membres du Tiers État. Les membres du conseil étaient élus, à la pluralité des voix, par l'assemblée générale des habitants; le maire devait être choisi alternativement dans la ville haute et dans la ville basse. — Le prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche se trouvaient sur le territoire de la commune de Thuillières (Vosges, arrondissement de Mire-

(1) Fourier de Bacourt (comte), *L'Ancien régime municipal à Bar-le-Duc avant la création de l'hôtel de ville en 1629* (M S L B 1909, p. 19-40).



court, canton de Vittel). Un prieuré fut fondé à Bonneval, à la fin du onzième siècle, par Wichard, frère du fondateur d'Hérival. C'est ainsi que le prieuré de Bonneval se trouva rattaché à celui d'Hérival et forma avec lui, et avec Aubiey, une petite congrégation d'ermites de Saint-Augustin. De Bonneval partirent des ermites qui s'installèrent à Chèvreroche : ce fut Notre-Dame de Consolation. Le travail que M. l'abbé Idoux consacre à Bonneval et à Chèvreroche (1) est basé sur une étude attentive de la topographie du pays, sur des documents d'archives inédits ou imprimés; enfin l'auteur a lu les travaux anciens et quelques-uns des travaux contemporains qui pouvaient lui fournir des renseignements. Toutefois, on ne peut s'empêcher de trouver que M. l'abbé Idoux s'est trop étendu sur un sujet en somme assez mince, et que c'est vraiment beaucoup de cent pages pour raconter l'histoire de Bonneval et de Chèvreroche. — M. Houzelle consacre une longue monographie au village de Brouenne (Meuse, Montmédy), faite avec soin et méthode (2); il étudie la géographie de la localité, fait l'histoire de Brouenne, qui fut en 1247 affranchi à la loi de Baumont, puis celle de la seigneurie et des seigneurs, parle ensuite de l'instruction primaire, de l'église et de la cure, des annexes, des lieux-dits, classés méthodiquement, du château et des seigneurs de Bronel, du château et des seigneurs de Gincry. M. Houzelle a poursuivi son étude en tous sens jusqu'à nos jours. Nombreux sont les documents dont s'est servi l'auteur, qui a discuté et réfuté certaines assertions de Jeantin. Enfin, des tableaux généalogiques complètent utilement ce travail. — M. Houzelle avait reproduit (p. 15-16) le texte de la charte d'affranchissement de Brouenne. D'après M. Léon Germain, il faut lire dans ce document « Bertrand » de Brouenne, au lieu de « Thiébauld » de Brouenne (3). — Il y a dans l'étude de M. Lehuraux sur Doulcon (Meuse, Montmédy, Dun), des renseignements intéressants, particulièrement en ce qui touche les temps modernes ou la période contemporaine (4). Mais, à l'égard du Moyen Age, le travail n'a aucune valeur; M. Lehuraux ignore l'étude de Longnon sur le *pagus Dulcomensis*, et il croit encore à l'authenticité de la *Chronique* de l'abbé de Signy.

(1) Idoux (abbé), *Le Prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche* (M S A L 1910, p. 107-218).

(2) Houzelle (F.), *Brouenne* (B S N M 1906, p. 1-151).

(3) Germain de Maidy (L.), *Observations sur la charte d'affranchissement de Brouenne* (B S N M 1908, p. 24-27).

(4) Lehuraux (P.), *Compte rendu historique de l'excursion à Doulcon et aux deux Cléry* (B S N M 1909, p. 52-70).

La monographie de Mattaincourt (Vosges, Mirecourt), de M. l'abbé F. Bonnard (1), est faite avec soin, d'après les documents des archives communales, des archives départementales des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et des Archives nationales; en outre, l'auteur est au courant des derniers travaux de l'érudition contemporaine. Si Mattaincourt a eu autrefois quelque importance grâce à l'industrie drapière, si, plus tard, celle de la dentelle s'y est développée, c'est en définitive à saint Pierre Fourier que cette localité doit la notoriété dont elle jouit encore aujourd'hui; le saint fut pendant près de quarante ans curé de Mattaincourt, et ses restes mortels y reposent encore dans l'église paroissiale. On comprend donc que, dans son travail, l'abbé Bonnard ait donné une grande place à saint Pierre Fourier. Le livre de l'abbé Bonnard fournit une réponse à toutes les questions que l'on pourrait se poser au sujet de Mattaincourt; l'auteur part des origines les plus lointaines pour arriver jusqu'à notre époque. D'abord village agricole, Mattaincourt devint, probablement au seizième siècle, une ville industrielle et commerçante; ce fut l'époque de sa plus grande prospérité et de son plus grand développement, la population de Mattaincourt ayant alors atteint et même dépassé deux mille âmes. Toutefois, la situation morale ne s'était pas améliorée avec l'état matériel, et la ferveur religieuse de la population s'était attiédie au point que Mattaincourt avait reçu le surnom de « petite Genève ». Il fallut tout le zèle apostolique et toutes les vertus chrétiennes de saint Pierre Fourier pour porter remède à ce fâcheux état de choses. Le corps de saint Pierre Fourier aurait dû être enterré à Pont-à-Mousson, mais, lorsque le cercueil, venant de Gray, passa par Mattaincourt, les habitants s'opposèrent à ce qu'il allât plus loin, et, malgré la résistance des chanoines réguliers de Notre-Sauveur, ils finirent par avoir gain de cause. Les procès entre les chanoines et les habitants de Mattaincourt, les fêtes de la béatification au dix-huitième siècle, le culte du saint depuis cette époque, les fêtes de la canonisation à la fin du dix-neuvième siècle tiennent, comme de juste, une très grande place dans le livre de M. l'abbé Bonnard. On trouve, en outre, toutes sortes d'autres renseignements sur la situation matérielle de Mattaincourt, sur l'enseignement, sur la construction et la reconstruction de l'hôpital, de l'hospice, de l'église, du couvent des religieuses de Notre-Dame, sur l'époque révolutionnaire, sur l'œuvre accomplie au dix-neuvième siècle par un grand bâtisseur, l'abbé

(1) BONNARD (F.), *Histoire du village de Mattaincourt en Lorraine*. Paris, A. Picard et fils, vol. in-8 de xv-237 p.



Hadol, curé de Mattaincourt, qui fit dans sa commune ce que Mgr Trouillet fera plus tard à Lunéville et à Nancy. On regrettera toutefois certaines vivacités de langage à propos d'événements récents; le mécontentement de l'abbé Bonnard peut être légitime, mais mieux eût valu qu'il ne se manifestât pas dans un ouvrage d'histoire.

Ce n'est pas une œuvre d'érudition que l'étude consacrée à Lorry-Mardigny, autrefois Devant-le-Pont (Lorraine, Metz, Verny), par M. A. T. (1). Après une description assez précise de l'église romane de Lorry, une beaucoup plus courte de celle de Mardigny, l'auteur s'occupe de la seigneurie, énumère les fiefs, les arrière-fiefs, les droits du seigneur, les seigneurs depuis le treizième siècle, quelques-uns des propriétaires anciens de Lorry et continue par quelques détails historiques. Une pièce de vers termine l'étude de M. A. T. Quelques planches, en particulier diverses vues de l'église de Lorry, illustrent ce travail sans prétention et de lecture facile. — Bien qu'à plus d'un égard le travail du colonel Parnajon sur la place de Metz (2) ait vieilli — il a été écrit en 1846 — on le lira encore avec intérêt. L'auteur se trompe certainement, des fouilles récentes l'ont prouvé, en niant l'existence de fortifications autour de Metz à l'époque romaine; mais il a peut-être raison de soutenir qu'au onzième ou au douzième siècle, la ville fut pourvue d'une nouvelle enceinte défensive, qui existait encore au temps de Charles-Quint. La description de cette enceinte occupe une bonne partie du travail du colonel Parnajon, qui s'arrête justement en 1552. — La porte Saint-Thiébault de Metz, que les Allemands ont détruite en 1909, a trouvé un historien en M. Fleur (3). Appelée jadis « porte aux arènes », parce qu'on y passait pour se rendre à l'ancien amphithéâtre, elle devint au douzième siècle la porte Saint-Thiébault, du nom d'une collégiale fondée vers 1160 par l'évêque Étienne de Bar. Puis M. Fleur relate les divers événements auxquels cette porte fut mêlée, énumère les personnages illustres qui la franchirent, les travaux dont elle fut l'objet dans le cours des âges. — M. J.-J. Barbé (Jean-Julien) a rédigé un dictionnaire de tous les hôtels, hôtelleries, auberges et cabarets qui ont existé à Metz du quinzième au dix-neuvième siècle (4). Ces établissements sont rangés dans l'ordre alphabétique de leurs enseignes et, pour chacun d'eux,

(1) A. T., *Lorry Mardigny* (A 1908-1909, p. 187-210 avec pl.).

(2) Parnajon (lieutenant-colonel), *Mémoire historique sur la place de Metz* (A 1908-1909, p. 97-128, avec des planches et 1 plan).

(3) Fleur (E.), *La porte Saint-Thiébault à Metz* (A 1908-1909, p. 294-314 avec pl.).

(4) Barbé (J.-J.), *Les Vieilles hôtelleries messines*. Metz, imprimerie lorraine, 1909, br. in-8 de 55 p. (Extrait des M A M).

M. Barbé indique, quand il le peut, les noms des propriétaires successifs; il relate aussi tous les souvenirs que rappellent ces maisons, passages de grands personnages ou procès intentés aux hôteliers. On remarque qu'il existait à Metz, au dix-huitième siècle, des hôtels ayant pour enseigne, l'un, « A l'Empereur », un autre, « A la Croix de Lorraine », un troisième « A la Croix de Hongrie »; la seule enseigne vraiment originale à signaler est : « La monnaie fait tout ». François Pilâtre de Rozier, l'aéronaute, naquit en 1734 à l'hôtel du « Pavillon Royal », que son père tenait alors. — A Metz, les enseignes des commerçants étaient rarement sculptées, nous apprend M. Maujean (1); « elles consistaient en une plaque de bois ou de métal, sur laquelle le sujet était représenté, en peinture ou autrement ». Placées à dix ou douze pieds du sol, au niveau du premier étage, elles pendaient à l'extrémité d'une barre de fer horizontale scellée dans le mur. M. Maujean étudie les enseignes messines avant le dix-huitième siècle, puis celles du dix-huitième siècle, indiquant, par professions, les principales. Il relève, en finissant, la disparition progressive des vieilles enseignes, qu'ont remplacées les annonces et les affiches.

L'ancien chef-lieu du bailliage des Vosges, que les industries de la dentelle et de la lutherie ont rendu célèbre, a trouvé en M. Fr. Clasquin, l'un de ses enfants, l'historien de ses vues et de ses monuments (2). En lisant le livre de M. Clasquin, je songeais aux articles que le regretté W. Konarski a consacrés au vieux Bar. M. Clasquin a consulté, lui aussi, de nombreux documents, plans, pièces d'archives, ouvrages imprimés; mais, pas plus que Konarski, M. Clasquin ne s'astreint à suivre les méthodes rigoureuses de l'histoire; les digressions, les souvenirs personnels émaillent sa prose; il écrit d'un style alerte et pittoresque; on est touché, enfin, de l'affection profonde qu'il témoigne à sa ville natale; tant de gens aujourd'hui n'ont qu'indifférence ou dédain pour leur petite patrie qu'on est heureux d'en rencontrer qui l'aiment d'une tendresse filiale. M. Clasquin n'a pas prétendu faire une histoire proprement dite de Mirecourt, cette tâche ayant déjà été accomplie par Cornebois, par M. Laprévote, par M. Ch. Guyot, par l'abbé Zamaron. C'est à la topographie et à l'odographie ancienne et moderne de Mirecourt, aux monuments publics, aux anciennes maisons que l'auteur consacre son travail. Des cinq chapitres dont se compose le livre, le premier donne un aperçu d'his-

(1) MAUJEAN (L.), *Vieilles enseignes messines.* Metz, imprimerie lorraine, 1909, br. in-8 de 45 p. (Extrait des M A M).

(2) CLASQUIN (Fr.), *Mirecourt. Temps passés. Temps présents.* Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. gr. in-8 de VIII-293 p. avec pl. hors texte et dans le texte.



toire topographique et monumentale de Mirecourt, le deuxième une analyse des plans et documents anciens, le troisième des relevés, reconstitutions et monographies, le quatrième les plans des quartiers, le cinquième la nomenclature alphabétique des places, rues, avenues, faubourgs, etc., des notes sur différentes vues, la bibliographie, enfin quelques pièces justificatives. Le plus intéressant de tous ces chapitres et le plus étendu est le troisième : les fortifications de Mirecourt, les portes, les édifices publics, les maisons religieuses, les hôtels particuliers, les hôpitaux, les maisons d'instruction, les statues, etc., y sont décrits en détail et l'histoire en est exposée depuis leur création jusqu'à nos jours. Il n'y a pas moins de quarante planches hors texte pour illustrer ce beau volume; la plupart reproduisent des gravures ou des plans anciens, quelques autres, dues à l'imagination de M. Clasquin, représentent l'aspect que pouvaient avoir à différentes époques certains quartiers de Mirecourt. L'ouvrage se termine par la table des illustrations et par la table des matières (1).

On ne rappellera jamais trop le souvenir de La Mothe. M. E. de Metz-Noblat a bien fait de résumer, en quelques pages, l'histoire de la vieille forteresse (2), en insistant, comme de juste, sur les sièges que la ville eut à subir en 1634, 1642-1643 et 1645. Deux plans de La Mothe, une vue cavalière et un fac-similé de la dernière délibération de la communauté illustrent le travail de M. de Metz-Noblat. — M. Maujean, à qui nous devons une monographie de Rombas (Lorraine, Metz) (3), est l'un des bons travailleurs de la Lorraine annexée, pourvu d'esprit critique, sachant lire et mettre en œuvre les documents d'archives. Mais le plan général du livre laisse à désirer, les chapitres se suivant sans se relier suffisamment les uns aux autres. M. Maujean aurait pu mettre plus de précision dans les références et dans l'indication des États ou des circonscriptions, soit politiques, soit ecclésiastiques, dont Rombas a fait autrefois partie; on voudrait savoir aussi quels rapports existaient entre les diverses seigneuries qui se partageaient le territoire du village. Quelques-unes des assertions de l'auteur prêteraient à la discussion; ainsi, nous ne croyons pas que la vallée supérieure de l'Orne ait jamais constitué l'un des deux *pagi Odornenses*. En dépit des remarques et des réserves que nous

(1) Pourquoi M. Clasquin écrit-il (p. 39) « omée »? L'orthographe véritable, conforme à l'étymologie du mot, est « hommée ».

(2) Metz-Noblat (F. de), *La Mothe. Une forteresse lorraine* (M E 1910-1911, p. 125-141, avec grav.).

(3) Maujean (L.), *Histoire de Rombas jusqu'à la Révolution*. Metz, imprimerie lorraine, 1909, vol. in-8 de 165 p.

avons cru devoir formuler, nous n'hésitons pas à déclarer que le travail de M. Maujean présente un réel intérêt et se recommande par de sérieuses qualités. — M. Chavanne publie une histoire résumée de l'abbaye, du château et de la ville de Saint-Mihiel jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle (1), illustrée de dessins qui reproduisent de vieilles maisons, un plan, une vue du sépulcre, etc. Bon travail de vulgarisation. — La commune de Vantoux (Lorraine, Metz) a trouvé dans M. Barbé son historien (2). Cette monographie communale renferme beaucoup de détails intéressants, mais, comme dans plusieurs travaux du même genre, l'ordre y fait défaut. La chapelle, les bans de Vantoux, la communauté israélite, telles sont les divisions de l'étude, qui se termine par l'énumération des maires, des adjoints, des instituteurs et des curés de Vantoux, ainsi que par des notes historiques sur ce village au dix-neuvième siècle. — Un anonyme nous apprend que l'Ordre teutonique détint la cure de Vaudeville (Meuse, Commercy, Gondrecourt) de 1229 à 1501, date où il céda à Clairvaux tous les biens qu'il possédait en France (3).

§ 10. Numismatique. — M. Grillet énumère et décrit des médailles frappées, soit en l'honneur de la maison de Guise, soit au nom de rois de France à l'occasion de succès remportés par eux dans la région lorraine, d'hommages à eux prêtés par des ducs lorrains ou de voyages qu'ils ont faits dans le pays (4). — M. R. Martz décrit deux médailles qui représentent le comte de Richecourt, un jeton de Stanislas, au revers duquel est le château de Chanteheux, des monnaies de Gérard d'Alsace, de Simon Ier, de Jean Ier, du même et de Robert de Bar associés, d'Antoine de Vaudémont, de Nicolas de Vaudémont, de Charles III, de Léopold, de François III, ainsi que divers jetons et médailles (5). La plupart de ces pièces ont été acquises par M. Martz pour le Musée lorrain à la vente de la collection du regretté Léopold Quintard. Non content de décrire ces pièces, M. Martz discute et vérifie, lorsqu'il y a lieu, les observations et les hypothèses dont elles ont été l'objet.

(1) Chavanne (M.), *Saint-Mihiel. Vieux papiers et vieux souvenirs* (A M 1908, p. v-xxxv, avec grav.).

(2) Barbé (Jean-Julien), *Vantoux* (P L P M 1911, p. 37-45 et 86-103, avec grav.).

(3) X..., *Une Possession de l'Ordre teutonique dans la Meuse : la cure de Vaudeville* (B S L B 1911, p. lxvi-lxviii).

(4) Grillet (G.), *Le Médaillier lorrain à la Monnaie de Paris* (B S A L 1911, p. 124-131).

(5) Martz (R.), *Monnaies et médailles. Acquisitions récentes du Musée lorrain* (B S A L 1910, p. 269-284).

§ 11. Travaux divers. — Les tables publiées par les Sociétés savantes et par les revues sont toujours les bienvenues; aussi accueillera-t-on avec plaisir celle que M. Fleur vient de publier pour l'Académie de Metz (1). Après une introduction, qui contient les pièces les plus intéressantes pour l'histoire de la Société royale des Sciences et des Arts de Metz (1757-1792) et pour la reconstitution de l'Académie en 1819, vient la table elle-même, table alphabétique des noms de personnes, de localités, de matières, allant de la page 195 à la page 374, suivie d'un inventaire des pièces d'archives de l'ancienne Académie de Metz (1759-1793), actuellement à la bibliothèque municipale de Metz (p. 375-414), des additions et corrections, d'un usage de la table, de la liste des abréviations, enfin de la table des matières

R. PARISOT.

(1) FLEUR (E.), *Table générale par ordre alphabétique des Mémoires de l'Académie de Metz (1819-1903), avec une introduction* (M A M 1908, p. 1-424).

CHAPITRE III

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

CHRONIQUE

(*Juin 1910-Juillet 1911*)

§ 1. Époque préromaine. — C'est un livre entier que M. L. Schaudel (1) vient de consacrer à l'âge paléolithique, mais non pas, il est vrai, à l'âge paléolithique en Lorraine. Cette époque, dans notre province, ne saurait, en effet, fournir matière à d'aussi amples développements. On remarque, au contraire, dit M. Schaudel (2) « la lacune qui apparaît sur la carte paléolithique de l'est de la France, où la Lorraine n'est pas représentée, alors que les stations abondent au nord, en Belgique, dans le bassin de la basse Meuse, au sud, dans le bassin du Rhône, et à l'ouest dans le bassin de la Marne... »

Néanmoins, les quelques indices jusqu'ici reconnus (3) tendent à prouver que cette période primitive de la civilisation humaine dut également se manifester dans la haute vallée de la Meuse et dans le bassin si voisin de la Moselle. Aux trouvailles de Saint-Mihiel et du Sablon près de Metz, M. Schaudel aurait pu ajouter, il est vrai, ne fût-ce que pour les discuter, celles de la grotte du Géant près de Maron, et les nombreux silex de Commercy. M. Schaudel a traduit autrefois une partie du grand ouvrage de Penk et Brückner sur les Alpes à

(1) SCHAUDEL (L.), *Essai de chronologie de l'âge paléolithique* (Berger-Levrault, 1911), 1 vol. 145 p., 107 gravures. Extrait des M A S 1910-1911.

(2) P. 125.

(3) Cf. B L 1910, p. 38.

l'époque glaciaire; les Alpes sont demeurées son terrain d'étude préféré. Il le reconnaît, mais, ajoute-t-il, « les notions que l'on possède aujourd'hui sur la chronologie glaciaire des Alpes pourraient sans doute trouver leur application dans les Vosges, encore peu étudiées à ce point de vue ». M. Schaudel, à la fois géologue et archéologue, semble, en effet, mieux qualifié que tout autre pour ce travail. Nous attendons maintenant, comme appendice à son volumineux *Essai de chronologie*, au moins un article sur les Vosges et la Lorraine aux époques glaciaires.

Une nouvelle publication de M. Beaupré, sur les fouilles exécutées en 1907 et 1908, dans la *Grotte du Géant*, près de Maron (1), complète la relation plus sommaire du *Bulletin archéologique du Comité*, signalée ici, dès l'an dernier (2). Un mémoire du même auteur sur trois stations funéraires de l'âge du bronze, *Benney*, *Azelot* et *Bezange-la-Grande* (3), réunit et développe les indications déjà données précédemment lors des divers comptes rendus de fouilles. Son bilan fait, M. Beaupré reconnaît que les trouvailles relatives à l'âge du bronze en Lorraine demeurent insuffisamment significatives, à son gré, et que la question reste ouverte.

Divers archéologues, Beaulieu, Cournault, Guérin, avaient signalé autrefois sur le plateau de Malzéville, dans les environs de Nancy, près de la ferme de la *Trinité*, un mur en gros blocs irréguliers appareillés à sec. Ils avaient cru y reconnaître le reste, soit d'une enceinte préhistorique, soit d'une tour-signal et, rapprochant cette construction du Mur des Païens de Sainte-Odile, l'avaient nommée : *Le mur cyclopéen de la Trinité*. M. Beaupré s'attaque avec beaucoup d'à-propos et de justesse à cette « légende préhistorique » (4). Il montre qu'il ne saurait être question d'une enceinte et que l'hypothèse d'une tour-signal, placée en contrebas, se trouve encore davantage dénuée de fondement. Dans le voisinage existe au contraire une ancienne carrière, qui dut être ouverte, vers le début du dix-septième siècle. Il est fort vraisemblable, comme l'indique M. Beaupré, que les prétendus Cyclopes du plateau de Malzéville n'ont été autres que ces carriers lorrains du dix-septième siècle. Le mur servait à protéger la route contre l'envahissement des déblais et, en même temps, de plateforme pour charger les charrois.

(1) Beaupré (J.), *La Grotte du Géant* (fouilles 1907-1908) (B S A L 1911, p. 17-18).

(2) B L 1910, p. 36, note 3.

(3) Beaupré, *Trois stations funéraires de l'âge du bronze* (M S A L 1909, p. 447-461; cf. B L 1910, p. 38, note 6).

(4) Beaupré, *Une Légende préhistorique* (B S S N 1910).

Les Cyclopes chassés du plateau de Malzéville, M. Beaupré s'est attaché et a réussi à y mettre en lumière les traces des Gaulois. On connaissait déjà l'existence d'un retranchement, à l'entrée de la *butte Sainte-Geneviève,* aujourd'hui terrain militaire, à l'extrémité orientale du plateau. De nouvelles fouilles, poursuivies de 1908 à 1911, montrent, en cet emplacement un véritable *oppidum* celtique (1).

La butte répond, à la perfection, au type de l'éperon barré. Longue d'environ 650 mètres, sur une largeur variant de 100 à 450 mètres, elle domine, d'une hauteur d'environ 150 mètres, tout le pays environnant. Les pentes, assez raides, ont pu être accentuées artificiellement. Le col de Sainte-Geneviève la rattache, seul, sur une cinquantaine de mètres, au reste du plateau. C'est ce côté que barre le retranchement. Ce *vallum,* de 22 mètres de base, atteint encore une hauteur moyenne de 3^{m} 50 et fut décrit autrefois par Barthélemy (2). « Une coupe pratiquée jusqu'au sol naturel montre la disposition suivante : une couche de blocaille et de terre, épaisse de 20 à 50 centimètres, recouvre un véritable mur de pierres sèches de 10 mètres de base sur 3^{m} 50 de haut, fait de gros moellons disposés presque horizontalement. Et vers l'extérieur, le pied de ce mur repose sur un massif de chaux qui atteint 1^{m} 35 d'épaisseur. La chaux, entremêlée comme partout ailleurs de charbons et de bûches incomplètement carbonisées, est placée précisément au milieu de la pente raide du sol naturel, mais en dehors de l'axe de la muraille. On ne peut douter ici du but recherché par les constructeurs de la muraille : le pied du rempart, établi en porte-à-faux sur un sol incliné, se fût bientôt éboulé, si la chaux n'eût, par sa cohésion, empêché le glissement des matériaux entassés sur la pente. » Il ne nous paraît pas inutile de rapprocher cette description d'un *vallum* lorrain de celle d'une des très nombreuses enceintes allemandes que passe en revue M. Anthes, dans une substantielle chronique sur les constructions de ce genre de l'autre côté du Rhin (3) : « L'enceinte du *Buigen* (*Bogen*) *a/d. Brenz* (Württemberg), constitue un éperon barré d'environ 800 mètres de long sur 150 de large. Dans le mur, haut de 4^{m} 50, on remarque les particularités suivantes. La partie postérieure du retranchement repose

(1) Beaupré, *L'Oppidum de Sainte-Geneviève* (Essey-lès-Nancy, fouilles 1909) (M S A L 1910, p. 265-290, 5 pl.); cf. B A C T H 1910, p. CLXII-CLXIII.

(2) F. Barthélemy, *Contribution à l'étude des camps vitrifiés et calcinés* (M S A L 1892, p. 279).

(3) E. Anthes, *Ringwallforschung,* extrait du VI *Bericht d. römisch-germanischen Kommission, Jahrbuch d. Instituts,* 1911; d'après Hertlein et Gössler, *Fundberichte aus Schwaben,* 1907, p. 33.



sur un lit de chaux, semblable à du mortier, distribué intentionnellement, semble-t-il, en deux couches, séparées par des restes de bois. Les deux couches, qui, vers leur point supérieur, situé à 6 mètres environ du pied postérieur, atteignent 1^{m} 75 d'épaisseur, se trouvent à un mètre au-dessous de la superficie actuelle. Sur le sol, on trouve une couche irrégulière de charbons de plusieurs centimètres d'épaisseur; en certains endroits, des fragments encore assez volumineux montrent des fibres entrecroisées, les unes parallèles, les autres perpendiculaires à la direction du rempart. Les pierres calcinées ont donc dû reposer sur une sorte de lattis de bois gros et petits. Une autre couche de charbons, sépare l'un de l'autre les deux lits calcaires. On ne saurait préciser si l'incendie des deux couches a eu lieu au même moment ou à des moments différents; sans doute aura-t-on laissé à la première pluie le soin d'éteindre la chaux. Le lit de chaux devait en conséquence servir d'appui au haut rempart de pierre, qui, à l'intérieur, ne montre pas trace de feu. Il ne me paraît pas impossible, ajoute M. Anthes à la description de M. Hertlein, que la chaux brûlée aussi bien que les charbons ne proviennent de l'incendie d'une charpente intérieure. Mais cet incendie a-t-il eu lieu lors de la construction ou de la destruction du rempart? » Il faudra tenir compte, pour résoudre le problème, encore obscur, des enceintes calcinées et vitrifiées, des monuments allemands aussi bien que de ceux de Gaule.

Mais, tandis qu'en Allemagne, aucune trouvaille, jusqu'ici, n'a permis de préciser la date de ces établissements, les recherches de M. Beaupré à Sainte-Geneviève lui ont permis de rapporter avec exactitude l'occupation de cet *oppidum*, à la période qui précéda immédiatement la conquête romaine. Ses sondages ont rencontré, en effet, disséminées sur toute la surface de la butte, une trentaine d'habitations dans lesquelles il a trouvé, non seulement des débris de fer et de bronze de l'époque de la Tène, des poteries gauloises et les débris de grandes amphores analogues à celles du Mont-Beuvray, mais encore, une soixantaine de monnaies, toutes gauloises.

Par elles-mêmes, ces habitations gauloises du plateau de Sainte-Geneviève constituent des documents d'un vif intérêt. On ne connaissait jusqu'ici que les mardelles, en majeure partie de forme circulaire, disséminées dans les campagnes, ou bien les petites cases rectangulaires en pierre sèche et parfois maçonnées du Mont-Beuvray ou du *Hradischt de Stradonitz*, en Bohême. Tout récemment, MM. Hildenbrand et Sprater décrivent, sous le nom de *Heidenlöcher*, les habitations rectangulaires, à demi souterraines et marquées par de petits

murs en pierre sèche, de l'enceinte du *Kirchberg*, près de *Deidesheim* (Palatinat) (1). On en peut rapprocher celles que M. T. Welter avait déjà signalées dans les Vosges (2). De même M. Toutain étudie en détail les restes de cabanes gauloises, consistant en excavations de forme quadrangulaire, plus ou moins régulièrement taillées dans le roc vif, découvertes à *Alesia* en 1910 (3). Mais ces maisons d'Alesia ont été plus tard romanisées et, en partie au moins, remaniées : le long des parois primitives, formées par la roche taillée à pic, des murs en pierre sèche ou maçonnés ont été construits pour régulariser l'aspect et le plan des excavations. Les cases de Sainte-Geneviève, au contraire, semblent avoir été définitivement abandonnées, vers le moment de la conquête romaine.

Ce sont de simples trous rectangulaires, de 4^{m} 80 à 2^{m} 30 de long, sur une largeur variant de 2^{m} 60 à 1^{m} 90, taillés à pic et s'enfonçant de 1 à 2 mètres dans le calcaire. Les matériaux de déblaiement, entassés sur les bords, devaient, suppose M. Beaupré, donner plus de hauteur à l'habitation. Des montants de bois, dont on trouve la trace aux quatre angles, soutenaient la toiture. En d'autres points on n'a retrouvé que la trace de foyers établis à peu près à la surface du sol. « Il est facile de se rendre compte, dit M. Beaupré, qu'il y avait sur le plateau, deux sortes d'habitations, les unes plus ou moins enfoncées dans le sol, les autres établies à la surface; ces dernières devaient être construites en bois et en torchis, ce qui explique le peu de traces qu'elles ont laissé. » Remarquons que ce n'est là qu'une hypothèse, car la présence d'un foyer n'implique pas nécessairement l'existence d'une habitation. Les Gaulois de Sainte-Geneviève pouvaient préférer faire leur cuisine sur le pas de leurs portes, plutôt qu'à l'intérieur de leurs cases. Quelques-unes des excavations étaient encore remplies d'une épaisse couche de blé carbonisé, avec une ou deux écuelles de dimensions variables et des fragments de meules. C'étaient de véritables silos. Il resterait à déterminer si l'*oppidum* était habité de façon permanente, par une population assez dense, ou s'il servit seulement de refuge et de grenier fortifié. Autant qu'on en peut juger jusqu'ici, les huttes de ce Nancy gaulois paraissent ne pas avoir été groupées, mais bien s'être trouvées disposées au hasard.

Les fouilles poursuivies en 1908, toujours par M. Beaupré, dans

(1) ANTHES, *Ringwallforschung*, p. 20 sqq.; fig. 8-13.

(2) A S H L 1906, p. 371-379; cf. B L 1910, p. 40, note 3.

(3) B A I avril 1911, p. 236-248.

l'enceinte du *Camp d'Affrique*, au-dessus de Messein (1), ont fourni de nouveaux détails, non seulement sur la construction du *vallum*, dont un croquis nous représente la coupe, mais sur une construction d'un genre particulier accolée à la face intérieure du rempart. Comme une sorte de casemate, elle se logeait dans l'épaisseur du *vallum*, tandis que la paroi opposée était constituée par un clayonnage enduit d'une épaisse couche d'argile dont on retrouve les restes calcinés. Ce logement avait environ 3 mètres de large; on le suit sur une longueur de 14 mètres, sans avoir pu en trouver l'extrémité. Des éclats de poterie, quelques rares débris de cuisine, divers fragments de bronze : bracelets et fibules, un couteau et une pointe de flèche en fer, qui jonchaient le sol, datent de l'époque de la Tène et se trouvent contemporains des objets trouvés à Sainte-Geneviève, sinon même, plus anciens.

§ 2. **Époque romaine.** *Archéologie figurée.* — Nous tenons à signaler ici, bien qu'elle dépasse le cadre lorrain de notre revue, l'étude capitale que M. Hertlein vient de consacrer aux *Juppitergigantensäulen*, c'est-à-dire aux monuments que surmonte le groupe d'un dieu cavalier et d'un géant anguipède (2). Les musées de Nancy et de Metz possèdent chacun plusieurs exemplaires de ces sculptures, mais l'aire d'extension du motif comprend tous les pays rhénans, tandis que les spécimens en demeurent assez rares à l'intérieur de la France. L'interprétation de ces sculptures a déjà donné lieu à de nombreuses discussions, que rappelle sommairement M. Hertlein. Après avoir catalogué à nouveau et classé tous les fragments connus, l'auteur établit que le géant est, non pas l'ennemi, mais le soutien du cavalier. La physionomie de ce dernier reproduit le type classique de Jupiter; mais la mythologie gréco-romaine ne connaît pas de Jupiter à cheval et, d'autre part, le costume et les attributs divers permettent d'identifier plutôt ce cavalier avec le dieu du ciel germanique. Le géant, à face grimaçante et dont le corps se prolonge en replis tortueux, représente comme ses cousins de l'art grec quelque génie fils et symbole de la Terre. Il ne s'agit donc pas d'une allégorie célébrant la victoire de l'Empire ou d'un empereur sur les barbares, mais bien d'une véritable idole, représentant, sous une forme plastique romaine, une

(1) Beaupré, *Fouilles exécutées en 1908 au camp d'Affrique* (B S A L 1910, p. 187-197; 1 pl.; cf. B L 1910, p. 37).

(2) Hertlein, *Die Juppitergigantensäulen* (Stuttgart, Schweizebart'sche Buchhandlung, 1910), 168 p.

conception propre à la religion germanique. Différents textes des anciennes chroniques de la Germanie chrétienne confirment à M. Hertlein les déductions tirées de l'analyse des monuments figurés. Les colonnes que surmontait ce groupe ne pouvaient être que les fameuses *Irminsules*, colonnes de l'univers, symbole suprême de la religion nationale des Germains. Sur les socles à trois ou quatre faces qui supportent généralement ces colonnes, M. Hertlein reconnaît également la représentation, par des types romains et, souvent sous des noms gréco-romains, des divinités germaniques des saisons. Cette étude, très dense, d'une documentation parfaite et d'une méthode serrée, semble destinée à renouveler l'interprétation de la majeure partie des monuments figurés qu'inspira le syncrétisme germano-romain. « Hertlein », déclare M. Jullian à propos de ce livre, « est dans la bonne voie » (1).

C'est à la mythologie, non plus germanique, mais celtique, que touchent deux autres publications relatives à des sculptures provenant de la région. On lira avec intérêt et profit l'article plein de faits et d'idées que consacre M. A.-J. Reinach aux *Divinités gauloises au serpent* (2), à propos de la *stèle de Hérange*, aujourd'hui au Musée Lorrain, à Nancy. L'auteur y fait preuve d'une abondante érudition. On ne peut que se rallier à la plupart des observations qu'il présente; mais le point de départ de l'article me paraît complètement erroné. M. A. J. Reinach connaît la stèle de Hérange par le moulage du musée de Saint-Germain. Sur l'original, je ne puis trouver à Nancy aucune trace des serpents qu'il a distingués sur la reproduction. Le bas-relief représente deux personnages : un homme et une femme : l'homme tient de la main gauche un bâton vertical dont la partie médiane dessine en effet un double replis ressemblant, soit à ceux d'un corps de serpent, soit à un arc; mais les extrémités n'autorisent ni l'une ni l'autre de ces hypothèses. La partie inférieure, complètement droite, assez lourde et parfaitement cylindrique sans l'amincissement de la queue ou l'aplatissement de la tête du serpent, repose sur le sol, comme un bâton. Le haut est plus effilé et se termine par une pointe légèrement recourbée du côté opposé à la tête du personnage. L'aspect général est celui d'un sarment noueux, à moins que la double courbure à l'endroit de la main n'ait eu simplement pour but de corriger une erreur de l'esquisse et de réunir les deux extrémités du bâton dans la main du personnage et non à côté d'elle. Quant à l'objet que tient la femme,

(1) R E A 1911, p. 240.
(2) R A mars-avril 1911, p. 221-256, pl. IV.

c'est une tige épaisse et très courte, reposant dans la paume de la main levée et se terminant par une sorte de pomme de pin ou de gros fleuron. Il ne saurait, en aucune façon être question d'un serpent s'enroulant autour du corps et venant se terminer parmi les plis du vêtement. Les petites ondulations très nettes qui se voient sur le côté gauche de la robe, représentent, aucune incertitude n'est possible, le bord tombant du manteau. De la main droite, l'homme tient une coupe à pied et la femme, semble-t-il, une grappe de raisin. Aucun des détails, ni du costume, ni des attributs ne paraît caractéristique d'une représentation religieuse. La stèle passait autrefois, pour le monument funéraire d'un *evocatus*, militaire portant le bâton, comme les centurions, et de sa femme. Il semble bien en effet que l'objet en discussion représente une *vitis* plutôt que toute autre chose, mais une *vitis* qui ne paraît rien avoir de militaire et dans laquelle je préférerais reconnaître, s'il fallait absolument indiquer une hypothèse, un cep de vigne, tel que peut en trouver constamment à portée de sa main un simple vigneron.

Les trois stèles du musée d'Arlon que publie M. Gabriel Welter relèvent bien, au contraire, de la mythologie gallo-romaine (1). L'un de ces reliefs, l'*exaltation du serpent cornu* comme l'appelle M. Welter, nous offre la représentation, authentique, cette fois, du dieu-serpent gaulois. L'animal, devenu, semble-t-il, un simple attribut, s'enroule autour des bras levés d'une divinité barbue. M. Welter croit pouvoir rapprocher ce dieu du Mercure de Néris (2) et reconnaître en lui une nouvelle variante du « Mercure barbu au serpent cornu ». Peut-être, en effet, les Romains ou du moins quelques-uns d'entre eux, l'auraient-ils appelé Mercure; mais ce nom ne nous renseigne guère sur l'idée que pouvaient s'en faire les Gaulois. Le motif, en effet, est nouveau et le sens de la représentation demeure par conséquent obscur (3).

D'un monument funéraire d'Arlon provient également une représentation du carnassier androphage, autre motif demeuré rare jusqu'ici, dans l'art gallo-romain, tandis qu'il se rencontre fréquemment depuis l'Ionie et l'Étrurie, jusque dans l'Europe septentrionale et, plus tard, durant toute l'époque romane. Le mythe et le symbole du loup dévorant ont évidemment passé d'une période à l'autre, mais peut-être est-il prématuré d'attribuer avec M. Welter une part pré-

(1) Welter (G.), *Notes de Mythologie gallo-romaine*, R A janv.-févr. 1911, p. 55-66.
(2) Cf. Reinach (S.), *Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 65.
(3) Du geste de ce dieu, M. Jullian rapproche celui d'une des divinités des moules, jugés autrefois apocryphes, de La Guerche (R E A 1911, p. 337-338).

pondérante, dans cette transmission, aux populations celtiques et de supposer que ce sont elles, en particulier, qui ont introduit tout d'abord ce motif au nord des Alpes, puis de nouveau l'ont rapporté d'Irlande dans le continent, au début du Moyen Age.

Le troisième monument que publie M. Welter est particulièrement curieux. Il représente un génie masculin, debout, tenant une corne d'abondance, tandis que, dans le bas et à gauche de la stèle, une tête de cerf vomit un flot de monnaies dans une cassette. « Le symbole zoomorphique de la tête de cerf vomissant de l'argent figure le dieu celtique, le dieu *minorum gentium,* tandis que le génie avec la corne d'abondance représente la même divinité, mais sous des traits gréco-romains. » On reconnaît, dans cette interprétation, l'influence de M. S. Reinach; et en effet, la stèle d'Arlon apporte une heureuse confirmation aux théories dont s'est utilement inspiré M. G. Welter.

Il y a deux ans, M. le Dr Coliez, de Longwy, avait présenté à la Société d'Archéologie Lorraine un masque de bronze trouvé, l'année précédente, à Conflans (arrondissement de Briey) et dont il s'était rendu acquéreur. Ce beau bronze, « l'une des plus intéressantes parmi les antiquités romaines trouvées en Meurthe-et-Moselle », méritait la substantielle étude que vient de lui consacrer M. Perdrizet (1). Ce masque, de grandeur naturelle, se rattache à l'art grec du cinquième siècle et reproduit les traits caractéristiques du type polyclétéen. « Ce n'est pas », dit M. Perdrizet, « un fragment de statue, mais, tout de même, c'est un fragment; il devait servir de visière à un casque en forme de tête humaine et venait s'adapter exactement sur le visage d'un soldat... à qui l'ouverture des yeux, les larges trous des narines et la bouche entr'ouverte, permettaient de respirer à l'aise. » Quelques rares exemplaires plus ou moins complets de ces casques à visage se sont déjà rencontrés dans les régions frontières du monde romain, en Germanie et en Bretagne. M. Perdrizet en reproduit les images, en même temps qu'un fragment de bas-relief du temple d'Athena Polias à Pergame, sur lequel, parmi des armes diverses, s'aperçoit précisément un casque de ce genre. La tradition en remonte donc à l'époque alexandrine; elle paraît s'être perpétuée, remarque l'auteur, des armées romaines jusqu'aux Mongols, par l'intermédiaire de Byzance, témoin un casque à visage mongol, prêté, par le Musée impérial russe d'armures, à l'exposition des Arts musulmans de Munich, en 1910. Le droit de porter ces casques extraordinaires

(1) P. Perdrizet, *Le bronze de Conflans,* extrait des M S A L, LXI, 1911, (8 pages et 3 planches).



constituait sans doute, dans l'antiquité, une récompense analogue aux armes d'honneur que décernaient chez nous la première République et l'Empire.

Le masque de Conflans provient, semble-t-il, d'une sépulture. « A en juger par la beauté du style, il doit dater du Haut-Empire, et plutôt encore du premier siècle que du deuxième, plutôt du temps des Flaviens que de la période des Antonins. »

Fouilles et épigraphie. — Continuant sa diligente observation du sous-sol de Sarrebourg, le Dr Reusch, publie un certain nombre de trouvailles survenues en divers points de la ville (1). On ne saurait évidemment préciser, en bien des cas, si les débris romains qu'il trouve accumulés, sans trace de murs ni de fondations, proviennent de pauvres quartiers antiques construits entièrement en bois, ou seulement de remblayages. Ils prouvent, en tout cas, la présence à Sarrebourg d'une agglomération assez considérable. En plusieurs endroits d'ailleurs, M. Reusch a rencontré des constructions en excellente maçonnerie : des caves, des hypocaustes même, dont il a pu relever les plans. Ces trouvailles n'ont sans doute chacune, par elle-même, que peu d'importance, mais peut-être, si elles continuent à se multiplier, pourront-elles permettre quelque jour de se représenter, de façon assez précise, le caractère et la topographie de la ville romaine de *Pons Saravi.*

Une copieuse monographie due à la plume féconde et autorisée de M. Keune expose à nouveau les résultats des nombreuses découvertes survenues, depuis une dizaine d'années, au *Sablon,* faubourg de Metz (2). Les inscriptions funéraires assez nombreuses, datant du premier au troisième siècle de notre ère, les sarcophages de pierre et de plomb du quatrième siècle, avaient déjà fait l'objet de publications détaillées. Il sera commode de trouver l'ensemble réuni, avec quelques adjonctions et corrections de détail, et toutes les observations qu'il peut comporter.

Le rapport officiel de M. Keune sur l'administration du musée de Metz, durant l'année 1908 (3) contient la mention de plusieurs trou-

(1) Reusch (Dr), *Funde in Saarburg* (A S H L, t. XXI, 2 (1910), p. 315-341; cf. B L 1910, p. 42).

(2) Keune, *Sablon in römischer Zeit* (Jahresbericht des Vereins für Erdkunde, Metz, Lang, éditeur, t. XXVI [1909], 98 p., 118 fig.). Signalons en passant un excellent *Guide historique de Metz,* publié par la Société d'initiative pour Metz et le pays messin, et rédigé par J.-B. Keune, qui y fait une large part à l'archéologie.

(3) Keune, *Museum d. Stadt Metz, Verwaltungsbericht d. Stadt Metz für das Rechnungsjahr 1908,* p. 197-203 (Metz, Lang, 1910).

vailles, encore inédites, autant que je sache. Plusieurs tessons de terre sigillée, recueillis à Metz même, portent des noms de potiers déjà connus par ailleurs. Parmi les objets divers et monnaies gauloises ou romaines qui s'y trouvent signalés, nous nous contenterons de citer un bel exemplaire d'argent, trouvé sur le mont Saint-Jean, près de Marsal : *Ambactus Germanus Indutilli fil.*

Faisant suite à la série de ses études sur la numismatique celtique, M. Forrer identifie, de façon très vraisemblable, le chef gaulois Eccaios, dont le nom figure sur un certain nombre de monnaies connues, avec le Rémois *Iccius*, plusieurs fois mentionné par César (1).

Une courte note de M. Chenet apporte quelques renseignements sur de nouveaux ateliers de poterie, découverts par lui à Avocourt et aux Allieux dans la Meuse (2). Elle nous fait connaître un certain nombre de nouveaux noms de potiers, en majorité gaulois. Les signatures se retrouvent non seulement imprimées sur des tessons, mais gravées au trait sur les supports d'enfournement servant à la fabrication des vases. Ces ateliers meusiens fabriquaient la vaisselle rouge décorée à la molette, c'est-à-dire à zones striées, caractéristique de l'époque tardive. A Lavoye, dans la même région, le Dr Meunier a recueilli au contraire quelques graffites analogues, dans des ateliers ayant servi à la fabrication de la vaisselle moulée de la première époque.

A propos des colonnes milliaires de *Scarponne* (3), M. Bussienne se contente de répéter quelques indications tirées des manuscrits du P. Lebonnetier, utilisées d'ailleurs, voire rectifiées, dans la grande publication du *Corpus* des Inscriptions latines (4).

On connaît la *stèle d'Artula* au Musée lorrain, à Nancy, monument de basse époque, trouvé vers 1883 à Deneuvre, près de Baccarat : une figure au trait, extrêmement rudimentaire représente une femme de face, levant, très irrégulièrement d'ailleurs, deux minuscules moignons de bras (5). L'inscription porte *Artulae memoriae* (6). En raison

(1) Forrer, *Die Münzen d. Remers* Eccaios-Iccius *d. Kommentäre Caesars* (A S H L, t. XXI, 1 [1909], p. 97-108). Cf. les autres articles de Forrer, *Keltische Numismatik d. Rhein u. Donaulande* (*Ibid.*, t. XIV [1902], à t. XVIII, [1906]).

(2) Chenet, *Graffites et estampilles d'Avocourt et des Allieux* (R A janv.-févr. 1911, p. 53-55).

(3) Bussienne, *Les Colonnes milliaires de Scarponne* (B S A L 1910, p. 231-237).

(4) *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. XIII, fasc. 1, pars 2, n° 4608 et fasc. 2, pars 1, n° 9050.

(5) Cf. Thédenat, B A F 1886, p. 201; Maxe-Werly, M S L B 1893, p. 249; Le Blant, *Nouveau Recueil d'inscriptions chrétiennes*, p. 56, n° 44. Les reproductions sont beaucoup plus soignées que l'original.

(6) C I L, t. XIII, fasc. 1, pars 2, n° 4737.



sans doute du geste des bras, qui lui parut l'attitude de la prière, l'abbé Thédenat, qui le premier publia la stèle, la baptisa chrétienne. Vint ensuite l'abbé Bernhardt, qui, je ne sais trop pour quelle raison, fit d'Artula une *esclave* chrétienne. Le Blant voyait en elle une *vierge* chrétienne (1). M. L. Bigot se demande si le monument est réellement chrétien (2). « Le geste orant, dit-il, n'est pas spécifiquement chrétien, le mot *memoria* de l'inscription ne l'est pas davantage... la stèle n'aurait-elle pas été érigée par quelque dévot de la religion et des mystères de Mithra? »

M. Bigot est parfaitement fondé dans sa critique; il a raison « d'ôter au christianisme naissant dans nos pays, un monument douteux ». Mais l'hypothèse qu'il propose ne paraît pas plus satisfaisante que celle qu'il attaque. C'est attribuer trop d'importance aux traits maladroits d'un grossier graffite, que de vouloir reconnaître à l'inclinaison plus ou moins prononcée des bras si le geste est chrétien ou païen. Un petit triangle surmonte la tête. Serait-ce réellement un « bonnet phrygien »? A la façon dont sont représentées les oreilles, ce triangle peut fort bien figurer la chevelure. Enfin, il faudrait soumettre à une sévère critique les indications touchant le prétendu *castellum* de *Bacchi Ara* (?) et sa garnison, qui se rattacherait aux légions du Rhin (3), chez qui florissait, en effet, le culte de Mithra. Fort vraisemblablement, Artula n'était ni servante du Christ ni fervente de Mithra.

L'article du Dr Voinot, *Anthropologie et anatomie pathologique d'un crâne mérovingien, trouvé à Poussay* (Vosges, arr. et canton de Mirecourt) (4) soulève un problème médical autant qu'historique. Les lésions qui se remarquent sur un crâne, datant probablement de l'époque mérovingienne, sont-elles d'origine syphilitique?. On sait que la même question s'est posée déjà, à propos de crânes préhistoriques trouvés en Égypte et que la solution qui prévalut fut d'attribuer ces

(1) « La lettre V, dit Le Blant, qui suit le nom propre et représenterait sur un marbre païen le mot *viva*, me paraît pouvoir être ici l'abréviation de *virgo*. « Vérification faite, cette prétendue lettre V ne me semble autre chose qu'une éraflure accidentelle de la pierre.

(2) *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*, 6 mai 1911, nº 18, p. 367-370.

(3) Il suffit de parcourir l'exposé de l'abbé Bernhardt, *Deneuvre et Baccarat* (Nancy, 1895), pour s'apercevoir combien toute cette tradition est fantaisiste. C'est dans les inscriptions de Norroy, près de Pont-à-Mousson, que M. Bernhardt croit trouver la preuve de la présence de légionnaires du Rhin à Baccarat! Sur l'étymologie *Bacchi Ara*, et la dénomination de *Tour du Bacha*, voir l'hypothèse émise par M. L. Germain de Maidy, *Semaine Religieuse*, 2 sept. 1911.

(4) Voinot (Dr), M S A L 1910, p. 291-297, 1 pl.

lésions à des causes *post mortem*, notamment « à des insectes travailleurs de la mort, vrillettes et longicornes » (1). En doit-il être de même, dans le cas signalé? Le Dr Voinot se range à l'avis contraire, « d'autant plus volontiers, dit-il, que, depuis les travaux du Dr Brulard qui a découvert des exostoses syphilitiques sur des tibias provenant de sépultures gauloises, à Nod-sur-Seine (2), l'existence de la syphilis préhistorique ne saurait plus être contestée ». Il a pour lui, d'ailleurs, l'opinion de la majorité des médecins qu'il a consultés. Non seulement deux des lésions présenteraient des caractères syphilitiques très nets, mais une troisième, entre elles, conserverait la trace d'un essai d'opération. Nous ne pouvons que signaler ces faits aux savants autorisés par leur compétence à les discuter.

A. GRENIER.

(1) Cf. l'*Anthropologie*, 1910, p. 717 (*Bibliographie*).
(2) *Revue préhistorique de l'Est de la France*. Dijon, 1906, p. 166.

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — Contentons-nous de mentionner aujourd'hui le *Cartulaire de Saint-Mihiel,* publié par M. Lesort dans les *Mettensia.* On attendra pour rendre compte de cet important travail, dont deux fascicules ont déjà paru, qu'il soit terminé (1).

M. le D[r] Wichmann nous donne maintenant le deuxième volume des « rôles de ban de tréfonds » (2), dont le premier volume avait paru en 1908 (3); le tome actuel contient les bans des années 1277, 1281, 1283, 1290, 1293 et 1298. Dans l'introduction, M. Wichmann décrit successivement les rôles de ces sept années, dont deux, ceux de 1277 et de 1281, sont incomplets, il indique combien de feuillets comprend chaque rôle, quels en sont les dimensions et l'état de conservation, les scribes qui les ont rédigés. Inutile d'insister sur l'importance de ces rôles comme documents historiques. M. Wichmann l'a justement fait ressortir dans un mémoire qu'a publié l'*Annuaire de la Société d'Histoire de Metz* (3). Il a énuméré les renseignements que nous fournissent les rôles sur la topographie et la toponymie de Metz, sur les noms et prénoms des habitants, sur le chiffre de la population, sur le nombre et l'importance des métiers, etc. Nous avons lu avec un intérêt particulier les paragraphes consacrés à l'onomastique, aux métiers, au chiffre de la population, que

(1) Lesort (A.), *Cartulaire de Saint-Mihiel,* t. VI des *Mettensia.*

(2) Wichmann (D[r] K.), *Die Metzer Bannrollen des dreizehnten Jahrhunderts. Zweiter Teil.* Leipzig, Quelle et Mayer, 1910, vol. in-8° de XVIII-54*-579 p. (Forme le t. VI des *Quellen zur lothringischen Geschichte*).

(3) Wichmann (D[r] K.), *Die Bedeutung der Metzer Bannrollen als Geschichtsquelle* (A S H L 1909, 1[re] partie, p. 28-85).



M. Wichmann évalue, non d'ailleurs sans faire de prudentes réserves, à 35.000 habitants durant le treizième siècle.

M. Bresslau, le distingué professeur de l'Université de Strasbourg, publie, en l'accompagnant de savants commentaires diplomatiques, un diplôme par lequel l'impératrice régente Agnès, veuve de Henri III, accorda, le 14 octobre 1059, à la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Verdun des biens sis à Marsbah et à Ebinga dans le pagus Musilgowe (1). Mais pourquoi le savant professeur n'a-t-il identifié aucune de ces deux localités, dans lesquelles nous serions tenté de voir Marspich (2) et Ebange (3). — Notre distingué collègue, M. R. Harmand, démontre, dans un travail aussi agréable à lire que substantiel, que les lettres d'Alix de Champé au duc Raoul sont des faux du dix-huitième siècle, dont l'auteur serait Chevrier ou Mory d'Elvange (4). Tandis que M. Duvernoy ne peut se résoudre à croire ce dernier capable d'avoir fabriqué des documents historiques, M. Harmand, sans porter contre lui d'accusation formelle, estime que, s'il a été dupe des inventions d'un autre, il a été dupe volontaire et très docile, et qu'il y aurait lieu de chercher le coupable parmi les amis de Mory d'Elvange lui-même. Les arguments d'ordre philologique, sur lesquels s'appuie M. Harmand pour démontrer sa thèse, nous ont paru décisifs. Au surplus, Raoul a-t-il été réellement l'amant d'Alix ? Le fait reste douteux, les témoignages qu'en apportent Haraucourt et Florentin le Thierriat étant des plus justement suspects. En appendice, M. Harmand reproduit des fragments empruntés à Mory d'Elvange, à Louis d'Haraucourt, à Florentin le Thierriat, ainsi que le testament de Raoul, que Calmet avait déjà publié d'après l'original. — M. d'Arbois de Jubainville publie une convention intervenue le 15 juillet 1345 entre Pierre de Bourlémont et sa sœur Isabelle, dame du Châtelier, celle-ci vendant à son frère tous ses droits sur les terres et seigneuries de Greux et Domremy (5). — A M. Chevelle nous devons le vidimus, de 1465, de lettres par lesquelles René d'Anjou, duc de Bar, avait accordé ou plutôt confirmé, en 1429, les privilèges des arbalétriers de Houdelaincourt en la prévôté de Gondrecourt (6). — Une lettre de Nicolas d'Anjou,

(1) Bresslau (Prof. H.), *Eine ungedruckte Urkunde der Kaiserin Agnes* (A S H L 1909, 1re partie, p. 91-96).

(2) Lorraine, Thionville, Hayange.

(3) Hameau de la commune de Florange (Lorraine, Thionville, Hayange).

(4) Harmand (R.), *Lettres d'Alix de Champé, dame de Vandières* (M S A L 1909, p. 101-128).

(5) Arbois de Jubainville (P. d'), *Document de 1345* (B S L B 1909, p. vi-viii).

(6) Chevelle (C.), *Statuts des arbalétriers de Houdelaincourt* (B S L B 1909, p. lvi-lx).

du 16 novembre 1466, dont M. Duvernoy donne le texte, concerne des négociations entre le chapitre de Saint-Dié et le maréchal de Bourgogne, Thiébaut IX de Neufchâtel, au sujet du village de Moyemont (1). — L'abbé Aimond, le distingué historien des *Relations de la France avec le Verdunois de 1270 à 1552*, publie, avec quelques notes et une introduction, deux lettres écrites par Charles le Téméraire aux chanoines de Verdun, l'une du 2 février 1472, pour empêcher la nomination d'un coadjuteur à l'évêque Guillaume de Haraucourt, enfermé à la Bastille par ordre de Louis XI, la seconde, du 5 janvier 1475, pour proposer un successeur à ce prélat, dont on avait annoncé faussement (2) la mort. — M. Caillet publie un acte du 5 mai 1479, par lequel Marguerite de Savoie, femme du comte Ulric V de Vurtemberg, charge Jean Huttenboch de toucher pour elle une somme de 2.000 écus d'or, que lui devait le roi René et qui était gagée sur le duché de Bar (3). — Nous devons également à M. Caillet un vidimus, du 5 février 1482 (n. st.), des lettres patentes du 10 janvier précédent, par lesquelles René II remettait à son sénéchal, Baptiste de Pontevès, les seigneuries de Florenne et de Perche au pays de Liège, en gage du paiement futur d'une somme de 12.000 florins (4). — M. Duvernoy reproduit, avec notes et commentaire explicatif, une lettre écrite, le 5 décembre 1498, par René II à Jean Maradès, évêque de Toul, pour le prier d'agir auprès du pape afin d'assurer un traitement à l'organiste de l'église collégiale de Saint-Dié (5).

§ 2. **Histoire générale.** — Si l'ouvrage de M. Kern, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik*, ne nous est pas encore parvenu, nous pouvons, du moins, parler d'un important article que cet érudit a publié, dans les *Mitteilungen* de l'Institut historique autrichien, sur la cession de la rive gauche de la Meuse à la France par Albert Ier (6).

(1) Duvernoy (É.), *Lettre de Nicolas d'Anjou au chapitre de Saint-Dié* (B S A L 1910, p. 62-65).

(2) Aimond (abbé Ch.), *Deux lettres de Charles le Téméraire relatives à l'évêché de Verdun* (B S A L 1911, p. 58-64).

(3) Caillet (L.), *Une dette de René d'Anjou sur le duché de Bar* (B S A L 1910, p. 114-116).

(4) Caillet (L.), *Don de René II à Baptiste de Pontevès, sénéchal de Lorraine* (B S A L 1910, p. 153-158).

(5) Duvernoy (É.), *René II et l'orgue de la cathédrale de Saint-Dié* (B S A L 1910, p. 258-260).

(6) Kern (Fr.), *Die Abtretung des linken Maasufers an Frankreich durch Albrecht I* (Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, t. XXXI, 1911, p. 558-581).

M. Kern a étudié la question en même temps que l'abbé Aimond, et ses conclusions sont à peu près les mêmes que celles du savant lorrain. Il croit, lui aussi, qu'Albert I[er] a renoncé aux droits de l'Empire sur les territoires situés à l'ouest de la Meuse; son opinion se fonde non seulement sur les témoignages recueillis lors des enquêtes de 1387 et de 1390, mais sur les agissements de Philippe le Bel à partir de 1299, en particulier sur le traité de Bruges de 1301, par lequel le Capétien obligea le comte de Bar Henri III à se reconnaître le vassal de la France, pour les territoires qu'il possédait sur la rive gauche de la Meuse. M. Kern admet aussi que des bornes avaient été posées, au moins à certains endroits, pour marquer la nouvelle frontière entre la France et l'Empire.

§ 3. Religion, Clergé. — Dans une longue étude, précédée de considérations sur la situation particulière de Metz et des principautés lorraines, où les deux influences, française et allemande, se combattaient alors, M. Ehlen examine en détail l'histoire du grand schisme à Metz de 1378 à 1384 (1). Par suite de l'ascendant qu'avait acquis la France dans cette région, le pape d'Avignon, Clément VII, réussit à se faire reconnaître à Metz, comme à Toul et à Verdun. L'évêque de Metz, Thierry Beyer (ou Bayer) de Boppart, d'une famille rhénane, mais possessionnée en Lorraine, penchait au début vers Urbain VI, le pape de Rome, auquel le roi des Romains et la grande majorité des princes allemands devaient se rallier. Mais la république messine et le chapitre de la cathédrale s'étant prononcés pour Clément VII, force fut à Thierry, qui n'aimait pas les luttes violentes, et qui préférait les armes de la diplomatie à celles de la guerre ou de l'excommunication, d'abandonner la cause du pape de Rome pour celle de son concurrent d'Avignon. Les partisans d'Urbain VI furent chassés de Metz et firent de vaines tentatives pour y rentrer. Metz devait être de 1379 à 1380, pendant un peu plus d'une année, le quartier général du cardinal d'Aigrefeuille, légat de Clément VII en Allemagne. Celui-ci devait réussir dans la région lorraine, mais là s'arrêtèrent ses succès. La mort du duc Wenceslas de Luxembourg, en 1384, et surtout celle de Thierry, l'année suivante, mirent fin à la première phase de l'histoire du schisme à Metz. L'auteur, appuyé sur des documents inédits ou déjà publiés, en particulier sur les pièces du Vatican, mises au jour par le D[r] H. V. Sauerland, au courant des principaux ouvrages écrits

(1) Ehlen (D[r] L.), *Das Schisma im Metzer Sprengel bis zum Tode des Bischofs Theoderich Beyer von Boppart* (A S H L 1909, 2[e] partie, p. 1-69).

en ces temps derniers sur le grand schisme, a relié l'histoire du schisme à Metz, durant cette période, à celle des régions voisines et à celle, plus générale, de l'Allemagne et de la France.

§ 4. Finances. — M. Rörig commence par rappeler qu'en 1326, pressées par des nécessités financières urgentes, les autorités messines établirent un impôt sur tout acte notarié de prêt d'argent, de vente de terres, etc. (1). Les amans devaient signaler tous les actes de cette nature qu'ils avaient dressés aux receveurs de la maltôte, qui se chargeaient de percevoir cet impôt. Mais un soulèvement de la population obligea le gouvernement messin, en juin 1327, à rapporter la mesure prise un an auparavant. En 1348, le même besoin de se procurer des ressources financières détermina Metz à rétablir, avec quelques modifications, l'impôt aboli en 1327. Celui-ci, qui ne devait être levé que pendant deux ans (1348-1350), fut prorogé, en 1353, pour dix ans; en 1363, un nouvel atour reproduisit avec quelques changements celui de 1348; deux ans plus tard le montant de l'impôt fut triplé (six deniers par livre au lieu de deux). Deux nouveaux atours, du 29 juillet 1379, et du 3 janvier 1381, tout en laissant subsister le montant de l'impôt, en transformèrent le mode de perception. Désormais tous les actes sujets à l'impôt devaient être transcrits dans un « Grand pappier », c'est-à-dire dans un registre tenu par les sept de la maltôte, qui percevaient l'impôt et qui remettaient au détenteur de l'acte une quittance scellée. Seuls les actes enregistrés ainsi pouvaient être produits en justice. Après avoir exposé ces faits, M. Rörig recherche, et c'est la partie la plus neuve et la plus intéressante de son travail, quelle était l'origine de cet impôt, et s'il en existait antérieurement de similaires en Allemagne ou en France. Les villes allemandes du quatorzième siècle n'offrent rien de pareil, tandis que la royauté des derniers Capétiens et celle des premiers Valois avaient eu déjà recours à des « impôts sur les ventes ».

M. Rörig termine son très intéressant travail par des considérations sur les deux influences, allemande et française, qui se sont fait sentir à Metz au Moyen Age et sur les heureux effets que peut produire pour un pays la rencontre de deux civilisations. En appendice l'auteur reproduit l'atour, déjà publié par le comte Emmery, du 29 juillet 1379.

§ 5. Généalogies, histoire des familles. — M. Fourier de Bacourt

(1) Rörig (Dr Fr.), *Die Bullette von Metz. Ein Beitrag zur Geschichte der Verkehrssteuern und des Enregistrement* (A S H L 1909, 1re partie, p. 132-163).

donne quelques renseignements sur Guy de Nanteuil, seigneur d'Autresche, châtelain de Bar à la fin du douzième siècle, et sur ceux de ses descendants qui remplirent les mêmes fonctions aux treizième et quatorzième siècles (1). — Le Dr D. M. Grotkass retrace successivement la vie de Gilles IV, de Rodemachern, mort en 1381, fils de Jean (✝ 1360), dont l'auteur conte une lutte contre Reims de 1347 à 1349, et celles des fils de Gilles, ou du moins de trois d'entre eux, Jean, Rolland et Gilles, qui jouèrent un rôle considérable à la fin du quatorzième siècle et au début du quinzième (2). Le second d'entre eux, Roland, fut pour la forme homme d'Église, chanoine de la cathédrale de Metz, puis, à l'époque du grand schisme, candidat urbaniste au siège de Verdun en 1380-1384. Lui et ses frères furent constamment en guerre avec les seigneurs laïques et ecclésiastiques du voisinage. M. Grotkass nous parle de ces guerres et du rôle que jouèrent les frères de Rodemachern dans les conflits que souleva, au début du quinzième siècle, la question du Luxembourg, alors que Louis d'Orléans et la maison de Bourgogne se disputaient ce duché. Gilles V mourut en 1427, après avoir été gouverneur du Luxembourg à deux reprises, pour le compte d'Antoine de Bourgogne et d'Élisabeth de Görlitz.

§ 6. Biographies. — Dagobert II, fils de saint Sigisbert, périt assassiné en 679; le peuple le considéra comme un martyr et l'honora comme un saint. M. Houzelle expose brièvement la vie de ce prince et raconte les légendes qui se formèrent autour de son nom (3). — M. l'abbé Idoux recherche à quelles familles appartenaient le fondateur de l'abbaye de Bonfays, Guillaume d'Arches, et sa belle-sœur Valence, qui participa à cette création (4). D'après l'auteur, Valence serait de la famille de Deuilly-Apremont, et Guillaume de celle de Trilleux. Bernole, qu'une bulle de Lucius III accole au nom de Guillaume, serait, en réalité, Bernay, fief de la seigneurie de Prez-sous-Lafauche. Étude intéressante, ingénieuse, qui se termine par l'énumération des membres de la famille Arches-Trilleux. Toutefois, Guntherus et Gualterus sont, non point des formes différentes d'un même nom, comme le prétend à tort l'abbé Idoux, mais bien deux noms

(1) Fourier de Bacourt (comte), *Les Châtelains de Bar de la maison d'Autresche* (B S L B 1909, p. cxv-cxvii).

(2) Grotkass (Dr), *Zur Geschichte der Herren von Rodemachern* (A S H L 1909, 2e partie, p. 105-131).

(3) Houzelle (F.), *Le Meurtre du roi Dagobert* (B S N M 1909, p. 19-23).

(4) Idoux (abbé), *Guillaume d'Arches, fondateur de Bonfays* (B S A L 1910, p. 193-208).

différents. — Jacques de Sierck, d'une famille de l'ancienne chevalerie lorraine, avait fait ses débuts ecclésiastiques dans l'église de Metz, et il y arriva jusqu'à la dignité de princier du chapitre. Devenu, en 1439, archevêque de Trèves, il forma le projet, en raison de la pauvreté et de l'endettement de son église, de se faire nommer évêque de Metz, lorsque son oncle maternel, Conrad Bayer de Boppart, viendrait à mourir. C'est l'histoire des efforts persévérants de Jacques de Sierck que nous raconte M. Grimme d'après des documents en partie déjà connus, en partie restés inédits (1). Pour arriver à ses fins, Jacques devait obtenir l'approbation du pape Nicolas V et celle du roi des Romains, Frédéric III : il les eut. En vue de mieux assurer son élection future, il voulut devenir le coadjuteur de son oncle, Conrad Bayer de Boppart : celui-ci donna son consentement sans difficulté (2 septembre 1455). Cet arrangement devait être approuvé par le chapitre de Metz : il le fut, malgré la vive opposition de quelques chanoines. Jacques se fit ensuite reconnaître en qualité de coadjuteur par les municipalités et par les châtelains du temporel des évêques de Metz. Il touchait au but, et n'avait plus qu'à attendre tranquillement la mort de son oncle, lorsqu'il fut emporté lui-même le 28 mai 1456. En appendice, M. Grimme a publié le traité du 2 septembre 1455 et les lettres par lesquelles le châtelain de Moyen, d'une part, le maire et les échevins de Vic, de l'autre, promettaient obéissance à Jacques de Sierck. — M. Bonnardot ne croit pas que le chroniqueur messin Jean Aubrion ait appartenu au paraige de Jurue (2), dont plusieurs membres furent, aux treizième et quatorzième siècles, amans, échevins, chanoines ou soldoyeurs; il semble que son père ait été originaire de Morhange. On sait peu de chose sur la vie de Jean, qui naquit probablement en 1440 et mourut en 1501. Il est possible qu'il ait été plusieurs fois secrétaire des seigneurs messins que la République envoya en ambassade à différents princes. M. Bonnardot parle ensuite du journal de Jean Aubrion, qui va de 1445 à 1501, des manuscrits de ce journal et de l'édition qu'en a donnée M. Lorédan Larchey.

§ 7. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, etc. — M. Germain discute certaines assertions relatives à Marville (3), avancées par un

(1) GRIMME (Dr Fr.), *Der Trierer Erzbischof Jacob von Sirk und seine Beziehungen zur Metzer Kirche* (A S H L 1909, 1re partie, p. 108-131).

(2) BONNARDOT (F.), *Jean Aubrion* (M E 1910-1911, p. 318-324).

(3) GERMAIN DE MAIDY (L.), *A propos d'une récente étude sur Marville* (B S N M 1908, p. 15-18 et 58-65).

érudit belge, M. Bernays, dans un article de la Revue belge de numismatique (*Esterlins ardennais inédits*). — M. Gilbert, auteur de diverses études sur le pays de Bitche, s'occupe du château de Waldeck (1), dont il décrit les ruines, et dont il raconte l'histoire et les légendes. Des gravures hors texte et dans le texte illustrent l'étude de M. Gilbert, que complète un tableau généalogique de la maison de Kirkel; celle-ci, issue des comtes de Saarwerden, resta maîtresse de Waldeck jusqu'à son extinction au quatorzième siècle.

§ 8. **Art héraldique.** — M. Max Prinet cherche à prouver, à l'aide de deux textes, que « Prény » a bien été, au moins aux quatorzième et quinzième siècles, le cri de guerre des ducs lorrains, et cela, contrairement à l'opinion de MM. L. Germain, E. Duvernoy et R. Harmand (2). — M. L. Germain maintient ses affirmations précédentes, et prétend que les auteurs des textes cités par M. Max Prinet ont mal interprété le passage du « Tournoi de Chauvency », de J. Bretex (3); d'après M. Germain, il s'était formé de bonne heure une légende sur le cri de guerre de nos ducs. — M. L. Germain rappelle, à propos d'une communication de M. Durrieu à l'Académie des Inscriptions, que le roi René modifia plusieurs fois ses armoiries (4).

§ 9. **Numismatique.** — D'après le regretté L. Quintard, des deniers toulois anonymes doivent être attribués à l'évêque Eudes de Vaudémont, successeur de Pierre de Brixey (5). M. Quintard explique, en outre, comment Mathieu de Bitche, successeur d'Eudes, fut amené à placer une croix ancrée au revers de ses monnaies. — M. R. Martz publie à nouveau dans le B S L B la description de trois monnaies barroises rares ou inédites, déjà parue dans la *Revue numismatique* de 1907 (6).

§ 10. **Travaux relatifs à Jeanne d'Arc.** — Nous n'avons nullement la prétention de donner une bibliographie complète des travaux

(1) Gilbert (L.), *Le Château de Waldeck* (A 1908-1909, p. 282-293).

(2) Prinet (M.), *Note sur le cri d'armes de la Maison de Lorraine* (B S A L 1910, p. 37-41).

(3) Germain (L.), *Sur le cri d'armes de la Maison de Lorraine* (B S A L 1910, p. 60-62).

(4) Germain (L.), *Armoiries du roi René* (B S A L 1908, p. 92-93).

(5) Quintard (L.), *Quelques réflexions sur des deniers toulois des douzième et treizième siècles* (B S A L 1907, p. 169-174).

(6) Martz (R.), *Numismatique barroise* (B S L B 1909, p. cviii-cxii).

consacrés à Jeanne d'Arc; elle remplirait plusieurs dizaines de pages de ce fascicule et, en nous entraînant fort loin de la Lorraine, nous ferait sortir des limites dans lesquelles nous devons nous tenir. Qu'il nous suffise donc de parler de quelques ouvrages d'ensemble concernant la Pucelle, et de divers articles ou mémoires qui ont trait aux origines de Jeanne.

France (A.), *Vie de Jeanne d'Arc.* Paris, Calmann-Lévy, s. d., 2 vol. in-8 de LXXXIII-553 et 483 pages.

Ce n'est pas sans quelque surprise — mêlée d'appréhension — que les lecteurs de *La Rôtisserie de la reine Pédauque* et de *L'Orme du Mail* ont vu M. Anatole France aborder un sujet aussi délicat que l'histoire de Jeanne d'Arc. Qu'y a-t-il de commun entre la Pucelle d'une part, l'abbé Jérôme Coignard et M. Bergeret de l'autre? Pour justifier la hardiesse de M. France, on avança tout d'abord que celui-ci, ancien chartiste, avait simplement repris un sujet qu'il avait autrefois traité comme thèse de l'école. Mais l'explication, au dire de gens mieux informés, ne valait rien, M. France n'étant jamais passé par l'École des chartes. Est-ce à dire que l'œuvre du spirituel académicien soit superficielle? En aucune façon. De la préface, ainsi que des notes mises au bas des pages, il ressort que l'auteur a consulté tous les documents de quelque importance se rapportant à son sujet, et la plupart — sinon la totalité — des travaux consacrés à Jeanne d'Arc. L'érudition de M. France n'a rien de rébarbatif; ses deux volumes sont écrits avec le même soin, d'un style aussi impeccable que les romans ou les nouvelles du même auteur. M. Anatole France s'est appliqué à comprendre et à nous faire comprendre Jeanne d'Arc elle-même ainsi que ses contemporains, à retrouver en quelque manière leur état d'âme : a-t-il réussi à nous montrer la vraie Jeanne d'Arc et à rendre compte de l'œuvre qu'elle a accomplie? A-t-il écrit, comme l'ont proclamé un peu à la légère quelques-uns de ses admirateurs, le livre définitif sur la vierge de Domremy? Telle n'est pas notre impression. Dominé par certaines conceptions philosophiques, préoccupé d'expliquer par des causes purement humaines la vie et l'œuvre de Jeanne d'Arc, il ne parvient pas à nous les rendre intelligibles. A l'en croire, Jeanne aurait à Domremy subi l'influence de quelques membres du clergé; ce sont eux qui l'auraient endoctrinée, qui lui auraient inspiré l'idée de sauver le royaume de France. A diverses reprises (1), il nous parle avec insistance de ces influences

(1) Voir en particulier les pages 54, 74, 90, 91, 212, etc., du t. I.



exercées sur Jeanne; celle-ci n'aurait été, pour ainsi dire, qu'un instrument entre les mains de quelques clercs ou de quelques moines. Les hypothèses de M. France ont, à notre avis, le double tort de ne reposer que sur des bases bien fragiles et de ne pas fournir une explication suffisante des résultats obtenus par Jeanne d'Arc. D'ailleurs, si on les accepte, le problème de la formation et de la mission de la Pucelle ne se trouve nullement résolu. Admettons un instant que la fille de Jacques d'Arc ait été, comme le veut M. France, endoctrinée par des membres du clergé : comment expliquer alors que ceux-ci, simples prêtres de campagne ou moines mendiants, aient pu seulement concevoir la pensée d'inspirer à une petite paysanne le projet d'aller trouver Charles VII et de l'aider à reconquérir son royaume? Comment expliquer qu'ils aient réussi à prendre sur elle assez d'influence pour la déterminer à entreprendre l'exécution de ce projet, en apparence fou et chimérique? Non assurément, pareille idée ne serait jamais venue naturellement à l'esprit de quelques clercs ou de quelques moines obscurs de la région meusienne, vivant fort loin de la cour; jamais non plus, livrés à leurs seules forces, ils n'auraient convaincu Jeanne qu'elle avait une grande mission à remplir.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'histoire de Jeanne d'Arc, histoire qui, à partir du moment où Jeanne quitte Vaucouleurs pour aller à Chinon, n'appartient plus à la *Bibliographie lorraine.* Disons seulement qu'en ce qui concerne la nationalité de la Pucelle, sujet qui a déjà fait couler des flots d'encre, M. Anatole France s'est — avec beaucoup de raison — abstenu de discuter les différentes théories soutenues par les érudits barrois, lorrains ou champenois. Toutefois, il a eu tort de dire, à propos de la partie méridionale de Domremy, qui faisait partie de la prévôté de Gondrecourt dans le Barrois mouvant : « C'était Lorraine et Barrois. » Quand on écrit l'histoire du quinzième siècle, on n'a pas le droit de parler, comme le fait l'auteur, « des ducs de Lorraine et de Bar ». Enfin, pourquoi appeler « Sombar » le mont Bar près de Toul?

En définitive, si l'histoire de Jeanne d'Arc de M. Anatole France est curieuse, intéressante même, elle nous semble un peu terne, un peu froide; enfin, et surtout, nous n'y trouvons pas une image fidèle de l'héroïne qui délivra la France de l'invasion anglaise. Malgré toute sa souplesse, malgré toute sa pénétration, l'ingénieux et subtil académicien n'a pas réussi, croyons-nous, à retrouver la vraie Jeanne d'Arc; elle lui est restée en quelque sorte impénétrable, et ceci ne saurait nous surprendre, pour peu que nous songions aux deux natures — si profondément différentes — de Jeanne et de son biographe.

Hanotaux (G.), *Jeanne d'Arc*. Paris, Hachette, vol. grand in-8 de XIII-481-IX pages.

En commençant à lire la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, on sera peut-être un peu déconcerté par le plan de l'ouvrage : après avoir exposé dans un premier livre, et d'une façon assez brève, la biographie même de Jeanne, l'auteur examine longuement au livre deuxième ce qu'il appelle les quatre mystères de la vie de l'héroïne, la formation, la mission, l'abandon et la condamnation; enfin, dans un troisième et dernier livre, il retrace la vie posthume de Jeanne. Ce plan a entraîné M. Hanotaux à des répétitions, puisqu'il s'est trouvé forcé de revenir, dans le livre deuxième, sur des faits dont il avait déjà parlé au livre précédent.

M. Hanotaux n'a pas prétendu faire un ouvrage d'érudition (1); mais sa Jeanne d'Arc est une œuvre de haute vulgarisation, écrite pour le public lettré par un historien intelligent, bien informé, qui, de plus, a été mêlé aux grandes affaires de son temps. Si M. Hanotaux a pu, grâce à son expérience de la politique, mieux comprendre les événements du quinzième siècle, son récit n'a pourtant pas la froideur ni la sécheresse qui gâtent parfois les travaux des historiens raisonneurs; tout au contraire, l'auteur, animé d'une profonde sympathie et d'une vive admiration pour Jeanne d'Arc, a su donner à son récit une chaleur et une émotion qui gagnent vite le lecteur.

D'un bout à l'autre de son livre, M. Hanotaux a fait preuve d'une impartialité que l'on serait presque tenté de trouver excessive. N'aurait-il pas dû, par exemple, se montrer plus sévère, sinon à l'égard des juges de Jeanne, dont la conduite peut dans une certaine mesure s'expliquer, du moins pour le roi Charles VII, qui fit preuve d'une ingratitude odieuse?

Nous ne pouvons nous étendre ici, notre *Bibliographie* étant réservée à la Lorraine, sur des événements qui n'ont avec notre pays que de lointains rapports ou même pas de rapports du tout. Mais Jeanne appartient à la région lorraine par sa naissance et par sa formation. M. Hanotaux a effleuré au début de son livre I, et dans le chapitre où il étudie la formation de la Pucelle, la question ardue de sa nationalité. Il est certain, et l'auteur le reconnaît, que le village de Domremy, lieu de naissance de Jeanne, dépendait de la France, soit qu'il fît partie du Barrois mouvant, soit qu'il se trouvât situé dans le domaine royal proprement dit; seulement, M. Hanotaux

(1) P. 154, M. Hanotaux a commis un fâcheux contresens en traduisant « coués » par « couards »; en réalité, ce terme signifie « qui a une queue ».

n'explique pas pourquoi Jeanne a été et est encore appelée la « bonne Lorraine ». La vérité est que, si le terme de Lorraine, pris au sens politique, ne s'applique alors qu'au petit duché féodal de ce nom, géographiquement il continue de désigner l'ensemble des territoires formés par les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun; Domremy se trouvant dans le diocèse de Toul, ses habitants pouvaient à ce titre être qualifiés de Lorrains. Par contre, M. Hanotaux, en s'appuyant sur les documents déjà publiés et en se servant des travaux de ses devanciers, explique bien quelles influences se sont exercées sur Jeanne durant son enfance, et comment s'est développé en elle un ardent patriotisme. Sur la question délicate des influences surnaturelles, M. Hanotaux, qui est un penseur libre, ne se montre pas nettement affirmatif; avec un vrai sens historique, il semble admettre qu'elles ont pu se produire sur Jeanne, et il se garde de les rejeter *a priori*, parce qu'elles sont en opposition avec certaines théories philosophiques.

Ce qui nous intéresse encore dans le livre de M. Hanotaux, ce sont les quelques pages où, après G. Save et G. Lefèvre-Pontalis, il retrace brièvement la vie de la fausse Pucelle, celle qui épousa le sire des Armoises.

Grâce aux nombreuses reproductions de gravures du quinzième ou du seizième siècle qui illustrent le volume de M. Hanotaux, le lecteur se trouve replacé dans le milieu où Jeanne avait autrefois vécu. C'est là, il faut le reconnaître, une très heureuse inspiration de l'auteur.

Voici maintenant quelques articles qui se rapportent plus ou moins directement aux origines de la Pucelle.

M. E. des Robert (1) publie, en les faisant précéder d'une introduction explicative, quatorze documents du quatorzième siècle, tirés des archives de Meurthe-et-Moselle, où sont mentionnés plusieurs personnages, nobles ou roturiers, portant le nom d'Arc, et tirant ce nom du village d'Arc, appelé aujourd'hui Art-sur-Meurthe. Déjà, M. Dorez, dans une étude parue en 1903, avait reproduit plusieurs actes de la même époque, où figuraient des roturiers originaires du même village. Rien ne prouve d'ailleurs qu'aucun de ces personnages ait eu des liens de parenté avec la Pucelle, ni que Jacques d'Arc, le père de Jeanne, soit né à Art-sur-Meurthe; la chose est simplement

(1) Robert (E. des), *Recherches sur l'origine du nom d'Arc* (M S A L 1910, p. 219-264).



possible, et nous devons ajouter que M. E. des Robert, en véritable historien, s'est gardé de tirer des documents qu'il publiait des conclusions téméraires.

M. E. Stofflet (1) discute la légende d'après laquelle Jeanne aurait entendu ses voix, selon les uns à l'arbre des fées, suivant les autres dans une chapelle consacrée à Notre-Dame. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Jeanne elle-même, les voix ne se sont adressées à elle qu'une seule fois près de l'arbre des fées. Quant à la chapelle de Bermont, elle n'existait pas encore au quinzième siècle.

M. L. Germain (2) discute et combat, avec une érudition aussi ingénieuse que solide, l'opinion d'après laquelle l'arbre des fées se serait élevé dans un lieu que les croyances populaires prétendaient hanté par les esprits malins. Pour M. Germain, l'arbre n'était pas maudit, et l'emplacement n'avait point la mauvaise renommée qu'on lui a plus tard attribuée à tort.

Le lieutenant Bernardin (3) reproduit les quelques lignes, d'ailleurs correctes, que Condillac, qui fut abbé commendataire de Mureau, non loin de Domremy, consacre à Jeanne dans son *Cours d'Études*.

R. Parisot.

(1) Stofflet (E.), *La Légende du Bois-Chenu à Domremy-la-Pucelle* (B S A L 1910, p. 99-114).

(2) Germain de Maidy (L.), *L'Arbre des fées à Domremy se trouvait-il en un lieu mal famé?* (B S A L 1911, p. 29-38).

(3) Bernardin (L.), *Condillac et le pays de Jeanne d'Arc* (M E 1910-1911, p. 222-227).

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

CHRONIQUE

§ 1. Documents. — M. P. d'Arbois de Jubainville reproduit un acte latin de 1550, par lequel Étienne Laguerre, notaire apostolique, somme, à la requête de la communauté des habitants de Villotte-devant-Louppy, les religieux du prieuré de Dieu-en-Souvienne et de l'abbaye de Lisle-en-Barrois de se dessaisir de différents actes intéressant Villotte (1). — Les archives de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris possèdent des documents intéressant les fortifications de Metz, de Toul et de Verdun; il y a dans ce fonds des pièces de toute nature, lettres missives, édits, arrêt du Conseil d'État, suppliques, états de paiement et de dépenses, allant de 1590 à 1631. M. G. Grillet a estimé, avec juste raison, que ces documents méritaient d'être mis au jour (2), et, non content de les publier, il les a fait précéder d'une étude, où se trouve exposé tout ce qu'ils nous apprennent sur le personnel de fonctionnaires qui avait à diriger, à exécuter ou à payer les travaux : contrôleurs généraux des réparations, fortifications des provinces de Champagne et de Brie, des villes de Metz, de Toul et de Verdun, commis du contrôle, trésoriers, gouverneurs, ingénieurs, entrepreneurs, notaires, etc. Deux personnages ont longtemps retenu l'attention de M. Grillet, le contrôleur général Pierre Lavisey, et son commis Guillaume Robillart, qui essaya de supplanter son supérieur hiérarchique. L'histoire des démêlés de

(1) Arbois de Jubainville (P. d'), *Une Recherche d'archives à Villotte-devant-Louppy en 1550* (B S L B 1909, p. xliii-xliv).

(2) Grillet (G.), *Documents inédits concernant les fortifications de Metz, Toul et Verdun sous Louis XIII, précédés d'une étude* (M S A L 1909, p. 167-312, avec 1 plan).

Lavisey et de Robillart est peut-être la partie la plus intéressante et la plus instructive du travail dont nous parlons. Un plan de Verdun, reproduction de celui de A.-H. Van Loon (1695), est joint à l'étude de M. Grillet. — M. Ferdinand des Robert ayant été prématurément enlevé avant d'avoir pu terminer un important travail sur Charles IV à Tolède, son neveu, M. E. des Robert, a été chargé par la Société d'archéologie lorraine de publier, en les accompagnant de notes explicatives, les documents inédits réunis par le regretté défunt (1). Si M. E. des Robert trouvait dans le travail de son oncle une partie des renseignements nécessaires à la rédaction des notes, il n'en a pas moins dû se livrer, pour compléter ces données, à de longues et patientes recherches. C'est le duc de Lorraine qui a écrit de sa main la plupart des lettres qui composent le recueil dont nous parlons; elles n'intéressent pas seulement l'histoire des négociations que noua le duc de Lorraine avec la cour d'Espagne en vue d'obtenir son élargissement de la prison de Tolède; on en peut recommander la lecture à qui veut connaître le caractère ondoyant et mobile du prince lorrain, l'un des hommes les plus inconséquents et les plus inconstants, en apparence au moins, qui aient jamais existé. — Le chapitre de la cathédrale de Verdun ne voulait pas, comme nous l'apprend une ordonnance de 1624, publiée par M. Errard, que l'on passât des marchés dans les tavernes, ni même que l'on y allât boire (2). — Henri Lepage avait déjà donné dans ses *Archives de Nancy*, tome II, les passages des *Journaliers de la famille de Marcol* qui présentent de l'intérêt pour l'histoire générale. M. de Mahuet publie cette fois *in extenso* tous les documents provenant de cette famille (3). Les Marcol, originaires du Languedoc, fixés en Lorraine au dix-septième siècle, fournirent à la magistrature lorraine un certain nombre de membres distingués jusqu'à la Révolution française. Les *Journaliers* que publie M. de Mahuet sont intéressants à lire; ils nous font connaître comment vivait une famille de robe sous l'ancien régime, de quelle façon l'on y envisageait les événements de la vie, naissances, mariages, morts. Par contre, les mentions relatives à l'histoire générale n'apprennent rien que l'on ne sût déjà par ailleurs. M. de Mahuet a com-

(1) Robert (F. et E. des), *Documents inédits sur la captivité de Charles IV à Tolède (1654-1659)*, avec une introduction de M. R. Parisot (M S A L 1910, p. 333-420).

(2) Errard (P.), *Une Ordonnance du chapitre de la cathédrale de Verdun (1624)* (B S N M 1908, p. 66-67).

(3) Mahuet (comte de), *Journaliers de la famille de Marcol* (M S A L 1909, p. 341-426).

plété son travail par des notes explicatives et par un index alphabétique des noms cités dans les *Journaliers*. — Un anonyme publie la plainte, déposée en 1699, devant le conseil de ville de Bar-le-Duc, par M. Estienne, vicaire de l'église paroissiale de Notre-Dame, contre dom Louis, bénédictin du prieuré de Bar-le-Duc (1); dom Louis avait refusé de donner sa bénédiction au R. P. Mathias, capucin, que M. Estienne avait chargé de prêcher ce jour-là, et l'avait empêché de prononcer son sermon. — M. Lambert, instituteur à Heudicourt, publie deux délibérations de la communauté des habitants (2) de Trognon (aujourd'hui Heudicourt); l'une est de 1708, l'autre de 1709. — D'après une ordonnance des chanoines de Verdun, publiée par M. Errard, les chiens des sujets du chapitre ne devaient sortir que tenus en laisse ou munis d'un billot attaché à leur cou (3). — Un Allemand, J.-S. Keyssler, de Thurnau, dans la Bavière actuelle, fit en Europe un voyage au cours duquel il visita, en 1731, la Lorraine. Le récit des voyages de Keyssler parut en 1740 sous le titre *Neueste Reisen durch Teutschland... und Lothringen*. L'ouvrage se termine justement par la lettre où l'auteur parle du séjour qu'il a fait en Lorraine. En dépit de quelques inexactitudes, la relation de Keyssler offre un véritable intérêt par les renseignements qu'elle fournit sur François III, alors à Lunéville, sur la cour de ce prince, sur l'académie de jeunes gentilshommes qu'avait créée Léopold, sur V. Jamerai-Duval, sur Vayringe, sur le Nancy d'avant Stanislas. M. Pfister a donc été très heureusement inspiré en traduisant et en annotant les impressions du voyageur allemand qui concernent notre pays (4). — M. Pfister donne la suite du journal du libraire Nicolas, dont il avait déjà publié la première partie en 1899 (5). Il s'y trouve beaucoup de faits intéressant l'histoire de Nancy et de la Lorraine. Si Nicolas était resté Lorrain de cœur, il n'exprime ses sentiments qu'en termes très mesurés. Était-ce prudence de sa part ou modération naturelle? — Un anonyme publie des fragments des Mémoires de Menin, conseiller au Parlement de Metz durant le dix-huitième siècle; le morceau le

(1) X..., *Un Conflit entre réguliers et séculiers dans l'église Notre-Dame de Bar* (B S L B 1910, p. XXXIX).

(2) LAMBERT, *Assemblées de la communauté des habitants de Trognon* (B S L B 1909, p. LXXXVII-LXXXVIII).

(3) ERRARD (P.), *A propos du droit de chasse* (B S N M 1908, p. 19-21).

(4) PFISTER (Chr.), *Description de Lunéville, de Nancy et de la Cour de Lorraine en 1731* (B S P V 1910, p. 5-38).

(5) NICOLAS (J.-F.), *Journal de ce qui s'est passé en Lorraine depuis l'année 1745 jusqu'en l'année 1749*, édité par Chr. PFISTER (M S A L 1909, p. 129-166).

plus intéressant concerne le séjour de Louis XV à Metz en 1744 (1). —Voici un document de 1758 relatif à Dainville-aux-Forges, reproduit par M. Fageot-Darcémont (2). C'est la déclaration que fit, en 1759, le sous-fermier du domaine à Dainville des droits divers dus soit au roi de France, soit au roi de Pologne, en tant que duc de Bar. A cette pièce M. Fageot a joint quelques renseignements sur le domaine ducal à Dainville pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

§ 2. **Histoire générale.** — Le regretté M. Huber, qui a publié en 1906 des documents, en partie inédits, sur Sarreguemines au dix-septième siècle, s'est occupé, dans un travail plus court, de la guerre des Rustauds (3). Après un exposé succinct des débuts de la Réforme dans la région lorraine et de la révolte des Rustauds, viennent d'assez longs extraits de Volcyr, et des interrogatoires que les enquêteurs, envoyés par Charles III dans la Lorraine allemande, firent subir aux maires et à plusieurs habitants de différentes localités, qui avaient manifesté des sympathies pour les Rustauds. Nous trouvons à la suite de ces pièces, déjà publiées par H. Lepage en 1861, quelques documents inédits tirés des archives de Meurthe-et-Moselle : ils mentionnent les amendes infligées à des habitants de la Lorraine allemande, compromis dans la révolte des paysans. — Les archives départementales de la Lorraine possèdent une sauvegarde aux armes de France, surmontées d'une couronne royale et entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, scellée du sceau du margrave Albert de Brandebourg-Culmbach, surmontée enfin de la devise : « *Vindex libertatis Germaniae et principum captivorum.* » Ce document a donné au savant Dr Wolfram l'occasion d'étudier les pourparlers auxquels les sauvegardes donnèrent lieu lors des négociations menées à Friedewald, en 1552, par les princes allemands et par Mgr de Fresse, évêque de Bayonne, représentant de Henri II (4). D'après les clauses du traité, les sauvegardes ne devaient avoir de valeur qu'à la condition d'être scellées des sceaux de deux au moins des princes protestants allemands; pourtant, la pièce qui se trouve à Metz ne porte que le sceau

(1) Menin, *Mémoires inédits* (M E 1909, p. 114-124 et 602-630).

(2) Fageot-Darcémont (A.), *Un ancien document sur Gondrecourt-le-Château* (P L P M 1910, p. 177-181).

(3) Huber (E.), *Épisode de la guerre des Rustauds (1525)* (M A M 1905-1906, p. 139-188).

(4) Wolfram (Dr G.), *Die Salvagardia des Fürstenbundes von 1552* (A S H L 1909, 1re partie, p. 230-235).

d'Albert de Brandebourg. D'après M. Wolfram, ces sauvegardes, dont il donne un fac-similé, auraient été imprimées en Hesse. — La remarquable étude écrite par M. Davillé sur les *Prétentions de Charles III à la couronne de France* l'a amené à examiner de près les invasions des protestants, français ou allemands, en Lorraine, au cours des années 1587 et 1591 (1). Pour la première, l'auteur suit l'armée protestante à travers notre pays, notant les violences de toutes sortes qu'elle avait commises. Les protestants devaient revenir en 1591 et se livrer, en Lorraine, à de nouveaux excès. Le pays, qui jouissait auparavant d'une aisance relative, fut gravement atteint dans sa prospérité; comme le dit très justement M. Davillé, bien des ruines, attribuées en général à la guerre de Trente ans, datent en réalité de 1587 et de 1591. C'est l'adhésion officielle de Charles III à la Ligue, qui avait provoqué ces représailles de la part des protestants. Des illustrations, empruntées à l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, et représentant Charles III, son fils Henri et le duc de Guise, complètent cet intéressant travail. — La population de Bar-le-Duc se montra plutôt mécontente de la restauration, en 1698, du pouvoir ducal; M. Fourier de Bacourt rappelle les difficultés qu'opposèrent les Barrisiens au nouveau régime, et les mesures de rigueur que dut prendre Léopold à l'égard des récalcitrants (2). — M. d'Arbois de Jubainville fait remarquer que la prise de possession, par Stanislas, du duché de Bar, précéda de six semaines celle du duché de Lorraine (3), et il rappelle à ce propos que le Barrois, tout en ayant depuis 1480 le même souverain que la Lorraine, conserva son autonomie jusqu'à la fin de l'ancien régime.

§ 3. **Instruction publique.** — Quelques jeunes Lorrains suivirent aux quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles les cours de l'Université de Bâle; comme celle-ci était devenue protestante en 1529, on est en droit de supposer que les Lorrains qui l'ont fréquentée à partir de cette date étaient favorables aux idées nouvelles. M. Pfister a publié les noms des étudiants et identifié bon nombre d'entre eux (4). — Le premier maître d'école connu de Barbonville

(1) Davillé (L.), *Les Ravages de la Lorraine pendant la Ligue* (P L P M 1911, p. 7-19 et 70-79).

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Débuts du règne de Léopold dans le Barrois* (B S L B 1910, p. xv-xix).

(3) Arbois de Jubainville (P. d'), *La Prise de possession du duché de Bar par Stanislas en 1737* (B S L B 1911, p. x-xii).

(4) Pfister (Chr.), *Liste des étudiants lorrains inscrits à l'Université de Bâle* (B S A L 1910, p. 124-133 et 160-163).

(Meurthe-et-Moselle, Lunéville, Bayon), apparaît en 1611. M. Houillon publie les noms de quelques-uns des maîtres qui donnèrent, depuis cette époque jusqu'en 1789, l'enseignement aux enfants de Barbonville, les obligations qui leur incombaient, et les revenus fort modestes qu'ils percevaient (1). — Il est fâcheux qu'on ait publié telles quelles les notes laissées par feu M. Chabert sur l'ancien collège royal de Saint-Louis (2), que les chanoines réguliers de Saint-Augustin avaient fondé à Metz au dix-huitième siècle. Si l'auteur avait plus longtemps vécu, il n'aurait pas manqué de mettre en ordre les matériaux qu'il avait réunis et d'en tirer une étude, où le lecteur aurait pu se reconnaître.

§ 4. **Finances.** — M. Alfred Weyhmann a repris, mais en les étudiant avec plus de détails, les questions qu'avait déjà traitées M. Baumont (et non M. Beaumont comme l'écrit à tort M. Weyhmann à la note 1 de la page 27), dans ses *Études sur le règne de Léopold*, au chapitre XII, les « Finances » de Léopold (3). Les grandes dépenses auxquelles se livrait le duc de Lorraine avaient mis ses finances dans une situation critique. Pour sortir d'embarras, Léopold recourut, comme le faisaient alors beaucoup de princes, à des expédients plus ou moins heureux, et prêta l'oreille à des spéculateurs d'honnêteté douteuse. C'est ainsi qu'en 1720 le duc créa, sous le nom de « Compagnie de Lorraine », une société qui devait travailler à développer dans ses États l'industrie et le commerce. L'affaire, mal dirigée, aboutit à un échec, et la Société fut dissoute le 31 mars 1722. Deux ans après, Léopold se laissait endoctriner par un Genevois, Regard d'Aubonne, que lui avait présenté le marquis de Lunati-Visconti. Par un édit du 8 juin 1724, il autorisa ce personnage à constituer une « compagnie de commerce de Lorraine ». D'Aubonne s'engageait à payer en quatorze ans les dettes du Gouvernement lorrain, jusqu'à concurrence de 7.600.000 livres. Le duc avait permis à d'Aubonne d'organiser une loterie, et le financier comptait retirer de la vente des billets des bénéfices tels qu'il se trouverait en état de tenir ses promesses; mais les résultats furent tout à fait différents de ceux qu'espérait d'Aubonne. La loterie échoua, la Compagnie fit faillite, d'Aubonne,

(1) Houillon (L.), *L'École de Barbonville jusqu'à la Révolution* (B S A L 1910, p. 52-59).

(2) Chabert (F.-M.), *L'Ancien collège royal de Saint-Louis à Metz* (P L P M 1911, p. 266-271).

(3) Weyhmann (A.), *Die Herzoglich-Lothringische Handelskompagnie, 1720-1725* (A S H L 1909, 1re partie, p. 1-27).

qui était parti pour Paris, fut jeté à la Bastille, et ses collègues lorrains, les co-directeurs de la Compagnie, furent emprisonnés à Nancy. Si M. Weyhmann a donné sur la loterie beaucoup plus de détails qu'on n'en trouve dans l'ouvrage de M. Baumont, si, en particulier, il a montré quel rôle jouait cette loterie dans le système de d'Aubonne, par contre, il a eu le tort de passer sous silence ce qui se rapporte au surhaussement opéré par d'Aubonne dans la valeur des espèces monétaires. On est également en droit de s'étonner que M. Weyhmann n'ait, dans son travail, renvoyé qu'une seule fois à l'ouvrage de M. Baumont.

§ 5. Industrie. — Il y avait déjà trente-deux ans qu'une manufacture de draps et de bas de laine avait été installée à Maréville, lorsqu'en août 1748 l'Hôtel de Ville de Nancy en concéda l'exploitation à MM. de Braux, Le Bel et Thomas. A peine les nouveaux entrepreneurs avaient-ils pris possession de Maréville, qu'ils durent se retirer devant les frères de la Doctrine chrétienne, que Stanislas envoyait là pour y organiser une maison d'éducation et de correction à l'usage des enfants. En 1750, l'Hôtel de Ville accorda la Vénerie en échange de Maréville à M. de Braux et à ses associés. De Braux se retira en 1755, et la Société prit le nom de Le Bel et Cie. Malgré son activité et son intelligence, Le Bel, qui ne trouvait pas à écouler ses produits, se vit, en 1758, menacé d'une faillite. Il se remit à l'œuvre, et de 1760 à 1774 la manufacture prospéra. De deux cent cinquante à trois cents ouvriers et ouvrières y trouvaient de l'ouvrage. Mais en 1774, le Gouvernement français voulut installer à la Vénerie un hospice d'enfants trouvés. Le Bel, après avoir lutté pendant quatre années, finit de guerre lasse par céder en 1778. Quand il se fut retiré, son gendre Liot et son fils se disputèrent les droits et privilèges qui lui avaient été octroyés. Ce fut Liot qui l'emporta; il restaura à Bonsecours une fabrique, qui reçut le nom de Manufacture royale de la Vénerie. Les affaires marchèrent assez bien jusqu'à la Révolution; les événements d'alors obligèrent Liot à fermer ses ateliers et à quitter Nancy. M. Parmentier, à qui nous devons cette intéressante étude sur la manufacture de Maréville-La Vénerie (1), fait observer qu'à côté d'ouvriers libres, Le Bel et son gendre employèrent, à plusieurs reprises, des enfants trouvés et des filles enfermées. Il ressort du travail de M. Parmentier qu'avec la politique économique,

(1) Parmentier (L.), *La Manufacture royale de Maréville—La Vénerie, 1748-1792* (M S A L 1909, p. 49-100).

aussi compliquée que tracassière de l'ancien régime, il était bien difficile aux établissements industriels de se fonder et de prospérer.

§ 6. Généalogies, histoire des familles. — Les de l'Isle ou de Lisle-de-Moncel étaient originaires du Clermontois; plusieurs membres de cette famille ont été l'objet d'une courte étude de la part de M. l'abbé Gillant (1). — Le baron de Dumast complète la généalogie de la famille Lescamoussier, qu'il avait donnée dans son ouvrage sur la Chambre des Comptes du duché de Bar (2). — M. de Montbel reproduit, en les commentant, les épitaphes de deux membres de la famille de Manteville, dont les pierres tombales se trouvent encore aujourd'hui dans l'église d'Épiez (3). — On lira de curieux renseignements sur divers membres de la famille Mousin de Romécourt dans l'étude que leur cousacre M. Fourier de Bacourt (4). L'auteur publie, en particulier, une lettre écrite par l'un d'entre eux, président de la Chambre des Comptes du Barrois; elle dénote, comme le dit très justement M. Fourier de Bacourt, une ignorance déconcertante de l'histoire du Barrois; c'est en 1550, d'après ce magistrat, que les comtes de Bar auraient pris la qualité de ducs!

§ 7. Biographies. — On sait que le comte de Mahuet avait publié en 1906, en collaboration avec M. E. des Robert, un *Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains;* l'ouvrage qu'il présente aujourd'hui au public offre, au point de vue historique, un intérêt beaucoup plus considérable (5). Créée en 1641 par Charles IV, la Cour souveraine eut au dix-septième siècle une existence assez agitée; en 1775, elle devint un parlement. Dans la préface de son livre, M. de Mahuet esquisse, d'après M. Krug-Basse, l'histoire de cette Cour. L'ouvrage comprend une série de notices biographiques, consacrées à tous les premiers présidents, présidents à mortier, conseillers à la Cour souveraine, ainsi qu'aux procureurs qui fonctionnaient auprès d'elle. Pour chaque personnage mentionné, M. de Mahuet

(1) Gillant (abbé), *Famille de l'Isle de Moncel* (B S L B 1910, p. LVI-LVIII).

(2) Dumast (baron de), *Les Derniers Lescamoussier* (B S L B 1911, p. LIX-LXVI).

(3) Thomassin de Montbel (baron), *Deux épitaphes des familles de Manteville et de Pouilly* (B S A L 1910, p. 85-91).

(4) Fourier de Bacourt (comte), *Les Mousin de Romécourt au dix-huitième siècle* (B S L B 1910, p. LXVII-LXXX).

(5) Mahuet (comte de), *Biographie de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy (1641-1790)*. Nancy, Sidot, 1911, vol. gr. in-8° de XX-316 p., avec 42 portraits et 280 blasons.



indique ses parents, la date de sa naissance, sa femme, ses enfants; vient ensuite l'histoire du magistrat, l'énumération des fonctions qu'il a remplies, la date de sa mort. Bien entendu, les notices ont été plus ou moins développées suivant l'importance du rôle joué par les personnages qu'elles concernent. Il n'y a pas moins de quarante-deux portraits, reproduits en photographie, de divers membres de la Cour souveraine; de plus, deux cent quatre-vingts blasons, dessinés par M. E. des Robert, illustrent le volume. A la fin se trouve une table alphabétique très complète de tous les noms cités dans le livre. M. de Mahuet a consulté, pour dresser sa *Biographie*, de nombreuses sources manuscrites et imprimées, dont l'indication occupe les pages V-IX de l'ouvrage. C'est donc un travail considérable, fait avec beaucoup de soin, qu'auront à consulter tous ceux qui s'occupent de l'histoire judiciaire de la Lorraine aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Avons-nous besoin de recommander aux lecteurs de la *Bibliographie lorraine* le *Mécénat du cardinal Jean de Lorraine*, de notre distingué collègue, M. Albert Collignon (1)? Érudition aussi discrète que sûre, justesse et modération des jugements, élégance et variété du style, tout se réunit pour rendre attrayante et instructive la lecture de ce livre. Le cardinal Jean de Lorraine, fils de René II et de Philippe de Gueldres, a été souvent confondu avec son neveu, le cardinal Charles de Lorraine, qui est un prince de la maison de Guise. Jean n'a pas joué un rôle de premier plan, bien qu'il ait été l'un des favoris de François Ier, et qu'il ait été mêlé aux grandes affaires politiques de son temps. C'était un homme intelligent, instruit, aimable, généreux, prodigue même, qui dépensait, et au delà, les revenus des innombrables bénéfices ecclésiastiques dont il était pourvu. Il mériterait de grands éloges, bien qu'il y eût lieu de faire sur sa moralité de sérieuses réserves, s'il était resté dans le monde; mais, pour un grand dignitaire de l'Église, il manquait, en vérité, de quelques-unes des qualités les plus nécessaires à ses hautes fonctions. Le cardinal Jean a été, pour de nombreux écrivains et pour quelques artistes, un protecteur et un Mécène aussi bienveillant que plein de munificence. Les poètes et les prosateurs qui ont été l'objet des libéralités du cardinal, l'ont d'ailleurs payé de retour en lui prodiguant des éloges, en partie mérités, et souvent aussi fort exagérés. Ce rôle du cardinal est, en définitive, des plus honorables pour lui, et l'on doit avoir de la reconnaissance à M. Collignon, pour l'avoir mis

(1) COLLIGNON (A.), *Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine* (*1498-1550*). Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. in-8° de 175 p. avec 1 grav.



en lumière avec autant d'agrément que de sûreté. On trouve en appendice quatorze pièces, les unes en prose, les autres en vers, où des auteurs du temps célèbrent le cardinal. Enfin, le livre se termine par un index des principaux noms propres qui s'y trouvent cités.

Le cardinal Granvelle, disgracié par Philippe II, passa en 1564 à Nancy, venant des Pays-Bas et se rendant à Besançon, où il allait terminer son existence. Christine de Danemark, mère de Charles III, en lutte d'influence avec sa bru, Claude de France, sollicita les conseils et l'appui de Granvelle et resta en correspondance avec lui. Il ne s'agissait pas seulement, en cette circonstance, d'une question de personnes; Christine représentait l'influence austro-espagnole, Claude celle de la France. M. Pfister nous rappelle ces intrigues et le rôle qu'y joua Granvelle (1). — M. L. Germain discute et réfute une hypothèse d'après laquelle le surnom de « Trelæus », pris par Nicolas Clément, viendrait du hameau de Létraye, commune de Ramonchamp, au canton du Thillot (2). — M. L. Germain identifie Robert Lescaille, de Lahaicourt, avec « Robertus le Caigle Lotharingus », inscrit en 1575 parmi les étudiants de l'Université de Bâle (3); on peut remarquer que, quoique Barrois, R. Lescaille est qualifié de « Lotharingus ». — M. Pfister a retrouvé dans la bibliothèque de la S A L une plaquette in-4° de douze pages, imprimée par Blaise André, et contenant une lettre écrite par Jean Delorme, médecin du duc Charles III, à son confrère La Rivière, médecin de Henri IV, sur les exorcismes d'un Père ambrosien (4) pour délivrer le cardinal Charles de Lorraine des souffrances qu'il endurait du fait des démons. M. Pfister analyse brièvement cette lettre.

La fin du seizième siècle et le début du dix-septième sont marqués en Lorraine, comme du reste dans la plupart des pays catholiques, par un renouveau de la vie religieuse. D'anciens ordres sont réformés, et il s'en constitue d'autres. C'est ainsi que saint Pierre Fourier, l'un des plus grands hommes dont s'honore la Lorraine, fut le réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin et le fondateur de la Congrégation de Notre-Dame, congrégation de femmes vouées à l'enseignement des petites filles. C'est incontestablement un titre de gloire pour saint Pierre Fourier d'avoir voulu répandre l'instruction gratuite parmi les enfants du peuple. La collaboratrice du saint, dans la

(1) Pfister (Chr.), *Le Cardinal Granvelle à Nancy* (M S A L 1910, p. 297-314).

(2) Germain de Maidy (L.), *A propos de Nicolas Clément* (B S A L 1910, p. 15-18).

(3) Germain de Maidy (L.), *Robert Lescaille (1575-1582)* (B S A L 1910, p. 256-258).

(4) Pfister (Chr.), *Un Traité sur la maladie du cardinal Charles de Lorraine* (B S A L 1910, p. 6-10).

création de la Congrégation de Notre-Dame, fut une jeune fille de famille bourgeoise, Alix le Clerc, née à Remiremont d'un père originaire de Himont, près de Mattaincourt. Ce fut sous l'influence de saint Pierre Fourier, devenu curé de Mattaincourt, qu'Alix, qui, avec ses parents, était venue se fixer à Himont, conçut le désir d'embrasser la vie religieuse et de se consacrer à l'instruction des enfants du peuple. Alix et saint Pierre Fourier réussirent, non sans avoir rencontré bien des obstacles, à réaliser leur projet et, au mois de janvier 1615, une bulle approuva l'institution de la congrégation nouvelle. Cette première bulle fut complétée, au mois d'octobre 1616, par une deuxième, qui autorisait les religieuses à instruire des jeunes filles externes, aussi bien que des pensionnaires. Cependant, Alix et saint Pierre Fourier avaient créé un certain nombre de maisons à Saint-Mihiel, à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Verdun, à Châlons, à Saint-Nicolas. Alix devint supérieure du couvent de Nancy et, quelques semaines après sa sortie de charge, elle mourut à l'âge de quarante-six ans, le 9 janvier 1622. Le R. P. dom J.-B. Vuillemin, chanoine régulier de Latran, a consacré, après le comte Gandelet, une nouvelle biographie à la mère Alix le Clerc (1). Cette biographie, écrite d'après la *Vie de la mère Alix*, publiée en 1666, d'après la vie de saint Pierre Fourier et sa correspondance, est surtout une œuvre d'édification : dom Vuillemin fait ressortir la douceur, la charité, l'humilité et la dévotion profonde d'Alix. Celle-ci alliait, semble-t-il, ce qui est assez rare, un certain sens pratique à une sensibilité très vive, presque maladive. Nous savons par elle-même qu'elle était sujette à des extases, perdant conscience de ce qui l'entourait. On lira avec intérêt l'œuvre de dom Vuillemin; elle est écrite d'un style aisé et élégant, et respire une sincère admiration pour la mère Alix. Nous regrettons pourtant que l'auteur n'ait pas insisté davantage sur le programme et sur les méthodes d'enseignement en usage dans le premier couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Il est fâcheux aussi que dom J.-B. Vuillemin n'ait pas connu certains ouvrages contemporains, par exemple le tome II de l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, où il aurait trouvé des renseignements utiles sur saint Pierre Fourier, sur Alix le Clerc et sur la fondation du couvent de Nancy. Le procès de béatification d'Alix le Clerc a été ouvert en 1885, et en 1889 la cause a été introduite devant la Congrégation des Rites. Depuis lors, Alix le Clerc a droit au titre de vénérable. En terminant son travail, dom J.-B. Vuillemin exprime le

(1) VUILLEMIN (dom J.-B.), *La Vie de la vénérable Alix Le Clerc*. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, s. d., vol. in-8° de 344 p. avec grav.



vœu, auquel nous nous associons très volontiers, qu'Alix change bientôt ce titre contre celui de bienheureuse et de sainte.

M. E. Nicolas rappelle, d'après les Mémoires de M[lle] de Montpensier, une aventure arrivée à Louis XIV en 1657 (1) : alors qu'il se rendait de Stenay à Sedan, le roi de France fut assailli par un parti de soldats espagnols, qui furent tués, mis en fuite ou faits prisonniers. — Les Mémoires inédits du P. Macaire Guinet, prémontré, supérieur de Brieulles, contiennent le récit de la tentative faite, en 1656, par le colonel Roussel et trois soldats lorrains, pour faire sortir Charles IV de sa prison de Tolède. C'est évidemment à cette tentative que se rapporte la lettre de Charles IV à Philippe IV, du 27 novembre 1656, où, sans nommer Roussel, le duc demande au roi d'Espagne de « faire grâce aux pauvres Lorrains qui avaient voulu contribuer à sa liberté » (2). On doit savoir gré à M. Nicolas d'avoir publié le récit du P. Guinet (3). — M. Parisot prouve, contrairement à l'opinion admise, que, d'après la lettre de Mazarin à la gouvernante de ses nièces, la main de Marie Mancini avait été officiellement demandée non point par Charles IV lui-même, mais par son neveu, le prince Charles, fils de Nicolas-François (4). — Le comte Fourier de Bacourt raconte les péripéties des séjours que fit le fils de Jacques II à Bar-le-Duc, d'abord de 1713 à 1715, puis en 1716, après son retour d'Écosse (5). Le prétendant dépensait au jeu de grosses sommes et menait une vie des moins édifiantes. Il aurait bien voulu rester à Bar, mais le duc Léopold n'osa l'y autoriser, et Jacques III alla en Avignon demander au pape Clément XI l'hospitalité. — Jean Claude Sommier a trouvé un biographe dans M. le chanoine L'Hôte (6). Toutefois, le travail de M. L'Hôte manque un peu de personnalité ; trop souvent l'auteur s'efface derrière les documents qu'il reproduit, et son plan laisse à désirer. Né en 1661, dans la Franche-Comté, Sommier dut à la recommandation de quelques-uns de ses parents du côté maternel d'être pourvu successivement par l'abbesse de Re-

(1) Nicolas (E.), *Le Grand roi..... dans la souricière* (B S L B 1909, p. cxxiv-cxxviii).

(2) Robert (E. et F. des), *Documents inédits sur la captivité de Charles IV à Tolède (1654-1659)*, dans les M S A L, 1910, p. 390.

(3) Nicolas (E.), *Un Épisode de la captivité du duc Charles IV à Tolède* (B S L B 1910, p. xcix-cii).

(4) Parisot (R.), *Charles IV et Marie Mancini* (B S A L 1910, p. 78-88).

(5) Fourier de Bacourt (comte), *Le Chevalier de Saint-Georges (Jacques III Stuart) à Bar-le-Duc (1713-1716)* (M S L B 1909, p. 222-246, avec 1 portrait).

(6) L'Hôte (chanoine E.), *Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée et grand-prévôt de Saint-Dié* (B S P V 1909-1910, p. 39-115).

miremont des cures de la Bresse, de Gironcourt et de Champ. L'oraison funèbre de la reine-duchesse Éléonore, qu'il prononça en 1698, celle de Charles V deux ans plus tard, enfin un Avent et un Carême qu'il prêcha devant la cour de Lorraine, attirèrent sur lui l'attention de Léopold, qui le chargea d'aller à Rome négocier la création à Saint-Dié d'un évêché. L'opposition de la France empêcha le projet d'aboutir, bien que la cour de Rome s'y montrât favorable. Mais, si la ville de Saint-Dié n'obtint pas encore d'évêché, Sommier fut nommé, en 1725, archevêque *in partibus* de Césarée, et grand-prévôt de la collégiale de Saint-Dié. Dans l'exercice de ses fonctions prévôtales, il entra en conflit avec l'évêque de Toul, Mgr Bégon; le différend, qui traîna pendant de longues années, fut enfin tranché par Benoît XIV au profit de Saint-Dié (1743-1745). La biographie de Sommier est, par malheur, inachevée, M. le chanoine L'Hôte ne l'ayant pas conduite jusqu'à la mort du prélat. — M. E. F. publie les notes que les bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, avaient rédigées sur le séjour de Louis XV à Metz, en 1744 (1); c'est le récit des réceptions, des fêtes, des cérémonies religieuses ou profanes, auxquelles donnèrent lieu l'arrivée du roi, puis sa maladie. Bien entendu, on ne parle dans ces notes ni de Mme de Châteauroux, ni des intrigues qui se nouèrent autour du lit du souverain agonisant. On remarquera que, d'après les bénédictins, le surnom de Bien-Aimé aurait été donné pour la première fois à Louis XV par M. Josset, chanoine de la cathédrale de Metz, dans un sermon que cet ecclésiastique prononça, le 23 août, devant la reine et ses enfants.

§ 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, etc. — M. d'Arbois de Jubainville expose comment, en 1670, Louis XIV, après avoir donné d'abord l'ordre de démolir les fortifications de Bar-le-Duc, autorisa un peu plus tard, à la demande du conseil de ville, la conservation de la Tour de l'Horloge (2). — M. Foret raconte de quelle façon les gens de Longeville (Meuse, Bar-le-Duc) arrivèrent, en 1653, à payer, au moins partiellement, une dette qu'ils avaient contractée vis-à-vis du receveur de la ville de Bar, et pour laquelle plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés et jetés en prison (3). — Un officier du génie, originaire de Nîmes, M. (de) Chabaud, écrivit vers 1776

(1) E. F..., *Louis XV à Metz d'après les Bénédictins* (A 1908-1909, p. 129-146).

(2) Arbois de Jubainville (P. d'), *Ordre donné par le roi Louis XIV d'excepter de la démolition du château de Bar la Tour de l'Horloge* (B S L B 1910, p. vi-viii).

(3) Forêt (Ch.), *Longeville en 1653* (B S L B 1911, p. li-liv).

un mémoire sur la ville de Montmédy, où il était alors en garnison. M. A. Pierrot a jugé, non sans raison, que la lecture en serait intéressante (1). Un premier chapitre est consacré à l'histoire de Montmédy, depuis 1657 jusqu'en 1766, et comme complément à ce premier chapitre M. Pierrot publie deux documents relatifs à la prise de possession de Montmédy par Louis XIV. Dans un deuxième chapitre, de beaucoup le plus intéressant, on trouve des renseignements sur le climat, l'agriculture, l'industrie et le commerce de la ville : Montmédy possédait alors une fabrique de cannes. Quelques reproductions de tableaux ou de gravures, des vues des anciennes fortifications illustrent le mémoire.

§ 9. Art héraldique.— Tandis qu'un sceau du seizième siècle attribue certaines armoiries à Morley, un sceau du dix-septième lui en prête de différentes; M. Fourier de Bacourt estime que les premières sont les vraies (2). — M. L. Robert décrit un plomb armorié, formé de deux lamelles réunies dos à dos; l'une d'elles porte l'écu aux armes pleines de Lorraine, l'autre celui de Pont-à-Mousson (3). L'absence sur l'écu de Lorraine des quartiers de Gueldres et de Juliers prouve que la gravure des coins a dû être faite entre 1480 et 1545. — A l'aide d'une taque de foyer et d'un ex-libris, M. E. des Robert a réussi à déterminer les armoiries de l'abbaye cistercienne de Saint-Benoît-en-Woevre, qui étaient « d'or à trois roses d'azur, posées deux et une » (4). — M. Gilbert, s'occupant des armoiries de Vic-sur-Seille, est arrivé aux mêmes conclusions que M. L. Germain, qui avait déjà traité cette question en 1878 (5). — M. Germain a cru devoir rappeler qu'il était l'auteur de l'étude dont semble s'être inspiré M. Gilbert (6). Comme celui-ci avait reproduit, d'après un Armorial de 1695, les armoiries des diverses corporations de Vic, M. Germain met en doute, avec beaucoup de raison, l'authenticité de la plupart d'entre elles, qui ont dû être fabriquées au petit bonheur par les rédacteurs de l'Armorial.

(1) Pierrot (A.), *Montmédy sous l'ancienne monarchie française* (A M 1909, p. 3-36).

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Armoiries de Morley* (B S L B 1910, p. VIII-X).

(3) Robert (L.), *Un Plomb armorié aux écus de Lorraine et de Pont-à-Mousson, apparemment de l'époque du duc Antoine* (B S A L 1906, p. 100-104, avec 2 fig.).

(4) Robert (E. des), *Les Armoiries de l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre* (B S A L 1907, p. 37-41, avec 3 fig.).

(5) Gilbert (L.), *Armoiries de la ville de Vic* (P L P M 1909, p. 616-618).

(6) Germain de Maidy (L.), *Armoiries de la ville de Vic* (P L P M 1909, p. 701-702).

§ 10. Épigraphie. — Revenant sur la question de l'épitaphe énigmatique de Grand-Verneuil, qu'il avait déjà traitée en 1905 dans le B S L B 1905 (p. CII-CV), M. L. Germain reproduit son ancien article, auquel il joint une lettre du chanoine Hébert, ainsi que sa propre réponse à cette lettre (1). — Si l'article de M. L. Germain a amené M. Hébert à modifier sur quelques points sa première interprétation de l'épitaphe de Grand-Verneuil, le chanoine a conservé, sur d'autres, sa manière de voir primitive, comme l'indiquent des remarques publiées récemment (2).

R. PARISOT.

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une Épitaphe énigmatique à Grand-Verneuil* (B S N M 1909, p. 24-31).

(2) HÉBERT (Ch.), *Remarques sur l' « épitaphe énigmatique » de Grand-Verneuil* B S L B 1910, p. XCV-XCIX).

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

HISTOIRE MILITAIRE

I — CHRONIQUE

GUERRE DE 1870-1871

M. A. Denis a réuni en un volume (1) les plus importants des récits publiés sur le siège de Toul. Trois de ces récits sont d'origine allemande : l'un est la relation, très complète, du lieutenant-colonel d'artillerie de Werder, les deux autres sont extraits des historiques des deux régiments allemands d'infanterie qui prirent part à l'attaque brusquée tentée le 16 août. Le rapport du commandant Hück, commandant la place, sur les opérations de la défense termine l'ouvrage. Le choix heureux des documents publiés, la diversité des points de vue, le grand nombre des notes insérées par l'auteur rendent extrêmement intéressant l'ouvrage de M. A. Denis — notre patriotisme régional se trouvera réconforté par cette lecture. — Après examen des documents publiés par M. A. Denis, il faut en effet conclure, comme il le fait : que la place ne pouvait plus guère résister après le bombardement du 23 septembre. Toul peut donc à bon droit s'enorgueillir d'avoir tenu pendant quarante-deux jours dans les conditions de délabrement où l'avait laissé le gouvernement impérial.

Un autre de nos compatriotes, M. de Metz-Noblat, a consacré une brochure à la bataille de Frœschwiller (2). Son ouvrage se divise en

(1) Denis (A.), *Siège et bombardement de Toul en 1870*. Toul, Lemaire, 1909, in-16, XVII-320 p., avec plans et gravures.

(2) Metz-Noblat (A. de), *La Bataille de Frœschwiller*. Paris. Berger-Levrault, 1911, in-8°, 124 p., 2 cartes (Extrait des M A S).



deux parties : une première où l'auteur étudie les événements mêmes de la bataille, une deuxième où il a résumé quelques-uns des faits qui l'ont précédée. Cette deuxième partie, établie d'après les données des ouvrages les plus récents et les mieux documentés, tels que ceux du lieutenant-colonel Picard, du lieutenant-colonel de Cugnac, est intéressante : l'auteur a su nous retracer, en quelques pages, les incertitudes du maréchal de Mac-Mahon du 4 jusqu'au 6 août, les motifs de l'inaction du général de Failly. La première partie de l'ouvrage, consacrée au récit même de la bataille, appelle plus de réserves : tout d'abord on s'étonne de ne pas voir figurer, dans la liste des ouvrages consultés, les études consacrées par le major Kunz à la bataille du 6 août (1) — elles sont indispensables, on peut le dire, pour l'exposé des faits. — Faute d'avoir consulté cet ouvrage important, peut-être des erreurs se sont glissées dans le récit de M. de Metz-Noblat et, à vrai dire, elles sont nombreuses : la plupart ne sont cependant pas graves et dans son ensemble le livre restera, pour la bataille de Frœschwiller, une relation très suffisante, élégamment présentée et écrite.

Parmi les ouvrages récemment parus sur les opérations autour de Metz ou le blocus même de la ville, le cinquième volume du *Maréchal Canrobert*, de M. Germain Bapst, consacré à Rezonville (2), attirera particulièrement l'attention des lecteurs lorrains : quelques-uns pourront se trouver déçus, leur lecture achevée, de ne point avoir vu réaliser les promesses du titre et du sous-titre. La part faite aux sonvenirs du maréchal Canrobert est extrêmement restreinte et la relation donnée par M. G. Bapst n'apportera aucune contribution nouvelle sur les journées des 15 et 16 août. Le récit de la bataille du 16 est, de plus, très difficile à suivre parce que, M. G. Bapst ne s'étant pas astreint à retracer les faits qui se passent du côté allemand, une des causes les plus importantes du succès ou de l'échec des mouvements français se trouve échapper presque entièrement au lecteur. Enfin M. G. Bapst n'a pas voulu employer la terminologie habituelle pour désigner le lieu où se passe l'événement dont il parle : il résulte de cette manière de procéder qu'il est parfois impossible de savoir exactement en quel point du champ de bataille se produisent les faits que l'auteur nous raconte.

Ces réserves faites, il faut dire que le livre de M. G. Bapst est toujours amusant, parfois du plus haut intérêt : l'étude des mobiles qui guident Bazaine dans ces deux journées du 15 et du 16 août est tout

(1) Kunz (major H.), *Kriegsgeschichtliche Beispiele aus dem deutsch-französischen Kriege*. Hefte 14-18. Berlin, Mittler, 1902-1904, 6 vol. in-8° avec cartes.
(2) Bapst (G.), *Le Maréchal Canrobert, Rezonville*, t. V. Paris, Plon, 1911, in-8°, 469 p., 1 carte.

à fait pénétrante; les descriptions pittoresques du champ de bataille abondent et M. G. Bapst excelle à tracer, des généraux et des officiers de l'armée du Rhin, des silhouettes pleines de vie : surtout il a su rassembler sur les hommes et les événements une quantité considérable d'anecdotes caractéristiques, de souvenirs intéressants dns à des témoins oculaires. Combien, cependant, ces détails si vivants prendraient plus de valeur, si M. G. Bapst nous avait indiqué plus souvent et plus exactement leur provenance! L'ouvrage ainsi complété aurait alors apporté une contribution utile, nouvelle par l'abondance et la précision des menus faits, à l'histoire de la guerre de 1870-1871 : faute de cette précaution, il restera toujours amusant, certes, mais de valeur historique très contestable.

L'historien ne trouvera pas de renseignements importants ou nouveaux dans les notes (1) écrites, au jour le jour, pendant le siège de Metz par Mme Maréchal, la femme du maire de la ville, en 1870. Mme Maréchal n'a pas assisté, et cela se conçoit, aux événements les plus marquants du siège, elle n'a pas eu l'occasion de se trouver en contact avec les personnages en vue de l'armée. Mais précisément parce qu'elles traduisent l'impression d'un témoin qui n'a jamais été mieux renseigné que la masse de la population messine, ces notes offrent un certain intérêt : on y verra quels bruits étranges peuvent naître dans une ville assiégée, quelles déformations peuvent subir les nouvelles qui arrivent aux habitants; on y trouvera aussi, très vivement exprimés, des sentiments qui ont pu être partagés par beaucoup de Messins pendant toute cette période.

Il y aura beaucoup à prendre, au contraire, pour l'histoire locale comme pour l'histoire militaire, dans la correspondance du capitaine Rossel (2), qui devait jouer plus tard un rôle des plus importants comme délégué à la guerre dans l'insurrection de la Commune et être fusillé le 28 novembre 1871 à Satory. Rossel, capitaine du génie, est un témoin qui sait voir et qui a beaucoup vu : grâce à ses relations dans la population de la ville où il avait été en garnison avant la guerre, il nous donne des renseignements fort précieux sur l'état d'esprit des habitants, sur les journaux, la garde nationale; on trouvera dans ses notes, des documents du plus haut intérêt sur ses efforts — près de Changarnier et de Clinchant — pour fomenter un mouve-

(1) Maréchal (Mme), *Le Blocus de Metz en 1870. Notes et impressions* (P L P M, 1910, p. 362-412, 484-532-602-692).

(2) Rossel (L.), *Mémoires et Correspondances* (*1844-1871*). Paris, Stock, 1908, in-8°, 518 p. — Un certain nombre des papiers de Rossel avaient déjà été réunis en un volume en 1871. — Des lettres, notes de Rossel ont été publiées également par Chopé dans l'*Austrasie* (1909, p. 175).

ment contre Bazaine et empêcher la capitulation. Ces papiers jettent encore un jour curieux sur l'état d'esprit des officiers de l'armée à laquelle Bazaine et quelques généraux s'efforcent de faire oublier sa seule mission, rompre le blocus, pour essayer d'en faire l'instrument de visées politiques assez obscures. Mais les plus intéressantes des notes laissées par Rossel sont peut-être celles où, faisant la critique des événements de guerre qui se sont passés autour de Metz, il développe des aperçus qu'on est très étonné de trouver chez un officier de 1870. Rossel réclame l'emploi en masse de la cavalerie pour éclairer l'armée, l'emploi en masse de l'artillerie : pour lui, les Prussiens ont commis de lourdes fautes : ils nous ont battus parce qu'ils ont toujours trouvé devant eux des adversaires passifs. Le 18 août, « ils ont marché toute la journée à moins de 2.500 mètres de notre ligne de bataille...; on peut dire avec certitude que, de midi à 4 heures, ils se sont trouvés en flagrant délit de violation des règles les plus nécessaires de la tactique et que, attaqués pendant cette marche de flanc, soit à Gravelotte, soit plutôt à Vernéville ou à Habonville, ils eussent été vaincus... » Rossel apparaît ainsi comme un officier singulièrement instruit et clairvoyant pour son époque; son énergie qui, jusqu'au bout, lui fit repousser l'idée de la capitulation, ne le rend pas moins sympathique. Si l'on voulait chercher des excuses à la folie qui devait le pousser quelques mois plus tard dans les rangs de la Commune, il faudrait rappeler tout d'abord les blessures causées au cœur de cet officier par les tristesses du siège de Metz.

Avec l'ouvrage de M. le capitaine Roy sur la bataille du 18 août (1) nous abordons une forme d'étude qui prend, chaque jour, plus d'extension dans la littérature militaire : il s'agit non pas « de refaire un récit complet de la bataille, mais de tirer quelques conclusions » des combats de cette journée. Une des plus sérieuses difficultés, parmi beaucoup d'autres, des travaux de cette nature, réside tout d'abord dans la juste proportion à maintenir entre la part faite à l'exposé des faits qui motivent les conclusions et celle réservée à ces conclusions mêmes. M. le capitaine Roy a-t-il pu réaliser ce compromis? En fait, le récit des événements si multiples et si complexes de la bataille du 18 a pris une place considérable, la plus importante, dans son travail. Du moins, ce récit pouvait être extrêmement intéressant, car la relation (2), récemment publiée par l'état-major allemand sur la

(1) Roy (capitaine), *Études sur le 18 août 1870.* Paris, Berger-Levrault, 1911, in-8°, XVI-238 p., 3 croquis, 6 cartes, 3 vues.

(2) *Der 18 August 1870* (*herausgegeben vom grossen Generalstabe*), Berlin, Mittler, 1906, in-8°, XII-598 p., avec 1 atlas.

bataille, apportait au capitaine Roy un document précieux et neuf. Préoccupé visiblement de ne pas allonger encore le récit des faits, le capitaine Roy a peu utilisé l'ouvrage allemand : on peut le regretter, car les pages où il l'a commenté comptent parmi les meilleures de son étude, telles celles consacrées à l'engagement du VIIIe corps (120 et sq.) ou à l'attaque de la 1re division de la Garde (191 et sq.). Malgré ces sacrifices, la part faite aux conclusions s'est encore trouvée considérablement restreinte et leur petit nombre paraît peu en rapport avec le but poursuivi par l'auteur. Encore voudrions-nous faire quelques réserves sur la valeur même des conclusions qui nous sont présentées. La plupart visent les grands événements de la bataille, mais ceux-ci sont parfaitement connus, ils ont fait l'objet de commentaires extrêmement nombreux, tout est dit à leur sujet. Était-il utile, dans un récit consacré à un public presque exclusivement militaire, de reproduire les critiques, si fondées mais si connues, que soulèvent, par exemple, l'inaction de la cavalerie prussienne du 17 au 18 août, l'engagement de l'artillerie du IXe corps ou l'échec de la Garde à Saint-Privat ? N'eut-il pas mieux valu se borner à des conclusions de moindre envergure mais plus neuves, par là plus instructives; certes, le capitaine Roy n'a pas dédaigné les enseignements de cet ordre moins élevé; ceux qu'il a tirés de l'attaque de Saint-Hubert (p. 126), de l'attaque des 2e et 4e grenadiers (p. 190), sont du plus vif intérêt. Il faut seulement regretter qu'ils ne soient pas plus nombreux, car M. le capitaine Roy fait preuve, dans leur exposition, d'un sens tactique qui lui a valu les témoignages les plus flatteurs d'un maître tel que le général Langlois (1).

II — COMPTES RENDUS

E. Picard (Lieutenant-colonel), *1870. La Guerre en Lorraine.* Paris, Plon, 1911, 2 vol. in-16, avec cartes.

Après avoir étudié, dans un précédent ouvrage, les opérations en Alsace (2), M. le lieutenant-colonel Picard consacre aujourd'hui deux

(1) Les ouvrages militaires du type de celui du capitaine R..., qui s'efforcent de tirer des enseignements des faits historiques, devraient, plus que d'autres encore, être établis sur des documents soigneusement choisis par l'auteur et facilement contrôlables par le lecteur. Les sources devraient donc être scrupuleusement indiquées, les références particulièrement nombreuses. Or, chose curieuse, — et parfois inquiétante, — presque tous ces ouvrages manquent d'une indication suffisante des documents consultés; les références font défaut, ou, quand elles existent, sont insuffisantes et souvent inutilisables.

(2) Picard (Commandant E.), *1870. La Perte de l'Alsace.* Paris, Plon, 1907, in-16, iv-376 p., avec 2 cartes.



volumes aux événements militaires qui ont eu notre région pour théâtre : l'ouvrage est, comme le précédent, « une synthèse des études présentées sous une forme plus technique et plus détaillée dans la *Revue d'Histoire* rédigée à l'État-major de l'armée... » Cette synthèse intéressera au plus haut point le public militaire : débarrassés de leurs détails accessoires, réduits aux plus importants, les événements qui conduisent l'armée française de Forbach à Saint-Privat apparaissent dans leur dépendance rigoureuse, inexorable; la recherche, méthodiquement poursuivie par l'historien, « des mobiles qui ont dicté les actes du commandement » met en pleine valeur l'importance prépondérante de ce commandement dans les défaites françaises comme dans les victoires prussiennes. Et cependant cette étude, d'une portée militaire si haute, est accessible à tous. L'intérêt est resté si vif en France pour tout ce qui concerne la guerre de 1870 qu'il était en effet essentiel de présenter au grand public le résultat des études sur la campagne entreprises depuis longtemps à l'État-major de l'armée; l'ouvrage devait pourtant garder toute sa valeur militaire, la précision exigée par l'exposé de faits de guerre. La tâche se trouvait ainsi particulièrement délicate. M. le lieutenant-colonel Picard a su cependant concilier des obligations aussi dissemblables. L'agrément d'un style très clair, qui ajoute encore à la méthode de l'exposition, facilite extrêmement la lecture du livre; des références bien choisies appuient solidement le texte. L'auteur a soigneusement tenu compte, dans son exposé, des ouvrages parus en France et en Allemagne sur la campagne de 1870 depuis la publication de la relation de la *Revue d'Histoire*.

Le premier volume est consacré par le lieutenant-colonel Picard aux événements survenus du 6 au 15 août; le deuxième, aux journées de Rezonville et Saint-Privat. Dès le premier contact, à Forbach, se marquent les différences morales si profondes entre les deux armées; « unité de vues, confiance mutuelle, esprit de solidarité, initiative intelligente... », ces qualités des généraux prussiens s'opposent singulièrement à « l'inertie des généraux français du 3e corps d'armée... en regard d'Alvensleben et de Gœben, plaçons Bazaine... » Cette prépondérance morale du côté allemand va s'accentuer davantage encore par suite de la nomination de Bazaine comme commandant en chef; l'opinion publique, l'armée elle-même réclament l'élévation à ce poste d'un homme qui « a encore moins de valeur morale que de savoir professionnel... ».

La bataille de Borny n'affaiblit cependant pas son prestige dans l'armée : celle-ci s'attribue la victoire et, en tout cas, contrairement à l'assertion des Allemands, la bataille ne retarde nullement la retraite

projetée sur Verdun; si le passage de la Moselle s'effectue avec tant de lenteur et au milieu d'un effroyable désordre, c'est un résultat uniquement dû aux dispositions prises par le maréchal Bazaine; même le 15, la journée se passera sans qu'il ait donné un ordre pour la marche vers l'ouest.

Par une singulière coïncidence, à cette même date, Moltke, mal renseigné sur l'armée française, qu'il croit en pleine retraite sur Verdun, « abdique » à son tour le commandement et remet à Frédéric-Charles le soin de poursuivre les Français rive gauche de la Moselle. C'est dans ces conditions de défaillance du haut commandement dans les deux armées que se produit la crise où va se décider le sort de la campagne; du moins, la fortune nous offre une dernière chance : nous nous trouvons, le 16 août, toutes forces réunies, en situation tactique de manœuvrer contre deux corps d'armée allemands isolés, hors de portée d'un secours efficace. Mais déjà Bazaine a renoncé à l'idée de vaincre et, le 17, alors que l'armée s'attend à la reprise de la lutte, il se décide à reculer sous Metz. Au contraire, du côté allemand, le canon du 16 août déchire le voile qui a jusqu'alors obscurci les vues du haut commandement; le premier, Frédéric-Charles comprend la nécessité d'appeler en hâte au secours toutes les forces à portée d'arriver le 17; un peu plus tard, Moltke pousse à l'ouest de la Moselle tous les éléments disponibles de la Ire armée; le 18, on aura rassemblé sur un front de 10 kilomètres, sept corps d'armée et trois divisions de cavalerie. Certes, « cette concentration, succédant à la dispersion des jours précédents, est très remarquable... Mais, d'après le plan initial, on devait accabler les Français avec toutes les forces allemandes mobilisées, tandis que le 18, on va combattre avec la moitié à peine de l'effectif total... »

Ces erreurs stratégiques du haut commandement allemand ne sont pas rachetées par la valeur des dispositions prises pour l'emploi des forces amenées sur le champ de bataille du 18; du côté de Moltke, comme chez Frédéric-Charles, « toutes les dispositions prises jusqu'à midi ne peuvent conduire qu'à une attaque de front sur Amanvillers et non point au grand mouvement enveloppant dont l'exécution sera le résultat de l'initiative éclairée des sous-ordres... ». Heureusement pour le commandement allemand, il a devant lui un général en chef inerte, peut-être même désireux d'un insuccès « qui justifierait aux yeux de tous la retraite définitive sous Metz à laquelle il est déjà résolu... », et qui n'assistera même pas à la bataille. Or, « si l'on peut à la rigueur s'expliquer ses actes antérieurs par l'incapacité et l'effroi des responsabilités, sa conduite pendant la bataille de Saint-Privat

ne souffre aucune excuse. Pas plus qu'un simple soldat, un maréchal de France n'a le droit de ne pas être à son poste en présence de l'ennemi... » Le soir de la bataille, les desseins de Bazaine sont définitivement réalisés : à l'abri de la forteresse, il attendra désormais la chute du régime impérial, qu'il prévoit prochaine, pour devenir, avec son armée intacte, le maître de la situation.

La part de Bazaine dans nos défaites apparaît ainsi primordiale; l'infériorité de notre haut commandement a singulièrement facilité la tâche de notre adversaire; en réalité, les batailles en Lorraine du 14 au 18 ne sont nullement, comme le prétend l'ouvrage du grand État-major allemand, « la préparation, le prologue et le dénouement d'une seule et même grande opération dont le résultat final était d'enfermer la principale armée française dans un cercle de fer... »; la bataille de Borny a été livrée contre le gré du haut commandement allemand; le 15, Moltke a perdu tout contact de l'adversaire et Rezonville est une surprise; sans Alvensleben, c'eût été vraisemblablement une défaite. Retrouvés par hasard, les Français disparaissent à nouveau le 17 et leurs propres fautes, plus que l'habileté du maréchal de Moltke, leur vaudront la défaite du 18. Il n'y a donc pas dans les opérations autour de Metz « la réalisation d'une de ces manœuvres artistiques et décisives où se révèlent les grands capitaines tant dans l'éclat de la conception que dans la fermeté de l'exécution... »; la manœuvre de Saint-Privat n'est pas comparable à celle d'Iéna.

Inférieur dans le domaine de la stratégie, le haut commandement allemand s'est-il du moins révélé d'une manière éclatante dans celui de la tactique? En réalité, à Saint-Privat, la bataille a échappé à de Moltke; elle a même échappé à Frédéric-Charles : la victoire est due aux troupes, aux chefs en sous-ordre, aux Français, ici encore elle est due, surtout, à leur commandant en chef. « Pour le malheur de la France, la fatalité a voulu que l'armée tombât aux mains d'une sorte d'aventurier, égoïste, incapable et apathique, préoccupé de menées ténébreuses qui l'amenèrent bientôt à de coupables négociations et justement condamné, trois ans plus tard, pour n'avoir pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur... Bazaine a été le meilleur artisan des victoires de Moltke... et cette conclusion, si elle ravive de douloureux souvenirs, offre aussi pour l'avenir de légitimes espoirs. »

Telle est la conclusion de ce beau livre, dont la publication affirmerait encore, s'il en était besoin, la réputation que s'est justement acquise, comme historien militaire, le chef de la Section historique de notre État-major.

R. Tournès.

CHAPITRE VII

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

---

§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine. — *Revue générale de l'Exposition de Nancy*. Nancy, Pierron, 1910. — La Société industrielle de l'Est n'a pas voulu que l'Exposition de Nancy disparût sans laisser d'autres traces de son existence que le souvenir de son brillant succès et l'impulsion encore sensible donnée à l'activité de la région. Elle a tenu à faire revivre l'Exposition dans un ouvrage d'abord incorporé à son bulletin mensuel, puis vendu à part et intitulé : *Revue générale de l'Exposition de Nancy*. On y trouve rassemblés, avec tous les documents qui peuvent servir à son histoire, les discours d'inauguration ou de clôture prononcés par MM. Vilgrain, président de la Chambre de commerce, Beauchet, maire de Nancy, Laffitte directeur général, Bonnet, préfet de Meurthe-et-Moselle, et des études monographiques de tous les groupes exposants, faites par les spécialistes les plus compétents. Ainsi le livre, comme l'Exposition elle-même, œuvre essentiellement régionale, fixe en une sorte d'instantané, où la photographie joue d'ailleurs son rôle, un moment de l'évolution si merveilleusement diverse et féconde de l'activité lorraine. Un ouvrage de ce genre ne s'analyse pas. Les économistes y remarqueront tout d'abord cette variété, cette multiplicité d'industries juxtaposées et liées l'une à l'autre, dans le livre comme dans la vie, qui est bien le caractère le plus original de la région. Ils y trouveront en raccourci, avec les chiffres les plus récents et des détails rétrospectifs qui donnent l'idée des progrès réalisés, la silhouette de chacune d'elles. M. Henri Mengin, bâtonnier de l'ordre des avocats, retrace l'histoire de l'Exposition, et met en relief le rôle de la direction générale, composée de MM. Vilgrain, Villain, Guntz et Laffitte. — M. Villain met en lumière l'idée directrice dont se sont inspirés

les organisateurs : grouper toutes les industries qui utilisent les produits de la Lorraine ou qui lui fournissent des moyens de travail. M. Paul Nicou, ingénieur au Corps des Mines, y parle des mines de fer, des usines sidérurgiques, des aciéries de Longwy. M. Jean Payelle, ingénieur des Arts et Manufactures, y parle de l'industrie du sel en Meurthe-et-Moselle. Le matériel des mines, des recherches et exploitations de mines dont les perfectionnements ont si grandement profité à la prospérité régionale, y est décrit par M. Gabriel Sepulchre, ingénieur civil des Mines. Les appareils mécaniques et électriques, dont la construction fait brillamment ses premiers pas dans la région, sont présentés par M. Alfred Courtot et par M. Ernest Hahn. M. L. Bourgeois, architecte, y parle de l'ameublement et de l'art décoratif, de la cristallerie et de la céramique, produits d'un style original, unique dans ses manifestations diverses où se reflète également l'âme lorraine. M. Jules François y parle des industries textiles, M. Heymann de la broderie, M. Spire de la chaussure, M. Bellieni de l'imprimerie, de la photographie, des instruments de précision de chirurgie et de musique, M. Adrien Coanet de l'industrie des chapeaux de paille qui répand dans le monde entier les centaines de mille chapeaux qu'elle fabrique chaque année. Toutes les industries du vêtement et de l'habillement sont représentées et les industries agricoles, l'horticulture, l'apiculture, l'industrie forestière, la chasse, la pêche; la brasserie présentée par M. Petit, directeur de l'École de Brasserie. Les assurances, l'épargne, les habitations ouvrières, l'économie sociale, l'hygiène, l'assistance présentées par M. Henri Brun, figurent en une place d'honneur. Et le développement de toutes ces industries, de toutes ces formes d'activité, presque sans exception, se traduit par des courbes audacieusement ascendantes, qui figuraient à l'Exposition et qu'on regrette de ne pas voir reproduites dans ce volume comme elles l'ont été par le *Bulletin de la Chambre de commerce.* Le livre se termine par une étude de M. Louis Laffitte, directeur général de l'Exposition et de M. Benjamin Fayelle, ingénieur en chef adjoint à la direction générale, intitulée « Le Bilan de l'Exposition ». On y voit décrite, par le détail, l'organisation administrative et technique de l'Exposition, avec des renseignements statistiques qui donnent une idée de l'activité déployée par tous les services. On y lit, à la dernière page, au chapitre du budget, que les dépenses s'élevèrent à 2.720.000 francs et les recettes à 2.500.000 francs. Le déficit se réduisit à 220.000 francs, soit 7,50 % des sommes engagées. C'est le mot de la fin. Ceux qui connaissent les résultats financiers habituels des expositions provinciales, ceux aussi qui savent quel surcroît de richesse a procuré à



la ville et à la région l'affluence des visiteurs et des acheteurs, reconnaîtront qu'on ne pouvait pas finir sur une constatation plus intéressante (1).

M. Louis Vilgrain, président de la Chambre de commerce de Nancy, et M. Louis Laffitte, secrétaire général, ont exposé brièvement l'histoire de la Chambre de commerce de Nancy, dont le développement a marché de pair avec celui de la région. Ils insistent sur le rôle considérable qu'elle a joué en collaboration avec les chambres de commerce de l'Est dans la préparation de l'Exposition (2).

L'Exposition de Nancy a mis en un relief saisissant, au moyen de graphiques qui ont été placés sous les yeux du public au pavillon des Chambres de commerce, la marche conquérante de l'activité économique dans la région de l'Est et particulièrement dans les trois départements lorrains. On a ainsi montré l'augmentation de la force motrice de 1871 à 1907, étudiée par départements et par branche d'industrie, l'accroissement de la consommation des combustibles minéraux. Des graphiques spéciaux ont été établis pour chaque département, faisant apparaître les progrès réalisés en Meurthe-et-Moselle par les mines, la métallurgie, les carrières, les industries électriques, les industries chimiques et les tanneries, dans les Vosges par l'industrie textile, dans la Meuse par la métallurgie et les carrières. Un graphique spécial montre le développement des opérations de la Banque de France, dont la succursale de Nancy se classe au premier rang des succursales de province pour l'importance de ses bénéfices. Un dernier graphique, qui synthétise et reflète l'ensemble des progrès réalisés, montre la progression des sociétés par actions dans la région de l'Est, surtout en Meurthe-et-Moselle, résultat dû à l'activité des banques locales, qui ont organisé ces sociétés et attiré vers elles les capitaux régionaux. De ce tableau il résulte que plus de 600 millions de capitaux sont en activité dans les sociétés par actions de Meurthe-et-Moselle. Tous ces graphiques ont été reproduits par l'Office économique de Meurthe-et-Moselle (3).

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle a publié des statistiques intéressantes sur la répartition de la population active par département et par industrie dans la région de l'Est, et sur le nombre d'étrangers qui s'y sont fixés ou qui viennent y travailler. Il en résulte que

(1) On trouvera d'autre part l'analyse de quelques monographies plus particulièrement intéressantes au point de vue économique.

(2) LAFFITTE et VILGRAIN, *La Participation de la Chambre de commerce de Nancy et des chambres de commerce de l'Est à l'Exposition* (B C C M M nov.-déc. 1910, p. 822).

(3) *Évolution économique de la région de l'Est* (B C C M M nov.-déc. 1910, p. 849).

le département de Meurthe-et-Moselle, par le nombre d'ouvriers employés dans un grand nombre d'industries, particulièrement celles du fer, du sel, de la verrerie, de la broderie, de la faïencerie, etc., occupe le plus souvent le premier rang parmi tous les autres départements français et au moins le second ou le troisième. Il en est de même dans les Vosges pour la féculerie, les cotonnades, etc. (1).

§ 2. **Industries minières et métallurgiques, salines.** — Dans un excellent article, M. Sauvaire-Jourdan, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux (2), étudie le conflit d'intérêts qui divise actuellement les industries métallurgiques de la Lorraine annexée et le groupe westphalo-rhénan. Le conflit s'est dessiné à partir du jour où les deux groupes spécialisés, l'un dans la fabrication de la fonte et l'autre dans la fabrication de l'acier, ont prétendu fabriquer l'un et l'autre la fonte et l'acier; il se complique du fait que les industriels lorrains manquent de coke, qu'ils sont obligés de faire venir de Westphalie, tandis que les industriels westphaliens manquent de minerai, qu'ils demandent à la Lorraine. Dans cette lutte, la Lorraine est mise en état d'infériorité par l'existence du cartell des mines westphaliennes de charbon, de plus en plus dominé par les métallurgistes de la même région, c'est-à-dire par des concurrents; les industriels lorrains souffrent aussi de n'avoir aucune communication par voie d'eau leur permettant de transporter le coke et d'écouler leur production à des conditions avantageuses, et ils se heurtent, pour la canalisation de la Moselle qui leur permettrait de rejoindre le Rhin à Coblentz, à des résistances invincibles, suscitées par leurs concurrents. Mais un espoir leur reste, nous dit M. Sauvaire-Jourdan, de sortir d'embarras, c'est l'écroulement possible du cartel houiller, qui menace de ne point pouvoir être reconstitué en 1915 à cause des divisions intestines qui s'y manifestent, c'est aussi la possibilité que les tendances nouvelles, qui se manifestent en Allemagne, à faire des questions de navigation une affaire d'Empire, permettent d'aboutir enfin à la canalisation projetée (3).

M. Hablacher, ancien conseiller à la direction des mines de Saar-

(1) *L'Évolution économique des pays de l'Est* (B C C M M mars-avril 1911, p. 249).

(2) SAUVAIRE-JOURDAN, *Un Conflit dans la métallurgie allemande* (Revue politique et parlementaire, 1911, p. 250).

(3) On sait qu'un vote récent du Reichstag vient d'anéantir ces espérances du moins pour le présent. — Rappelons qu'en 1908 M. AUERBACH a publié sur la canalisation de la Moselle, un article des plus intéressants dans la Revue politique et parlementaire.



brück, publie une deuxième édition de son étude bibliographique relative aux industries de la région de la Sarre (1). On y trouvera rassemblés tous les ouvrages qui traitent de la géographie, de la topographie, de l'histoire économique de la région et surtout des industries de la houille et du fer qui s'y sont si prodigieusement développées depuis trente ans. Quand les titres des travaux cités ne sont pas assez explicites, l'auteur y ajoute un sommaire qui fixe le lecteur sur leur contenu. C'est un très précieux instrument de travail.

M. Paul Nicou, ingénieur au Corps des Mines, a étudié en raccourci, à l'occasion de l'Exposition de Nancy, le développement des industries minières et métallurgiques (2). Il insiste surtout sur le bassin de Briey, et l'installation successive, à partir de 1894, des mines actuellement en exploitation; il traite ensuite de la transformation de la technique métallurgique et de la multiplication et de l'extension des usines sidérurgiques qui en furent la conséquence. Cet article est intéressant au point de vue de la chronologie.

M. Jean Payelle, ingénieur des Arts et Manufactures, a étudié, à l'occasion de l'Exposition de Nancy, l'industrie du sel en Lorraine (3). Il décrit de façon très claire les procédés techniques employés dans les trois mines de sel, les seize salines de la région : le traitement des eaux salées, l'extraction du sel gemme, le raffinage, etc. enfin il donne quelques statistiques sur la production et la consommation du sel dans la région.

Grandet (Henry). — *Monographie d'un Établissement métallurgique sis à la fois en France et en Allemagne.* Thèse pour le doctorat en droit, de la faculté de Paris (Chartres, Edmond Garnier, 1909).

Sous ce titre M. Grandet présente une étude des établissements métallurgiques de la maison de Wendel. Le choix de ce sujet est on ne peut plus heureux; les monographies d'une grande industrie sont toujours très suggestives; c'est là qu'on peut saisir sur le vif l'action des causes générales qui déterminent les formes et l'orientation de l'activité économique, observer leur combinaison avec les influences contingentes exercées par le milieu et les hommes, percevoir l'infinie complexité des forces vivantes d'où nous dégageons des lois abstraites,

(1) Hablacher (A.), Geh. Bergret in Bonn, *Mitteilungen des historischen Vereins für die Saargegend.*

(2) Nicou (Paul), *Mines de fer et usines sidérurgiques* (R E N, p. 137).

(3) Payelle (Jean), *L'Industrie du sel en Meurthe-et-Moselle* (R E N, p. 168).

pour leur demander ensuite le fil directeur qui nous guidera dans le dédale des faits particuliers. Une étude de la maison de Wendel présentait, en outre, cet intérêt particulier qu'il s'agit d'un des plus anciens établissements métallurgiques de l'Europe, qui, aujourd'hui, est aussi l'un des plus puissants; on peut suivre pas à pas, à travers les deux cents ans de son existence, toute l'évolution de la métallurgie, toutes les phases par lesquelles a passé la petite industrie du fer pour arriver au très haut degré de concentration et d'intégration qui la caractérise aujourd'hui. Enfin l'établissement, étant situé à la fois en France et en Allemagne, reflète toutes les particularités de la vie économique des deux pays dans des conditions qui permettent de se livrer aux comparaisons les plus intéressantes. On ne peut point dire que M. Grandet ait dégagé de ce très beau sujet tous les enseignements qu'il pouvait nous donner. Son œuvre est plutôt celle d'un historien qui rassemble des faits particuliers, classe des documents, présente des hommes aux prises avec les nécessités de la vie et montre comment ils s'en sont tirés, que celle d'un économiste qui analyse et explique les formes successives de la vie économique. M. Grandet n'a pas songé, par exemple, à étudier, dans l'usine de Wendel, ou du moins à mettre en plein relief sous l'angle qui convenait, l'évolution de la technique, la marche vers la concentration et l'intégration, les causes qui ont déterminé le mouvement, les conséquences qui en ont résulté, etc. Il n'a pas vu tous les problèmes posés à l'économiste par le fait que l'établissement de Wendel est à cheval sur la frontière de deux économies nationales distinctes, partiellement antagonistes et partiellement solidaires. Mais, comme il arrive toujours aux observateurs intelligents et consciencieux, il a contribué, sans y penser, à résoudre des questions qu'il ne s'était pas posées ou dont il n'avait pas vu toute la portée. Les faits qu'il cite dans son historique suggèrent des réflexions intéressantes. Sa description de l'outillage actuel est précise et montre bien les difficultés économiques avec lesquels l'entreprise a dû se mesurer. Il oppose heureusement les tendances de la métallurgie française et de la métallurgie allemande; il montre bien les caractères particuliers de l'établissement de Wendel, son autonomie économique, son goût pour l'indépendance qui s'oppose au fusionnement des entreprises allemandes en des groupements de plus en plus étroits. Mais la partie la plus intéressante du travail de M. Grandet est une comparaison entre les charges fiscales ou de prévoyance sociale en Allemagne et en France. Sa conclusion est que ces charges seraient moins lourdes en France, avantage qui ne fait qu'atténuer l'infériorité dont nous



souffrons en raison de l'insuffisance du combustible et de ses prix élevés en Lorraine. La lecture de ce livre, agréablement écrit, est, malgré les réserves que nous avons formulées, réellement instructive.

§ 3. L'agriculture. — Dans une thèse pour le doctorat ès sciences politiques et économiques, soutenue devant la Faculté de droit, le 22 juin 1911, M. Jean Bohin (1) a étudié de façon consciencieuse et intéressante la crise viticole en Lorraine, c'est-à-dire dans Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. Cette crise se manifeste par la diminution de la production du vin, l'abaissement des prix, la diminution des surfaces cultivées en vigne, la dépréciation de la terre et l'abandon des campagnes. L'auteur l'explique très justement par les mauvaises conditions de la culture (diminution de la main-d'œuvre, augmentation des salaires, maladies de la vigne, morcellement de la terre, augmentation des impôts), par la concurrence des vins du Midi, que rend chaque jour plus redoutable le progrès des communications et le développement de la production méridionale, par la multiplication excessive et la bonne organisation des intermédiaires qui s'interposent entre le viticulteur et le consommateur. La crise est extrêmement grave en Lorraine, parce que la baisse des prix s'y complique d'une diminution de la production locale. M. Bohin cependant ne désespère pas de l'avenir de la viticulture lorraine. Il conseille l'amélioration des méthodes de culture, la spécialisation des viticulteurs lorrains dans la production des vins gris et surtout le développement des coopératives, qui permettraient aux viticulteurs de fabriquer à moindres frais un vin de meilleure qualité et de se réserver, par la vente directe, les bénéfices réalisés aujourd'hui par les intermédiaires. Des documents et des chiffres inédits, que M. Bohin a rassemblés en faisant une enquête personnelle dans la région, donnent à sa thèse un réel intérêt. A signaler cependant des données un peu insuffisantes sur le morcellement de la propriété et de la culture.

M. Jacques Riston (2), étudiant agronome, a étudié la vigne à Malzéville. Ce n'est, comme le dit l'auteur lui-même, qu'un « essai historique », se référant au passé, car la vigne n'existe plus dans la commune : les 186 hectares qu'elle y occupait en 1843 sont réduits à deux, tristes témoins d'une prospérité qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Les causes de décadence que M. Bohin a étudiées par le

(1) Bohin (Jean), *La Crise viticole en Lorraine* (Nancy, A. Crépin-Leblond, 1911, p. 170).

(2) Riston (Jacques), étudiant agronome, *La Vigne à Malzéville* (Brochure de 25 p., Malzéville-Nancy, chez Edg. Thomas, 1908).

détail et que M. Riston indique brièvement, ont fait leur œuvre. Mais, plus heureux que d'autres, les habitants de Malzéville ont trouvé une compensation dans le développement de l'industrie maraîchère, encouragée par le voisinage et l'extension de Nancy.

La Lorraine est une des régions françaises les mieux pourvues de forêts, l'une de celles aussi où l'on a la plus claire conscience des inconvénients d'une déforestation excessive, où l'on pratique le reboisement avec le plus de méthode et d'activité. Dans son étude sur les sapinières du plateau de Malzéville, M. Jacques Riston (1), ingénieur agronome, nous en donne un exemple intéressant. Il montre comment le plateau de Malzéville, au sol rocailleux et pauvre, a pu être boisé partiellement grâce à l'heureuse initiative de M. Munich, maire de Malzéville; les travaux, commencés en 1833 et poursuivis avec méthode jusqu'à nos jours, ont mis à la disposition de la commune de Malzéville un bois de 24 hectares dont l'exploitation est lucrative, et qui constitue pour les Nancéiens un but de promenades intéressantes. Un plan du plateau accompagne le travail de M. Riston.

En 1909, M. Hergott, sous-préfet de Toul, a pris l'initiative d'une enquête sur le déboisement dans l'arrondissement de Toul et d'une action méthodique en vue du reboisement, qui ont produit l'une et l'autre des résultats très remarquables. L'enquête, sous forme de questionnaire adressé aux maires, a permis d'établir avec exactitude, l'état des forêts communales et privées depuis dix ans, et les transformations qui s'y sont produites; on a pu constater ainsi que la déforestation n'existe pas dans la région, qu'au contraire le reboisement a été opéré sur plus de 1.000 hectares. Mais la même enquête démontrait que le reboisement pouvait être pratiqué utilement sur 2.400 hectares. Aussitôt M. Hergott se mit à l'œuvre, il stimula l'activité des communes, dont vingt-sept votèrent des subventions dépassant ensemble 9.000 francs, et bientôt grossies par les encouragements pécuniaires du Touring-Club et du Conseil général de Meurthe-et-Moselle; il suscita la formation de sociétés scolaires; enfin, il donna au reboisement dans toute la région une impulsion qui s'accentue de jour en jour. La brochure qu'il vient de publier (2) n'est que la réunion des pièces de son enquête, des réponses qu'elle a provoquées et la description des tentatives déjà fécondes dont il a été l'initiateur.

(1) Riston (Jacques), ingénieur agronome, *Les Sapinières du plateau de Malzéville* (Brochure de 28 p., Nancy, libr. Sidot, 1910).

(2) Hergott, sous-préfet, *Le Reboisement dans l'arrondissement de Toul* (Toul, C. Laurent, 1910).

Cette brochure n'est donc pas un vain plaidoyer contre la déforestation; c'est la démonstration par des faits et des actes de ce qu'on pourrait faire dans toute la France si M. Hergott avait des imitateurs. Souhaitons qu'il en ait beaucoup.

L'*Almanach-Annuaire des Sociétés et Syndicats agricoles du Nord-Est pour 1910* (1) contient, comme les années précédentes, des renseignements intéressants sur l'agriculture et spécialement les associations agricoles en Lorraine. M. Louis Bohin (2) y étudie les moyens d'utiliser la loi de 1805, modifiée en 1888 et en 1894, pour les travaux d'assainissement et d'irrigation et montre l'usage qui en a été fait en Meurthe-et-Moselle. M. Malnoury (3) étudie la *Mutuelle agricole-incendie de l'Est* qui réalise de rapides progrès; elle groupe 82 sociétés dans les Vosges et 37 en Meurthe-et-Moselle. M. J.-B. Pierrel (4) met en relief les progrès des coopératives fromagères vosgiennes, spécialement celles de Vagney, de Tendon et de Cornimont. On y trouve, en outre, de nombreux renseignements techniques et législatifs susceptibles d'intéresser les agriculteurs. A consulter aussi le journal le *Bon Cultivateur* et la petite revue le *Bon Grain.*

§ 4. Les transports. — Le progrès économique de la Lorraine et, particulièrement, celui des mines et de la métallurgie en Meurthe-et-Moselle, qui détermine une circulation de plus en plus intensive de marchandises pondéreuses, a exercé sur le développement de la Compagnie de l'Est une influence des plus sensibles et des plus favorables. Cette influence est mise en relief par l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, qui montre, en des tableaux très suggestifs, la progression du nombre des voyageurs et du nombre des tonnes de marchandises qui ont été expédiées dans les gares du réseau depuis 1907 (5).

A mesure que se développe la production des mines, de la métallurgie et des grandes industries lorraines, la question du canal du Nord-Est, complété par la canalisation de la Chiers, préoccupe davantage l'opinion en Lorraine et dans toute la France. La réduction du prix des transports, qui résulterait de sa construction, faciliterait les com-

(1) A Paris, chez Amat et à Nancy, chez Ricklin-Pelot.

(2) Bohin (Louis), *Service des améliorations agricoles* (p. 52).

(3) Malnoury, *Mutuelle agricole-incendie de l'Est* (p. 74).

(4) Pierrel, *Les Coopératives fromagères* (p. 114).

(5) *Mouvement des voyageurs et des marchandises dans les principales gares du réseau de l'Est et, en particulier, dans les gares de Meurthe-et-Moselle* (B C C M M sept.-oct. 1910, p. 729).



munications entre la Lorraine, le nord de la France et l'Angleterre; elle permettrait aux industriels lorrains, qui sont à la merci de l'Allemagne, de s'approvisionner de coke, de vendre en Angleterre le minerai du bassin de Briey, et faciliterait ainsi son exploitation; elle attirerait vers le port de Dunkerque, au grand profit de notre marine marchande, les marchandises pondéreuses fabriquées en Lorraine. La Chambre des députés, en 1901, a déjà voté le projet du canal. Sa construction a été entravée jusqu'ici par les Compagnies de chemin de fer du Nord et de l'Est, qui ont adopté pour le transport du coke des tarifs si réduits qu'ils cessent d'être rémunérateurs, par la résistance des industriels du Nord, qui redoutent une augmentation du prix du coke et du charbon dans leur région et qui aimeraient mieux exploiter chez eux le minerai lorrain que de fournir à la Lorraine les moyens de l'exploiter elle-même, enfin par les difficultés financières, car l'État exige que les intéressés contribuent à la dépense dans la proportion de 50 %. Mais le mouvement d'opinion en faveur de la construction du canal s'est accentué en 1910, et le *Bulletin de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle,* avec sa vigilance habituelle, en a recueilli les principales manifestations : 1° un rapport fait au nom de la commission du budget par M. Joseph Chailley, député (1), qui met en lumière le déficit infligé par la réduction des tarifs du coke à la Compagnie du Nord et les répercussions possibles sur la garantie d'intérêt; 2° un compte rendu, présenté par M. de Saintignon à la Chambre de commerce de Nancy, d'une visite faite à M. Millerand par l'Association pour la Navigation intérieure : la délégation a beaucoup insisté sur l'utilité du canal de l'Est (2); 3° un procès-verbal de la séance de la Chambre de commerce de Dunkerque, du 13 octobre 1909, où M. Guillain, autrefois rapporteur de la question à la Chambre des députés, insiste sur l'utilité d'une construction complète comprenant les trois tronçons prévus par la Chambre, et sur les avantages qui en résulteraient pour Dunkerque (3); 4° des observations présentées au Sénat, dans sa séance du 2 avril 1910 (4), par le général Langlois qui, en quelques formules concises et lumineuses, a résumé toute la question; 5° une étude anonyme de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, où sont exposés avec précision, en même temps que les avantages pour la Lorraine d'une diminution des prix de trans-

(1) CHAILLEY, *Luttes des Compagnies du Nord et de l'Est contre le projet de canal du Nord-Est* (Ch. des dép. n° 2765, p. 37) (B C C M M janv.-févr. 1910, p. 155).

(2) *Ibid.*, mars-avril 1910.

(3) GUILLAIN, *Le Canal du Nord-Est* (*Ibid.*, p. 325).

(4) LANGLOIS, *Débats parlementaires du Sénat* (3 avril 1910).

port du coke, les objections de certaines industries du Nord contre cette tarification, et les arguments qu'elles font valoir en faveur d'une diminution des prix de transport du minerai (1). Le *Bulletin de la Chambre de commerce* publie en même temps une carte intéressante des projets élaborés pour le canal du Nord-Est (2) et un « plaidoyer pour Paris port d'exportation de la région de l'Est » (3).

M. Louis Laffitte, le distingué secrétaire général de la Chambre de commerce de Nancy, et directeur de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, a fait le 3 mai 1910, sous les auspices de la Société industrielle de l'Est et de la Chambre de commerce de Nancy, une conférence sur « le problème de la percée des Vosges » (4). Après avoir indiqué les raisons politiques et militaires qui expliquent l'existence sur la carte du réseau ferré d'une « tache blanche », anormale entre deux régions si admirablement développées, les raisons économiques qui ont suscité un vif mouvement d'opinion en faveur de la percée, M. Laffitte s'est attaché à mettre en relief les caractéristiques des quatorze projets élaborés; il s'est livré ensuite à un examen critique très approfondi des principaux d'entre eux; il a comparé les projets antérieurs à la guerre et les projets postérieurs, mesuré avec soin les éléments du trafic, les difficultés techniques, mis en balance les divers intérêts. La conclusion à laquelle il aboutit est qu'il faut renoncer à une grande ligne internationale; la voie à créer aura un caractère surtout régional; elle donnera passage aux échanges de nos provinces du Nord-Est et de l'Est avec l'Alsace, l'Allemagne du Sud, et, le cas échéant au transit belge-allemand. Cette voie devra passer par le centre, elle ira de Saint-Dié à Sainte-Marie ou de Saint-Dié au col du Bonhomme et à Colmar ou enfin de Saint-Dié à Fraize et à Colmar. De ces trois tracés le premier serait le meilleur. D'ailleurs, dit M. Laffitte, « le dernier mot doit rester au ministre de la Guerre »; mais, ajoute-t-il, « le rapprochement graduel et continu des chemins de fer sur les deux versants prépare l'inéluctable jonction des peuples qui les habitent ». Cette étude, très vivante, très riche de faits et de chiffres, présente une véritable valeur technique. L'auteur, en la pu-

(1) Guillain, *Le Canal du Nord-Est* (B C C M mars-avril, p. 333).

(2) B C C M M janv. 1910, p. 160. — On pourra rapprocher utilement de ces opinions sur le canal du Nord-Est celle de la commission des voies navigables du Conseil national des Ponts et Chaussées reproduite par le même bulletin en 1909 et dont nous avons déjà parlé. Cf. B L 1909-1910.

(3) *Ibid.*, p. 158.

(4) Laffitte (Louis), *Le Problème de la percée des Vosges* (B C C M M mai-juin 1910, p. 451).

bliant, y a joint des cartes dressées par le Comité commercial franco-allemand et des tableaux, dont les données ont été fournies par la Compagnie de l'Est.

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle publie d'intéressantes statistiques sur les progrès réalisés, en 1910, par le trafic de la Compagnie de l'Est. L'accroissement est de 4 % pour les combustibles minéraux, il varie entre 7 et 27 % pour la métallurgie et le sel, il est de 24 % pour les minerais. On saisit ici l'influence exercée par les industries lorraines (1).

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle publie une note sur les progrès réalisés par la Compagnie générale électrique de Nancy dans les transports par canaux. Avec son système de traction électrique le halage de la tonne kilométrique revient à 0f00443, tandis que par chevaux il coûte 0f00760; l'économie est de 40 % et la rapidité de transport beaucoup plus grande (2).

M. Hermann Schumacher, professeur à l'Université de Bonn, a traité, dans un très remarquable article, la question de la canalisation de la Moselle et de la Sarre dans ses rapports avec l'industrie du fer dans la Lorraine annexée (3). Il étudie, à cette occasion, le conflit entre le groupe métallurgique lorrain et le groupe westphalien, que nous avons déjà décrit en analysant l'article de M. Sauvaire-Jourdan qui, d'ailleurs, s'est inspiré, sur ce point, du professeur Schumacher (4). L'importance que présente, dans ce conflit, la canalisation de la Moselle est très grande : sa réalisation améliorerait la situation des métallurgistes lorrains beaucoup plus que celle des métallurgistes westphaliens. Actuellement déjà le poids mort inutilisable du minerai dépasse à ce point celui du coke que, malgré les tarifs de transport élevés payés pour le transport des cokes, il est un peu plus avantageux de transporter le coke westphalien en Lorraine que le minerai lorrain en Westphalie. Si, par la canalisation de la Moselle, on réduisait les frais de transport, peut-être les avantages attachés au transport du coke seraient-ils accrus et, en tout cas, la concurrence des produits ouvrés de la Lorraine annexée, aussi bien que de la Lorraine française serait plus vive. De là une opposition irréductible du groupe westphalien rhénan. La Lorraine annexée a mené une énergique cam-

(1) *La Compagnie de l'Est et le mouvement économique en Meurthe-et-Moselle* (B C C M M mai-juin 1911).

(2) *Le Halage électrique sur les canaux* (B C C M M mai-juin 1911).

(3) Schumacher (Hermann), *Die westdeutsche Eisen industrie und die Moselkanalisierung* (Jahrbuch de Schmoller, 1910, p. 1830).

(4) Cf. p. 87.

pagne. On s'est adressé à la Prusse, directement intéressée à l'exécution de ce travail, puisque son territoire profiterait de la canalisation sur une étendue de plus de 300 kilomètres. Tout a été vain: pendant cinq ans l'affaire est demeurée en suspens. Le professeur Schumacher proteste contre cette attitude, il la juge contraire aux intérêts de l'Allemagne qui doit, par tous les moyens, chercher à réduire les frais de production de sa métallurgie, même en avantageant un groupe industriel au détriment d'un autre, et profiter de toutes les occasions qui se présentent pour relier la Lorraine à l'Empire.

A noter que, dans son article précité, M. Sauvaire-Jourdan (1) signale des faits qui tendent à la réalisation des vœux formulés par le professeur allemand. Les intéressés se sont tournés vers le Reichstag, un projet de loi a été déposé, qui attribue à l'Empire la direction de la politique économique en matière de navigation, une commission a été constituée qui, le 16 mars 1911, a approuvé l'idée de la canalisation. Si on aboutit enfin à une solution, la Lorraine française en bénéficiera pour ses achats de coke en Allemagne, pour l'exportation de ses produits par le Rhin. Mais il y a là, d'autre part, pour notre marine marchande et nos ports un danger de détournement de trafic qui rend plus nécessaire la construction du canal du Nord-Est (2).

§ 5. Commerce, Banques, Finance. — Dans une conférence faite à Paris au banquet mensuel de la Fédération des industriels et commerçants français, M. Lucien Brocard (3), professeur à la Faculté de droit de Nancy, a parlé des banques locales et des banques régionales et, à cette occasion, des banques lorraines. Il a insisté sur le rôle qu'ont à jouer et que jouent, dès aujourd'hui, certaines d'entre elles dans le développement des industries françaises. Elles ont pour mission, dit-il, de mettre les capitaux français à la disposition des industries françaises, les capitaux régionaux à la disposition des industries régionales. Le conférencier estime que les banques lorraines ont déjà réalisé pleinement cet idéal et que leur exemple peut être proposé à l'imitation des banques locales françaises. La Banque d'Alsace-Lorraine, la Société Nancéienne, la Banque Renauld, la Banque de Nancy, la Banque Lévy-Bettinger « sont, dit-il, des banques d'af-

(1) Page 15.

(2) Le Reichstag, comme nous l'avons dit plus haut, ne s'est point inspiré des vues élevées de M. Schumacher puisqu'il a rejeté le projet de la commission à une majorité de deux tiers.

(3) Brocard (Lucien), *Les Banques locales* (Bulletin de la Fédération des industriels et commerçants français, 1er août 1910, p. 332).

faires de premier ordre. La plupart des industries qui exploitent nos richesses naturelles sont leurs nourrissons; c'est grâce à elles qu'ont si merveilleusement prospéré nos salines, nos mines, nos industries du fer, du bois, du cuir, du verre. Grâce à elles les sociétés par actions se sont développées en Lorraine avec une rapidité surprenante. Les titres des sociétés par actions, en activité dans le seul département de Meurthe-et-Moselle, représentent une valeur de plus de 600 millions et ont été émis presque exclusivement par les banques locales. De 1899 à 1908 les cinq banques lorraines ont émis à elles seules pour 152 millions de valeurs mobilières. Ainsi s'explique, continue le conférencier, que la Lorraine soit à l'heure actuelle « l'une des régions les plus prospères de la France et même de l'Europe ».

ROUFFIE et MOMMÉJA, *L'Impôt sur le revenu en Alsace-Lorraine*. Paris, Roustan, 1910, 331 pages.

La réforme fiscale effectuée en Alsace-Lorraine entre 1892 et 1901, présente pour nous un grand intérêt. Il vient non pas seulement des liens qui nous unissent à cette France d'au delà de la frontière, mais du caractère de la réforme elle-même, appliquée à un pays soumis jusque-là au régime fiscal français, et orientée dans une direction qui est précisément celle où nous marchons aujourd'hui. C'est pour notre pays une expérience fiscale de premier ordre, dont MM. Rouffie et Momméja ont rassemblé les données de façon qui permet d'en mesurer exactement les résultats. De Schraut, le très distingué financier qui effectua la réforme en neuf années, s'inspira d'un esprit politique et réaliste, auquel il faut rendre hommage. La transformation fiscale fut opérée progressivement sans parti pris de système, sans autre souci que de concilier les intérêts du fisc avec une justice plus exacte dans la répartition des taxes.

La réforme commença par l'impôt foncier, qui fut remplacé par un impôt réel et proportionnel de 3,50 % sur le revenu net des propriétés non bâties et par un impôt réel et proportionnel de 4 % sur le revenu brut des bâtiments. Un impôt dégressif de 1,90 % sur la capacité de production nette des établissements commerciaux et industriels, vint remplacer l'impôt des patentes; il fut bientôt suivi d'un impôt dégressif de 3,50 % sur le revenu net de capitaux mobiliers et d'un impôt dégressif aussi de 1,90 % sur les salaires et les traitements. Les deux derniers impôts comportent une déclaration du contribuable portant sur les valeurs taxées. L'impôt sur la capacité de production des industries en comporte une aussi, mais elle a pour objet le nombre des

ouvriers, la nature et l'importance des moyens d'exploitation, données qui servent elles-mêmes de base à des évaluations moyennes de rendement, préalablement établies par l'Administration.

Le rendement de ces impôts nouveaux est conforme aux prévisions; la répartition des charges publiques est plus équitable, et, chose bien digne d'être remarquée, les contribuables sont en général satisfaits. Bel exemple à soumettre aux méditations de notre législateur... et de nos contribuables, car les Alsaciens se prêtent au fonctionnement du nouveau régime avec beaucoup de bonne volonté.

Une analyse intéressante de ce livre a été faite dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce* par M. Jacques Cordier (1).

La France ne sait pas utiliser les banques pour les paiements, les encaissements et généralement toutes les opérations de caisse comme on le fait à l'étranger, particulièrement en Angleterre et aux États-Unis. Les industriels et les commerçants devraient avoir leurs fonds en dépôt dans les banques et effectuer leurs paiements avec des chèques ou des lettres de change domiciliées chez les banquiers. Ces titres seraient centralisés par des chambres de compensation, où les créances et les dettes s'éteindraient sans qu'il fût nécessaire de recourir à la monnaie, sinon dans des proportions infimes. Le distingué directeur de la Banque de France de Nancy a pris, de concert avec les banques locales, les succursales des sociétés de crédit, la Chambre de Commerce, la Société industrielle de l'Est, la Fédération des commerçants de Nancy, l'initiative d'un effort en vue d'améliorer, dans ce sens, nos mœurs financières. M. Lucien Brocard, professeur d'économie politique à la Faculté de droit, a fait sur cette question une conférence (2) où il a mis en lumière les avantages qu'il y aurait à effectuer les opérations de caisse par l'intermédiaire des banques et il a montré la possibilité de créer à Nancy une chambre de compensation.

La Banque Renauld et C[ie], puis la Société Nancéienne ont publié, presque simultanément, deux recueils des valeurs régionales de l'Est (3). Dans les deux ouvrages toutes les entreprises constituées en sociétés commerciales sont classées de façon à peu près identique d'après leur objet : alimentation, banques, brasseries, transports, ateliers de

(1) Cordier (Jacques), *L'Impôt sur le revenu en Alsace-Lorraine, d'après un livre récent* (B C C M M mai-juin 1901).

(2) Brocard (Lucien), *Le Rôle des banques dans les paiements* (B C C M M janv.-févr. 1911).

(3) *Annuaire des valeurs régionales de la Banque Renauld et C[ie]*. Nancy, Berger-Levrault.

Recueil des valeurs de la région de l'Est de la France, édité par la Société Nancéienne de Crédit industriel et de Dépôts. Imprimerie Lahure, Paris.

construction, matériaux de construction, eaux et hôtels, distribution d'éclairage et d'énergie, blanchisseries, filatures, tissages, houillères, mines, métallurgie, industries du papier, salines. Pour chaque entreprise on trouve des indications sur le personnel de direction, les usines, les principales fabrications, et des données financières relatives au capital, aux obligations, disponibilités et dividendes. L'*Annuaire de la Banque Renauld*, sensiblement plus volumineux que celui de la Société Nancéienne, contient, avec des développements plus étendus sur les données financières, de courtes études d'ensemble sur chaque catégorie d'industrie. Guides précieux pour le capitaliste, instruments de travail non moins précieux pour l'économiste, ces deux ouvrages témoignent éloquemment de l'effort admirable des industries de l'Est et de la participation qu'y ont prise les banques régionales.

JACQUEMARD (Philippe), docteur en droit, diplômé de l'École des Sciences politiques, *Les Banques lorraines*. Paris, Rousseau, 1911, 133 pages.

Le but de ce travail est de montrer comment les banques lorraines sont nées du milieu lorrain et comment elles ont réagi sur lui en favorisant son développement. Dans une première partie M. Jacquemard étudie le milieu lorrain en décrivant brièvement les principales industries, le fer, le sel, les eaux minérales, la houille, richesses naturelles fournies par le sol, puis les industries importées, vêtement, livre, brasserie; enfin les industries dérivées nées du développement des autres : alimentation, bâtiment, éclairage. Dans une deuxième partie il traite des « organismes bancaires », dont il décrit l'évolution et l'organisation, d'abord en les envisageant ensemble, puis en étudiant par le détail chacune des cinq banques nancéiennes : Banque Lévy-Bettinger et C[ie], Banque d'Alsace-Lorraine, Banque Renauld, Société Nancéienne, Banque de Nancy. Dans une troisième partie, qui est de beaucoup la plus intéressante, M. Jacquemard s'occupe de l'action des banques sur le milieu. Il insiste sur la pénétration de la banque et de l'industrie et il analyse les différents moyens par lesquels la banque donne son appui à l'industrie : l'escompte des effets de commerce, le réescompte de ces effets par la Banque de France, qui permet aux banques locales de consentir sans risques excessifs des avances à longue et à moyenne échéance, sous la forme d'effets renouvelables, enfin les émissions, le classement dans les portefeuilles lorrains des actions et des obligations des sociétés commerciales. C'est là le service le plus important rendu par la banque à l'industrie,

et cela sans le concours d'aucune bourse de valeurs dont la création a été plus d'une fois demandée à Nancy. M. Jacquemard étudie les chances d'avenir de ce projet. En dernier lieu il décrit par le détail la politique de chacune des banques lorraines : la Société Nancéienne, banque de la métallurgie; la Banque Renauld, type de la banque d'affaires travaillant avec son capital, et transformant en sociétés commerciales des industries de toutes les catégories; la Banque d'Alsace-Lorraine, banque des salines et du commerce international; la Banque Lévy-Bettinger et Cie, banque des eaux et hôtels et des commerçants; la Banque de Nancy, banque du commerce et de l'alimentation. Le plan de M. Jacquemard n'échappe peut-être pas à toute critique. Son étude synthétique des organismes bancaires, précédant l'étude analytique de chacun d'eux, manque forcément d'ampleur et un peu d'intérêt; elle eût été mieux placée sous la forme d'une conclusion de l'étude analytique; l'étude du milieu qui précède l'étude des banques est un peu courte pour qui voudrait le connaître pour luimême et un peu longue pour le lecteur soucieux seulement d'être renseigné sur les banques. Mais cela n'enlève rien de son très réel intérêt au travail de M. Jacquemard. C'est une œuvre consciencieuse qui révèle un esprit fin et juste. Dans l'ensemble, les banques lorraines, à notre avis du moins, et sauf quelques réserves sur des points particuliers, sont bien telles que M. Jacquemard les a vues.

§ 6. Économie sociale. — Les institutions patronales destinées à améliorer la condition des ouvriers, à les garantir contre les risques qui les menacent, à favoriser leur éducation intellectuelle et morale, sont nombreuses en Lorraine. Institutions de prévoyance, d'épargne et d'assistance, caisses de retraites et de maladies, institutions d'enseignements professionnel et ménager, habitations ouvrières, se sont multipliées dans les grandes entreprises de mines, de métallurgie, de construction métallique, de transports, de brasseries, de filatures, suscitées par la nécessité d'attirer et de conserver une main-d'œuvre toujours trop rare dans des régions insuffisamment peuplées pour les besoins de la production, et par la conscience qu'ont eue les chefs d'entreprises lorrains de la solidarité qui les unit à leurs ouvriers. Dans une thèse soutenue devant la Faculté de droit, M. Théophile Gluge a tenté une étude d'ensemble de ces institutions (1). Son principal mérite est d'avoir rassemblé pour la première fois, sur cette

(1) Gluge (Théophile), *Les Institutions patronales, leurs résultats en Lorraine.* Paris, A. Rousseau, 1911, 200 p.

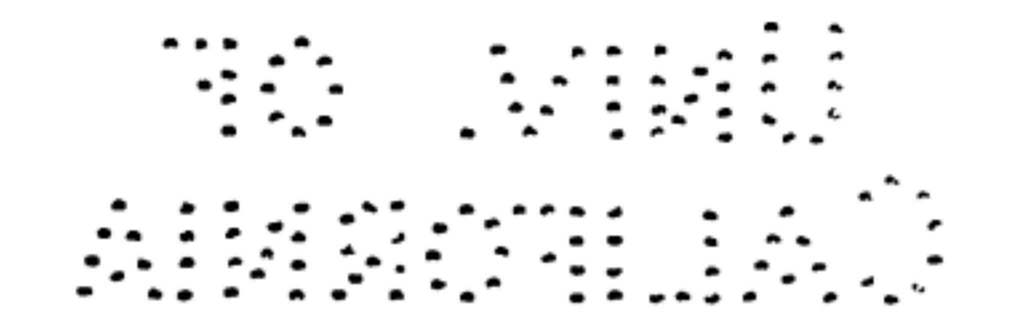


question, des documents abondants, épars dans des brochures ou inédits, et qui présentent un très réel intérêt. A signaler surtout les développements relatifs aux établissements Solvay et Cie, Gouvy et Cie, à la Société des Aciéries de Longwy et à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. L'étude doctrinale qui précède l'analyse de ces documents et qui a pour objet d'en dégager la substance est un peu trop abstraite et théorique, mais faite avec conscience.

Le Board of Trade anglais a fait, en 1908, une enquête sur le prix de la vie en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en France. La commission, venue dans notre pays, a visité trente villes françaises dont Nancy. En même temps que les résultats généraux de cette enquête, l'Office économique de Meurthe-et-Moselle a traduit en français et reproduit l'article relatif à Nancy (1). On y trouvera des renseignements sur le développement de la population, les salaires et la durée du travail dans les différentes industries, les logements ouvriers, que les visiteurs anglais ont jugés « en général peu confortables », les prix de détail des différents objets de consommation et des loyers. On y verra que, si l'on représente par le chiffre 100 les prix de Paris, ceux de Nancy sont de 103 pour la viande, de 101 pour les autres aliments, de 96 pour le loyer et la nourriture combinés.

L. Brocard.

(1) *Comparaison du coût de la vie en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne* (B C C M M mars-avril 1910, p. 248).



CHAPITRE VIII

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(octobre 1910 à juillet 1911)

I — CHRONIQUE

L'an dernier, pour mettre en lumière l'activité et la fécondité de nos écrivains lorrains, j'ai cru devoir mentionner même celles de leurs œuvres qui n'intéressent ni la Lorraine, ni l'Alsace. Désormais, pour rester dans le cadre d'une bibliographie strictement provinciale, je ne rendrai compte que des ouvrages qui se rapportent directement à notre région et exclurai de cette chronique les œuvres, si distinguées soient-elles, de nos auteurs lorrains, qui ne rentrent pas dans cette catégorie.

Telles sont les études philosophiques et artistiques de Maurice Barrès : *L'Angoisse de Pascal* (1), *Le Greco* (2); les trois nouveaux recueils d'articles d'Émile Gebhart publiés sous les titres de : *La Vieille Église* (3), *Souvenirs d'un vieil Athénien* (4), et *De Panurge à Sancho Pança* (5); le discours sur Lamartine, de M. Maurice Masson, qui a remporté le prix d'éloquence décerné par l'Académie française en 1910 (6).

(1) Barrès (Maurice), *L'Angoisse de Pascal.* Dorbon aîné, 1910, 1 vol. in-4° de la collection des *Bibliophiles fantaisistes*, tiré à 500 exemplaires numérotés. 2 planches.
(2) Barrès (Maurice) et Lafond (P.), *Le Greco.* Paris, 1911, Fleury, in-4°, 92 reproductions.
(3) Gebhart (Émile), *La Vieille Église.* Paris, Bloud, 1911, 1 vol. de 296 pages.
(4) Gebhart (Émile), *Souvenirs d'un vieil Athénien.* Paris, Bloud, 1911, 1 vol. in-16 de 300 pages.
(5) Gebhart (Émile), *De Panurge à Sancho Pança.* Mélanges de littérature européenne. Paris, Bloud, 1911, 1 vol. in-16 de 296 pages.
(6) Masson (Maurice), *Lamartine.* Paris, Hachette, 1911, 1 vol. in-16 de 75 pages.



Je laisserai également en dehors de cette chronique les *Notes d'un Voyage en Grèce*, de Charles Demange (1), ainsi que son article sur Chopin (2), et enfin le curieux livre où M. André Spire s'est appliqué à noter la façon de sentir et de parler d'une paysanne du Morvan devenue servante à Paris (3); il a trouvé dans son langage un savoureux mélange de locutions de sa province et de la langue populaire parisienne.

Nous reprenons maintenant sur le même plan que l'année dernière la chronique, beaucoup moins chargée que la précédente, puisqu'elle ne comprend qu'un an, que nous consacrons d'abord aux travaux relatifs à l'histoire littéraire de la Lorraine, puis à l'exposé du mouvement littéraire contemporain dans notre région.

I. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE DU XVIIe AU XIXe SIÈCLE

Dix-septième siècle. — M. R. Harmand (4) décrit l'exemplaire rarissime, peut-être unique au monde, du poème latin d'Alphonse de Rambervillers, les *Epinicia*, qui se trouve au British Museum sous la cote C. 57, d r.

Cette épopée, publiée sous le règne de l'empereur Ferdinand II (1619-1637), dont elle célèbre les victoires sur Frédéric V, électeur palatin, paraît offrir un certain intérêt documentaire. Mais le style en est emphatique et l'auteur abuse de l'allégorie.

M. l'abbé G. Thiriot, curé de Goin, nous donne la réimpression de l'ouvrage d'un auteur inconnu (5), imprimé pour la première fois à Metz, en 1671, par Nicolas Antoine (2e édit., Metz, Pierre Collignon, 1675; 3e, 1847, Metz, Pallez et Rousseau; 4e, 1848, *ibid.*).

Le titre complet de cet ouvrage est : *Dialogue Facetieux, d'un gentilhomme François se complaignant de l'amour, Et d'un Berger, qui le*

(1) Demange (Charles), *Notes d'un Voyage en Grèce*, 1re série. Paris, 1910, 1 vol. in-16 de 152 pages. Imprimerie Chaix. Tiré à 100 exemplaires.

(2) M E 15 oct. 1910, p. 25 à 31.

(3) Spire (André), *J'ai trois robes distinguées*, dans les Cahiers du Centre. Nevers, nov.-déc. 1910, 1 vol. in-18 de 167 pages.

(4) Harmand (R.), *Les Epinicia* (B S A L janv. 1911). — M. Harmand (R.) fait paraître, en collaboration avec M. E. Duvernoy, dans la Revue d'Histoire littéraire de la France une étude sur *Alphonse de Rambervillers*, qui n'est pas encore intégralement publiée.

(5) *Dialogue Facetieux.....*, publié par l'abbé G. Thiriot (A S H L 1909, 2e partie, p. 70-104).



trouvant dans un Bocage le reconforte, parlant à luy en son patoys. Le tout fort plaisant.

Dans cette parodie du genre pastoral, si longtemps florissant au dix-septième siècle, l'intention ironique ressort du contraste même que forme le langage des deux interlocuteurs. Le gentilhomme s'exprime en un style prétentieux, alambiqué, et emploie la phraséologie mythologique à la mode. Les réponses du berger sont de la plus plate, de la plus naïve vulgarité; il parle un patois qui se rapproche assez du patois du Saulnois, usité dans l'arrondissement de Château-Salins.

La réimpression du *Dialogue*, faite avec soin, est accompagnée d'une traduction littérale et d'un commentaire où sont expliqués les formes et les passages les plus difficiles du texte.

Dix-huitième siècle. — M. G. Mangeot publie (1) une lettre inédite de Voltaire, du 5 avril 1736, lettre assez brève, mais intéressante, parce qu'elle nous montre comment se sont nouées les relations de Saint-Lambert avec le prince des auteurs du dix-huitième siècle, relations qui, comme on sait, ne furent pas sans nuages. C'est par l'intermédiaire de M[me] de Graffigny que le jeune poète présente ses vers à Voltaire. Car la lettre, bien que ne portant pas le nom du destinataire, est adressée à M[me] de Graffigny, M. Mangeot l'établit d'une manière probante. Il donne de cette lettre un spirituel commentaire et nous renseigne avec une grande précision sur les divers personnages qui y sont nommés.

M[me] Horion-Delchef a publié sur les *Lettres péruviennes* de M[me] de Graffigny (2) une étude assez sommaire et sans grande originalité, mais finement écrite.

Les *Lettres péruviennes* (1747) lui semblent combiner deux genres, en ajoutant à la satire, qui procède des *Lettres persanes*, le récit, habituel aux romans de l'époque. Elles marquent la transition entre l'œuvre de Montesquieu et les écrivains qui feront, sans préoccupation critique, des romans épistolaires, ou qui utiliseront l'élément exotique au service de genres différents. Au point de vue de l'exotisme, la source qu'ont exploitée Montesquieu et M[me] de Graffigny, c'est le livre de Dufresny : *Amusements sérieux et comiques;* là figure un

(1) MANGEOT (Georges), *Une Lettre inédite de Voltaire* (P L P M 1911, p. 193-205).

(2) HORION-DELCHEF (M[me]), *Les Œuvres de M[me] de Graffigny. Les Lettres péruviennes. L'Exotisme dans la littérature,* dans : *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire* offerts à M. Maurice WILMOTTE, professeur à l'Université de Liége, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement. Paris, Champion, 1910, p. 153 à 163. L'étude est datée de juillet 1900.

Siamois qu'on doit considérer comme l'ancêtre de leurs Persans et de leurs Péruviens. L'exotisme allait prendre peu à peu des teintes plus vraies. Déjà, dans les *Incas* de Marmontel, la documentation historique tout au moins est plus précise.

Au milieu de portraits historiques très divers, nous trouvons dans les *Pages d'automne* de M. Alfred Mézières (1), celui de M[me] de Boufflers. Autour d'elle il évoque, d'après le dernier livre de Gaston Maugras (2), cette petite cour de Lunéville, aimable, lettrée, galante, agréablement frivole, dont la divine marquise fut la reine.

Dix-neuvième siècle. — Émile Hinzelin étudie (3) l'œuvre du « vieux maître » Erckmann, né à Phalsbourg (Meurthe) en 1822, mort à Lunéville en 1898. Il s'attache à faire voir avec quelle scrupuleuse exactitude l'auteur de l'*Ami Fritz*, de *Madame Thérèse*, du *Conscrit de 1813* et de tant d'autres romans populaires, a su peindre les paysages, les mœurs et les coutumes de la Lorraine et de l'Alsace. Puis, il définit son talent et rapporte plusieurs entretiens qu'il eut avec lui. L'un roule sur le dissentiment qui se produisit entre Erckmann et son collaborateur Chatrian, et rectifie les erreurs qui ont eu cours à ce sujet. L'article, écrit de verve, se lit avec intérêt.

M. Albert de Bersaucourt nous entretient, en un petit volume, de *Paul Verlaine* considéré en tant que poète catholique (4). Après un récit assez bref de sa vie et une appréciation sommaire de ses autres poésies, il insiste sur celles où Verlaine a chanté sa détresse, sa contrition, la joie de sa réconciliation avec Dieu. Il étudie, en particulier, le livre intitulé : *Sagesse,* d'une émotion si touchante et si sincère; il en donne de longues citations. Pour M. A. de Bersaucourt, Verlaine est notre plus grand poète catholique. Il lui pardonne ses écarts en raison de l'emportement de sa nature, de sa demi-inconscience de vieil enfant incorrigible, qui l'empêcha d'avoir le sens très net du bien et du mal.

Ce livre n'apporte rien de nouveau sur Verlaine, mais, comme ouvrage de vulgarisation, il sera lu avec profit par ceux qui voudront connaître l'histoire de la conversion du poète.

(1) Mézières (Alfred), *Pages d'automne.* Paris, Hachette, 1911, 1 vol. in-16 de 319 pages.

(2) Maugras (Gaston), *La Marquise de Boufflers et son fils le chevalier de Boufflers,* 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1907.

(3) Hinzelin (Émile), *La Vérité sur Erckmann-Chatrian* (*La Revue,* 1er févr. 1911).

(4) Bersaucourt (Albert de), *Paul Verlaine, poète catholique.* Paris, H. Falque, s. d. (1910), 1 vol. in-16 de 100 pages, avec un portrait de Verlaine.



II. LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN EN LORRAINE

§ 1. Prosateurs. — Le jeudi 26 janvier 1911, Mgr Duchesne venait prendre séance à l'Académie française, à la place laissée vacante par la mort du cardinal Mathieu. Il était reçu par M. Étienne Lamy. Les deux orateurs ont, selon l'usage, tracé le portrait de notre compatriote lorrain. Les deux morceaux se rejoignent et se complètent. Mais on peut dire que le cardinal a été plus flatté par son confrère laïque que par le prélat qui lui a succédé. Certes, la physionomie de Mgr Mathieu ressort très sympathique et très vivante des pages que Mgr Duchesne lui a consacrées. Mais les traits malicieux dont il a assaisonné son éloge justifient ces paroles finement ironiques de M. E. Lamy au début de son discours : « Si le cardinal Mathieu vous a désiré pour successeur, c'est une preuve qu'il aimait la discrétion dans la louange. Vous êtes de ces bons peintres qui mettent de la conscience à ne rien embellir, et vous ne dessinez pas plus grand que nature. »

La jeune Académie lorraine le *Couarail* a affirmé cette année sa vitalité par une séance solennelle tenue dans le grand salon de l'hôtel de ville, le samedi 24 juin 1911, sous la présidence de Maurice Barrès. On lut d'abord les différents rapports sur les prix décernés par le *Couarail;* puis on entendit le discours de réception de M. Pol Simon et la réponse de M. Pierre Braun. Maurice Barrès prit ensuite la parole. En un langage élevé, il a caractérisé l'esprit lorrain et défini le patriotisme local dans lequel communient les opinions politiques les plus opposées. Il a mis en parallèle la culture germanique avec la culture française, et, reprenant une de ses thèses favorites, montré ce que le génie français avait su faire de la rive gauche du Rhin, tandis que le génie germanique n'a su tirer qu'un bien insuffisant parti des éléments alsaciens et lorrains. Il s'est réjoui, enfin, de voir se produire, lié au magnifique développement industriel de la Lorraine, un mouvement intellectuel et artistique qui n'est pas moins remarquable. Plusieurs journaux ont reproduit *in extenso* le beau discours de Maurice Barrès (1).

Cette séance fut pour beaucoup une occasion d'exalter une fois de plus notre province. Ce qu'on peut appeler la religion de la Lorraine compte bien des fidèles depuis que Maurice Barrès s'en est institué

(1) *Le Temps,* numéro du dimanche 25 juin 1911. *Le Messager d'Alsace-Lorraine,* numéro du samedi 1er juillet 1911, etc.

en quelque sorte l'apôtre. Il en est le délicat et persuasif interprète (1). Toutefois, dans la légion de disciples qui l'ont suivi, tous ne paraissent pas avoir conservé le sens de la mesure. On a vu quelques Lotharingophiles aller jusqu'à l'outrance dans le panégyrique de leur petite patrie. Il ne faut pas que ce culte légitime dégénère en superstition. Au surplus, l'éloge de la Lorraine nous est plus particulièrement précieux quand il se trouve sous la plume d'écrivains qui ne sont pas « de chez nous ».

Deux amis de Charles Demange, MM. Léon Bernardin et Georges Ducrocq, ont obéi à une pensée pieuse en réunissant en un volume (2) les articles publiés au lendemain de la mort du jeune écrivain si prématurément disparu.

C'est un légitime hommage rendu à sa mémoire. On trouvera dans ce livre tous les éléments d'une biographie de Charles Demange; on y trouvera aussi de pénétrantes analyses de son caractère et de son talent. Parmi les auteurs des articles réunis ici, figurent Émile Faguet, Paul Adam, René d'Avril, Fernand Baldensperger, Ernest La Jeunesse, etc.

L'ouvrage, édité avec luxe, contient, avec deux portraits de Ch. Demange et un autographe, une composition originale du grand artiste alsacien Georges Cornélius.

Est-ce bien de la chronique littéraire que relève l'ouvrage de M. Édouard Mansuy, cordonnier à Varangéville : *Journal des voyages d'un jeune globe-trotter lorrain* (3)? Ne serait-ce pas plutôt de la chronique géographique? Il est vrai que sur les divers pays dont il parle, il ne dit rien qui ne soit connu. Considérons donc le livre comme une suite d'impressions de voyage.

M. Mansuy a entrepris de parcourir à bicyclette une partie de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, l'Algérie, en n'emportant qu'une faible réserve d'argent et en vivant de son métier de cordonnier dans les différentes villes où il se proposait de s'arrêter. Ce projet, il l'a réalisé, et il nous raconte avec une grande abondance de détails comment il y est par-

(1) Cf. THARAUD (Jérôme et Jean), *La Lorraine racontée par Maurice Barrès*, avec 17 photographies (Lectures pour Tous, numéro de Noël 1910).

DUMONT WILDEN (L.), *Retour d'Alsace-Lorraine. Une journée chez Maurice Barrès* (M E 1911-1912, p. 310-322).

(2) *Le Souvenir de Charles Demange*. 1 vol. in-8° de 204 pages. Paris, Mercure de France, 1911.

(3) MANSUY (Édouard), cordonnier à Varangéville, *Journal des voyages d'un jeune globe-trotter lorrain* (raconté par lui-même). 1 vol. in-16 de 451 pages. Varangéville, Imprimerie Nouvelle, V. Arsant, 1909.



venu. Il note, au jour le jour, tout ce qu'il a vu d'intéressant, rapporte les conversations qu'il a eues avec les habitants des divers pays traversés par lui, narre avec entrain et bonne humeur ses aventures, parfois assez piquantes, et entremêle son récit de réflexions judicieuses sinon bien neuves. De ce livre, la personnalité de l'auteur se dégage très sympathique.

Mais, on s'aperçoit bien vite qu'il n'a reçu, comme il nous le dit, qu'une instruction primaire. Le livre est écrit en un style clair, mais d'une facilité courante et banale, qui ne s'élève guère au-dessus du ton de la conversation. Il en a la négligence : se rappeler *de*, partir *à* Langres, quoique souvent je *partis* en excursion; je trouve ces fautes dans une seule page : *Épilogue*, p. 11.

Cet ouvrage n'en est pas moins le témoignage d'un acte d'énergie accompli allégrement; il dénote chez l'ouvrier qui l'a écrit un esprit curieux d'apprendre et intelligemment observateur.

D'un tout autre caractère est le récit publié par M. l'abbé A. Laroppe (1) du séjour et des excursions que fit, sous sa direction, dans la vallée de Celles, une colonie de vacances composée d'une dizaine d'enfants pauvres de Lunéville. On voit ici, dès les premiers mots, que la plume est tenue par un lettré qui travaille son style, cultive l'expression rare, le latinisme et le néologisme. C'est beaucoup de grandiloquence pour raconter l'odyssée, si intéressante qu'elle puisse être, de ces bambins des faubourgs, qui, grâce à la générosité de quelques bienfaiteurs, sont allés dans les Vosges « réparer et fortifier leur frêle poitrine au grand air parfumé des sapins ». Mais le narrateur est emporté par l'enthousiasme, et prodigue les effusions lyriques pour célébrer la beauté de la Nature ou l'infinie bonté du Créateur de toutes choses. Sans doute, on peut prendre plaisir à lire les faits et gestes ou les propos des petits touristes, ainsi que les réflexions qu'ils suggèrent à M. l'abbé Laroppe; on peut louer l'effort de celui-ci pour exprimer l'émerveillement où le plongent les sites pittoresques des Vosges. Mais de quels fâcheux modèles s'inspire la préciosité laborieuse qui nous vaut des phrases dans le genre de celle-ci, prise entre beaucoup d'autres analogues :

« Puis se déroule bientôt l'immense croûte d'or flavescente et brunie des blés, pareille à une crêpe immense que le soleil achève de rissoler: par endroit, les tesseaux de gerbes, comme des chapeaux aux traînes retombantes, ponctuent la terre dépouillée. Plus loin, les spicules

(1) Laroppe (A.), *Dans la vallée de Celles. Souvenirs d'une colonie de vacances.* Préface de Henri Joly, de l'Institut. 1 vol. in-16 de 243 pages. Paris, Bloud, 1911.

tremblotantes, bleu de zinc, des avoines apparaissent comme une friture de minuscules poissons (p. 9). »

Et puis, que de mots latins revêtus d'une terminaison française, qu'ignorent nos dictionnaires ! En voici plusieurs, rien que dans ces quelques lignes de la page 238 :

« Les saules cruorés, au pelage boueux, laissaient tomber dans l'abattement les pennes de leurs feuilles délustrées.

« Les hêtres, au feuillage pyrogravié et cuivré, jetaient sur le sol leur dépouille en tintements d'agonie.

« Les sapins bleuis par des détrempées de ciel livide, ployaient sous le faix des balles de nuages qui s'entassaient sur leurs branches fatiguées.

« Et dans la forêt, la vie exhalait ses derniers spasmes en traînées roussies et ictéreuses, larmées de facules de sang. »

Ailleurs je lis : *acicule, tragule, cérulescent, gladié,* etc. On se demande vraiment quel avantage il peut y avoir à proposer ces énigmes à ceux qui ignorent le latin ou la terminologie de diverses sciences.

La production romanesque intéressant la Lorraine et l'Alsace a été abondante cette année. Elle nous a donné plusieurs œuvres d'une réelle valeur, qui méritent qu'on s'y arrête et que nous apprécions dans un article bibliographique spécial. Bornons-nous donc à énumérer ici : les *Exilés* de Paul Acker; *Juste Lobel, Alsacien,* d'André Lichtenberger; *Joson Meunier, Histoire d'un paysan lorrain,* d'Émile Moselly (1), *M*lle *de Jessincourt,* de Louis Bertrand; le *Trésor de Marie-Anne,* d'Émile Hinzelin.

Outre ces romans, nous rencontrons une grande quantité de contes, récits et nouvelles qui ont trouvé place dans nos revues locales, surtout dans le *Pays lorrain et le Pays messin,* et dans les *Marches de l'Est.* On voit ainsi chez nos écrivains lorrains une louable émulation à retracer les mœurs et à reproduire le langage de leurs compatriotes, à redire leurs traditions et leurs légendes, à raconter leurs beaux faits d'armes. Il s'en faut toutefois que l'exécution réponde toujours aux bonnes intentions des auteurs. A côté de nouvelles d'une excellente tenue littéraire, il en est d'autres qui semblent les essais de plumes encore peu exercées.

On rangera parmi les plus intéressants de ces récits ceux que Fernand Baldenne (Baldensperger) a publiés dans le *Pays lorrain et le*

(1) La Revue de Paris a publié cette année un remarquable roman de M. Émile Moselly, *Fils de Gueux.* Mais, comme il n'a pas encore paru en volume, nous en remettons le compte rendu à l'année prochaine.



Pays messin : Contes et récits vosgiens : Sous le signe d'Apollon (1); *L'Intrus* (2). Le premier de ces contes met en scène les érudits du Gymnase vosgien de Saint-Dié qui ont donné le nom d'Amérique au nouveau continent découvert par Colomb, baptême géographique dont l'anniversaire a été célébré avec éclat à Saint-Dié au mois de juin dernier.

Une place à part doit être aussi réservée parmi nos nouvellistes à Émile Moselly, dont nous signalons le conte de Noël intitulé : *La Pêche miraculeuse* (3).

Notons encore parmi les meilleurs conteurs de nos revues lorraines MM. René Perrout (4), René Lauret (5), Jean Tanet (6), Émile Hinzelin (7), Alcide Marot (8).

§ 2. **Poètes.** — Cette année encore les poètes n'ont pas fait défaut à la Lorraine. Très restreint toutefois est le nombre de ceux qui l'ont choisie elle-même comme sujet ou comme cadre de leurs poésies, et qui s'en sont inspirés de façon à rendre appréciable l'influence du terroir sur leur talent.

Les *Poètes du terroir*, tel est précisément le titre d'un recueil dont M. Ad. van Bever a récemment publié le troisième volume (9). Il contient le chapitre concernant la Lorraine, précédé de l'histoire de la poésie dans notre province et d'une bibliographie. L'auteur constate avec

(1) Baldenne (Fernand), *Contes et récits vosgiens : Sous le signe d'Apollon* (P L P M 1910, p. 577-593).

(2) Baldenne (Fernand), *Contes et récits vosgiens : L'Intrus* (P L P M 1911, p. 80-85).

(3) Moselly (Émile), *Conte de Noël : La Pêche miraculeuse* (Revue hebdomadaire, numéro du 24 déc. 1910).

(4) Perrout (René), *Harréville-les-Chanteurs : Les Marionnettes de M. Collignon* (P L P M 1910, p. 354-361). *Le Trou de l'Enfer* (P L P M 1911, p. 65-69).

(5) Lauret (René), *Le Rapt* (nouvelle) (P L P M 1910, p. 404-411). *Loin du Pays* (nouvelle) (P L P M 1911, p. 321-332).

C'est par erreur que dans la précédente *Bibliographie* (*1909-1910*), j'ait dit que M. R. Lauret n'est pas lorrain. L'auteur de *Line* est originaire de Neufchâteau. Ce roman a été couronné par le *Couarail* (prix du concours de prose en 1911).

(6) Tanet (Jean), *Le Mensonge du curé Claudel* (P L P M 1911, p. 104-110).

(7) Hinzelin (Émile), *Le Pantagruel vosgien à la cour du roi Stanislas* (P L P M 1911, p. 159-172).

(8) Marot (Alcide), *Noviomagus* (P L P M 1910, p. 422-432). *L'Assaut* (*XVe siècle*) (P L P M 1911, p. 262-265).

(9) Bever (Ad. van), *Les Poètes du terroir du XVe au XXe siècle*. Textes choisis, accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France, t. III, *Languedoc et Comté de Foix, Lorraine, Lyonnais, Nivernais, Normandie*. 1 vol. in-16 de 550 p. Librairie Ch. Delagrave, s. d.



raison que, à proprement parler, dans sa plus grande étendue, le pays lorrain n'a pas connu l'évolution d'une littérature locale. « Une éternelle bataille fut, dit Michelet, la vie de la Lorraine au Moyen Age »; et, dans les temps modernes, combien de guerres et d'invasions l'ont troublée et désolée; que de crises elle a traversées, peu propices aux paisibles manifestations de l'art! Aussi n'est-il pas surprenant que la poésie lorraine soit surtout d'imitation, et que, jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, elle compte si peu d'œuvres intéressantes. Il n'en va plus de même avec l'époque contemporaine, où les poètes de talent ne nous manquent pas. M. Ad. van Bever le prouve, en donnant des extraits, avec biographie, d'André Theuriet, d'Erckmann-Chatrian, de Maurice Pottecher, de Charles Guérin, d'Alexandre de Metz-Noblat, de Paul Briquel, d'Edmond Haraucourt (ce dernier rattaché à la Lorraine d'une manière assez factice), et en énumérant bon nombre de représentants de la poésie en Lorraine à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours.

L'auteur de cette anthologie des *Poètes du terroir*, qui se lit avec agrément, s'est efforcé d'être exact et complet. On peut se demander cependant pourquoi il a cité si parcimonieusement nos poètes. René d'Avril, Léon Tonnelier, pour ne nommer que ceux-là, ne méritaient-ils pas de figurer dans ce recueil par un choix de leurs meilleures pièces?

Dans sa *Notice*, pour allonger la liste de nos poètes, M. Ad. van Bever compte parmi eux le Bordelais Ausone, le Parisien Pierre de Blarru, l'auteur de la *Nancéide*, et incline à faire de Gringore un Lorrain. Or, comme l'écrit M. Charles Oulmont dans son récent livre sur Gringore, dont nous rendrons compte dans notre prochaine bibliographie, « il n'est plus permis désormais de soutenir que Gringore est Lorrain. Il est bien Normand, de parenté normande, et ses aïeux sont attachés à la terre normande, autant par leurs charges que par leurs biens » (*Pierre Gringore*. Paris, Champion, 1911, p. 7).

En revanche, dès lors qu'il comprenait aussi dans son énumération des poèmes latins, M. Ad. van Bever n'aurait pas dû oublier la *Rusticiade* de Laurent Pillart, œuvre médiocre assurément, mais dont l'auteur était un Lorrain authentique.

Revenant maintenant aux productions de nos poètes pendant l'année qui vient de s'écouler; nous constatons, ainsi que nous l'avons dit en commençant, que bien peu ont un caractère lorrain. Du moins plusieurs épisodes importants de notre histoire provinciale figurent-ils dans le livre de M. Hippolyte Roy, *Les Enluminures*, dont nous faisons le sujet d'un article à part. Ferdinand des Robert a écrit en



l'honneur de Metz le *Dernier Chant du poète* (1), pièce inspirée par les plus nobles sentiments, et dont on voudrait pouvoir louer avec moins de réserves le style et la facture.

Mais l'œuvre très distinguée de M. Pierre de Rozières, *Les Pavots gris* (2), n'a rien qui la situe en notre Lorraine. C'est en n'importe quel lieu qu'aurait pu être composé ce livre qui est, comme l'a écrit M. Paul Perdrizet, « la confidence émouvante d'une âme, d'une jeune âme très pure et très noble, qui charme par son ingéniosité et par une sorte d'effroi pudique devant la vie » (3).

Une seule pièce du petit recueil de M. Robert Laverny : *Au fil du rêve* (4) a un caractère lorrain. Il y décrit assez heureusement un coucher de soleil à Remiremont. Les autres pièces ne brillent pas par l'originalité. Fréquentes y sont les réminiscences des poètes contemporains, réminiscences d'ailleurs excusables chez un très jeune poète, dont ce livre est le début. Il ne manque pas de sensibilité; ses vers ont un tour assez harmonieux. Mais il n'y a encore là qu'un essai avec des promesses (5).

Dans la littérature théâtrale je ne trouve à noter que l'à-propos en vers de MM. Daniel Kahn et Frédéric Delor joué à l'inauguration du théâtre de Lunéville le 3 avril 1911 (6). Il est intitulé : *Le Retour de la Muse* et met en scène la Muse avec la ville de Lunéville. C'est une aimable pièce de circonstance qui évoque, en des vers spirituel-

(1) DES ROBERT (Ferdinand), *Les Derniers chants d'un poète messin : la Muse et le Poète* (M A S 1910, p. 237-242).

(2) ROZIÈRES (Pierre DE), *Les Pavots gris*. Nancy, V. Berger. Paris, E. Rey. 1 vol. gr. in-8° de 66 pages, avec 11 illustrations hors texte d'après les gouaches originales et aquarelles de E. COURNAULT.

(3) PERDRIZET (Paul), *Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita* (M A S 1911, p. XLI-XLVI). Le prix de Guaita a été décerné à M. DE ROZIÈRES.

Le volume de M. Pol SIMONNET, *Poèmes*, édition du Divan, Paris, 1911, prix du *Couarail* pour 1911, ne nous est pas parvenu.

(4) LAVERNY (Robert), *Au Fil du rêve*. Paris, les éditions de Ferminae-Pastels 1910. 1 vol. petit in-18 de 64 p.

(5) La prosodie et le style laissent parfois à désirer dans les vers de M. LAVERNY. Exemples : p. 19 et 31, *ieux* et *ia* sont dissyllabiques dans *silencieux* et *diamant*, et non monosyllabiques comme le croit M. LAVERNY;

p. 30. Dans les vers :

Vous tous qui croupissez dans la *sente* des villes,

M. LAVERNY confond *sente* avec *sentine*. *Sente* n'est qu'un synonyme archaïque de *sentier*.

(6) *Le Retour de la Muse*. A-propos en vers de MM. Daniel KAHN et Frédéric DELOR dit à l'inauguration du théâtre de Lunéville, le 3 avril 1911. 1 br. in-18 de 8 p. Lunéville, Imprimerie Lorraine, 1911.



lement tournés, le brillant passé de la cour de Lunéville et prédit le glorieux avenir de l'art dans le temple nouveau qui lui a été élevé.

Albert Collignon.

II — COMPTES RENDUS

Acker (Paul), *Les Exilés*, in-18, 293 pages, Paris, Librairie Plon, s. d. (1911).

Lichtenberger (André), *Juste Lobel, Alsacien*, in-18, 295 pages, Paris, Librairie Plon, s. d. (1911).

Si peu d'inclination que l'on ait pour l'exercice désuet du parallèle, il est impossible de ne pas rapprocher deux œuvres qui sont apparues presque simultanément, qui ont pour auteurs deux Alsaciens d'origine, pour cadre l'Alsace, et pour sujet cette question alsacienne, pendante depuis quarante ans, mais que le changement inévitable des temps, des circonstances et des hommes a tournée récemment dans un nouveau jour. Que pensent les Alsaciens d'Alsace, qu'espèrent-ils, que veulent-ils? Que doivent penser, espérer et vouloir les Alsaciens de France, leurs frères exilés, qui, séparés d'eux par la conquête, les suivent des yeux et du cœur? On nous le dit dans l'un et l'autre de ces romans, où une ingénieuse fiction n'enveloppe que pour la rendre mieux sensible la plus émouvante réalité.

I

Le héros de M. Paul Acker, Claude Hering, un Alsacien de Colmar, né au lendemain de la guerre, ramené en France par sa famille, aujourd'hui professeur écouté à l'École des Sciences morales et politiques, ne songeait guère à l'Alsace, quand, un beau soir de juin 1909, il a accepté d'accompagner ses amis Aubray dans un voyage en automobile à travers l'Allemagne du Sud. A vrai dire, ce qui l'a décidé à se joindre à eux, c'est la perspective de faire une partie de la route avec une jeune veuve de leurs amies, Henriette Dolnay, dont la grâce sérieuse et tendre ne l'a pas laissé insensible. Pour jouir plus longtemps de sa présence, il s'arrêtera un peu à Colmar, où elle doit séjourner, et le vieux M. Hering, son père, conseiller à la cour

d'Amiens, approuve de tout son cœur ce pèlerinage à la terre natale dont il est, lui, un exilé volontaire, mais un exilé.

Dès qu'il a touché le sol de l'Alsace, Claude se sent attiré par le charme de ce pays, par la bonhomie des mœurs, par la cordialité des habitants. A Colmar, il cherche la maison paternelle, bâtie par un Hering au dix-septième siècle. Elle appartient aujourd'hui à un Allemand. Claude obtient de la visiter, et ses souvenirs d'enfance se réveillent. Au mauvais goût du possesseur actuel il oppose l'exquise simplicité d'autrefois : il a le sentiment d'une profanation. Au cimetière, il a peine à trouver les tombeaux de famille, envahis par la broussaille et les herbes : de cet abandon il éprouve un remords. Les Aubray sont repartis, et il s'attarde à Colmar. Il monte aux Trois-Épis : il y contemple, avec une émotion douloureuse, l'admirable beauté du pays natal étalé à ses pieds. Il en descend pour recueillir dans ses promenades avec Mme Dolnay, — conquise, elle aussi, par Colmar, — le long des vieilles rues inégales, sous le cloître des Unterlinden, les touchantes images du passé. Un régiment prussien qui passe en martelant le pavé lui donne l'impression d'une entrée de Barbares.

Cependant il a fait la connaissance d'un jeune avocat de la ville, Georges Reusch, et de sa sœur Catherine, avec qui Mme Dolnay est tout de suite entrée en sympathie. Ce Reusch est le fils d'un conseiller à la cour de Colmar, qui, dès l'annexion, a passé au service du vainqueur. Il a été honni par ses concitoyens comme un renégat, et la vieille Mme Hering, la grand'mère de Claude, lui a fermé sa porte. Georges explique à son ami la conduite de son père. C'était un précurseur. Il avait, dès le premier jour, l'idéal qui est celui de la génération nouvelle : garder l'Alsace aux Alsaciens, « ne pas émigrer, ne pas se confiner non plus dans une protestation passive, demeurer, garder le sol, garder les fonctions publiques, garder les places, être en un mot, quoique sous la domination étrangère, les maîtres chez eux ». Tous ne sont pas de cet avis, témoin ce camarade de Reusch, Ferrières, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg. Celui-là pense qu'il faut accepter le fait accompli, servir l'Allemagne sans arrière-pensée, se mêler à la civilisation allemande. Il aime Catherine, mais il n'en critique pas moins vivement, à l'occasion, les théories de son frère, par exemple au cours de cette visite au Hoh-Kœnigsburg, où Claude, ravi de nouveau par la beauté de la terre, se sent le cœur brisé de douleur, parce que sa patrie n'est plus française.

Le ministère d'Alsace-Lorraine a permis qu'on inaugurât solennel-

lement, le 17 octobre 1909, le monument élevé par le Souvenir français, sur le haut du Geissberg, aux soldats morts pour la France. Ce jour-là, Reusch conduira sa sœur et ses amis à Wissembourg. Ferrières s'y oppose de toutes ses forces. A quoi bon cette manifestation, sinon à irriter les Allemands? Et la France vaut-elle tant qu'on s'attache à elle? Autant Reusch vante, autant il décrie, — au bénéfice de l'Allemagne, — la mentalité, la politique et la civilisation françaises. Travailler à entretenir en Alsace le souvenir de l'ancienne patrie, c'est travailler contre l'Alsace. Une insulte, échappée à Ferrières dans un mouvement de colère, rompt le lien entre les deux amis. De cette rupture Catherine sera la victime, car elle aime profondément le médecin, qui lui a sauvé la vie. Avec une délicate habileté, M[me] Dolnay intervient. Elle persuade à Reusch que le meilleur moyen de ramener Ferrières à ses idées est de lui laisser épouser sa sœur. Contre l'influence allemande, la femme défendra le foyer alsacien. La preuve n'en est pas longue à faire. En dépit de ses dires, Ferrières, pour complaire à Catherine, vient à Wissembourg, et en entendant chanter la *Marseillaise*, en voyant défiler en tête des étendards « le drapeau de la fidélité », le drapeau tricolore, lui, le sceptique, il ne peut s'empêcher d'être ému.

Parmi ces alternatives d'abattement et d'enthousiasme, Claude a reçu une grande joie : Henriette a consenti à devenir sa femme. Il va être frappé d'un grand deuil : un télégramme lui annonce que son père est au plus mal. Il arrive à temps pour l'embrasser, pour l'entendre se réjouir de voir son fils devenir un bon Alsacien, et pour lui faire bénir son amour. Fidèle au dernier ordre du mourant, il ramène à Colmar la dépouille de M. Hering. Dans le vieux cimetière, devant la tombe encore ouverte, il découvre le sens de sa vie. Il faut qu'avant de reposer à son tour dans cette terre, il serve l'Alsace en France, « qu'il combatte pour elle, pour que les Français la connaissent, l'aiment, la respectent », qu'il resserre les liens du passé, en attendant l'avenir. Tel est son devoir d'Alsacien français. Il l'accomplira, aidé par la femme qu'il aime.

II

Lui aussi, Juste Lobel est né en Alsace, à Wesserling, au lendemain de l'annexion; lui aussi, il a suivi ses parents en France; lui aussi, depuis sa petite enfance, il n'a pas revu le pays où ne l'attendent plus que ses morts et la vieille Salomé, la servante qui a pris soin



de ses premières années. Mais on ne peut pas dire qu'il ne pense pas à l'Alsace. Au banquet de clôture du dernier Congrès pacifiste, il a, dans un grand discours, abordé résolument la question d'Alsace-Lorraine : « Si le crime de 1871 doit être le dernier qu'aient à enregistrer les annales de l'histoire, la France, a-t-il déclaré, est capable de cesser de faire de sa réparation la préface nécessaire d'une entente internationale. » Ses paroles ont été chaleureusement applaudies par les congressistes les plus en vue : le major de Breitenfels, ancien officier allemand qui voue ses loisirs à revendiquer le droit des peuples; Besson, le député radical-socialiste des Hautes-Vosges; Hilda Sverdrup, la jeune et belle veuve suédoise, apôtre du féminisme et du pacifisme. Il retrouve toute cette compagnie à Bussang, où l'ont attiré les yeux rêveurs et le charme vaporeux de Mme Sverdrup. On s'y épanche en tirades humanitaires qui mettent à la gêne le commandant de Meurtanne, brave soldat, mais fonctionnaire timide, et sont flegmatiquement écoutées par John F. Horan, le milliardaire américain.

Bussang est à quelques lieues de Wesserling. Juste ne peut se dispenser d'aller voir la vieille Salomé. Le village est toujours le même; dans la maison d'où il est parti il y a trente-trois ans, rien n'a changé. Tous ses souvenirs lui reviennent. Dans le petit cimetière ombragé de marronniers, il retrouve les tombes des Lobel, des Hartmann et des Keller dont il descend. Pourtant il s'éloignerait sans retour de ce coin de terre, s'il n'avait promis de revenir un dimanche pour rencontrer Jean Knabel, le petit-fils de Salomé. Le garçon fait, à contre-cœur, son service militaire à Mulhouse, il est violent; la grand mère craint un coup de tête. Juste lui parlera; il l'affranchira des haines héréditaires : il le pacifiera.

Un hasard met le Français en relation avec un jeune avocat de Mulhouse, André Muller, le défenseur du dessinateur Carlos Struwel. Muller étonne Lobel en l'entretenant de la persistance du sentiment français en Alsace. L'Alsace ne s'hypnotise plus sur la ligne des Vosges. Mais elle est résolue à lutter contre le germanisme. A travers tout le pays « un instinct enraciné subsiste, un courant se propage et grossit, qui oppose à la pesante invasion germanique le prestige impérissable d'une culture plus haute, d'une civilisation plus noble ». Et comme Lobel objecte l'illusion possible sur l'importance du mouvement nationaliste, l'autonomie promise, le danger, en perpétuant les haines, de multiplier, du côté allemand, les rigueurs et les représailles, comme il fait luire aux yeux de son interlocuteur un avenir où toutes les patries, graduellement rapprochées, se fondraient en

une fédération pacifique, l'avocat revendique pour ses compatriotes, avec une obstination farouche, le droit de vivre leur vie et de garder leur âme, dussent-ils en souffrir. Juste n'est pas convaincu, mais il est ébranlé, sans bien s'en rendre compte, dans sa foi humanitaire : il lui déplaît de retrouver sur les lèvres de M. de Breitenfels ses propres déclarations pacifistes, et il n'est pas choqué d'entendre M. de Meurtanne parler de la guerre comme d'un phénomène naturel. Il retourne à Wesserling; il cause avec Jean Knabel. Mais le rude et têtu paysan ferme l'oreille à ses bons avis. Un officier, sur les rangs, l'a frappé d'un coup de badine. Il désertera, c'est décidé, et tout ce que Juste peut faire, c'est de lui promettre son assistance en cas de malheur.

Troublé jusqu'au fond de l'âme, il cherche un refuge du côté de Mme Sverdrup. Mais la belle pacifiste est absente. Faute de mieux, Lobel accepte d'accompagner M. Horan et son fils Willie dans une excursion qu'ils vont faire, en automobile, aux provinces annexées, avec M. de Meurtanne pour guide. Au cours de cette randonnée vertigineuse, c'est toute la beauté de l'Alsace qui se révèle à lui, toutes les gloires belliqueuses du passé qui se dressent, tous les souvenirs héroïques et douloureux de la défaite qui se lèvent. On rentre en France par Toul. Des deux côtés de la frontière, c'est la même préparation incessante à la guerre, les forts tapis dans le sol, les villes pleines de soldats, et, jusque dans l'air, les oiseaux de France ou l'imposante escadre des dirigeables allemands. A Domremy, devant la maison de Jeanne, M. Horan tire pour son fils, — et pour d'autres, — la leçon de ce voyage. La France est grande par ceux qui sont morts pour elle. Si ses enfants ne lui avaient pas donné leur sang sans marchander, elle ne serait rien. La meilleure assurance contre la guerre, c'est d'être prêt à la faire. Juste défend pied à pied ses convictions pacifistes, jusqu'au moment où tout vacille en lui. « Il ne sait plus. Il souffre. » Et, pour comble d'infortune, à ses aveux passionnés Hilda Sverdrup répond par une phraséologie mystico-philosophique qui lui glace le cœur.

Pour faire diversion à son chagrin, Lobel reprend le bâton ferré de l'excursionniste. Un jour qu'il s'est égaré de l'autre côté de la frontière, il rencontre par hasard, dans un village perdu, M. de Breitenfels en grand uniforme. Devant le cabaret où ils se sont assis passe, les menottes aux mains, un pauvre diable de déserteur encadré de deux gendarmes. C'est Jean Knabel. Il a fait comme il avait dit, et par surcroît assommé presque à moitié le garde forestier qui lui a mis la main au collet. En voyant Lobel à côté de l'officier allemand, il



détourne la tête et crache par terre avec mépris. Juste se promet de sauver le malheureux garçon. Il a recours à Muller, qui se charge de la cause, bien qu'il n'ait guère de compassion pour ce faible qui n'a pas su souffrir, pour cet Alsacien qui a déserté l'Alsace. Il va demander au pacifiste Breitenfels d'intervenir auprès du rapporteur du conseil de guerre de Mulhouse. Breitenfels refuse, en invoquant son devoir de sujet allemand. Lobel relève âprement cette contradiction entre ses convictions et sa conduite. Le major répond à l'insulte par un cartel, et ces deux champions de la paix échangent quatre balles sans résultat...

Jean Knabel accomplit maintenant ses quatre années de forteresse. Juste est rentré à Paris. Il ne reverra point Mme Sverdrup; il ne fréquentera plus les congrès humanitaires; il a donné sa démission de secrétaire du comité pacifiste international. Il continue de souhaiter la paix et d'exécrer la guerre; mais il reconnaît que son devoir envers l'humanité est primé par des devoirs plus immédiats et plus sacrés. Avant tout, il doit être Alsacien et Français. Il sera l'un et l'autre. Il organise à Paris une maison des étudiants alsaciens, il écrit pour les écoles une histoire de l'Alsace, il s'est fait recevoir officier-interprète de réserve; et cette année il ira passer deux jours à Wesserling, pour que la vieille Salomé ne soit pas seule à la Noël.

III

Les points de contact ne manquent pas entre les deux œuvres. Mais si, par la force des choses, elles nous offrent des idées, des caractères, des situations, un décor analogues, elles ne se doublent pas pour cela : elles se complètent. Les auteurs ont envisagé la même question, non pas tout à fait sous le même aspect. L'un voit et fait voir surtout le côté alsacien; l'autre, le côté français. Et leur art aussi, très franc et très sûr, est différent. La manière de M. Lichtenberger est plus simple, plus directe, plus impérieuse. Celle de M. Acker est plus nuancée, plus sinueuse, plus enveloppante. L'un vibre comme un clairon; l'autre a les sonorités profondes et les inflexions « humaines » du violoncelle. L'Alsace s'enorgueillira d'avoir inspiré de tels livres, comme la France sera fière de ceux qui les ont écrits. Ils ont bien mérité de leurs deux patries.

Edmond Estève.

Fiel (Marthe), *Sur le Sol d'Alsace*, in-18, 314 pages, Paris, Fasquelle, 1911.

Une Alsacienne doit-elle épouser un Allemand? Peut-il y avoir entre les deux races, la vaincue et la victorieuse, entente, alliance et fusion? Telle est la forme sous laquelle Mlle Marthe Fiel pose à son tour la question d'Alsace-Lorraine. Elle y répond par l'histoire de Louise Denner : quatre épisodes de la vie d'une femme, quatre stations de son calvaire. La jeune fille est née après la guerre; elle n'a pas connu « l'amertume de la défaite et l'horreur de se rendre »; elle ne se sent pas atteinte par le désastre; elle accepte philosophiquement le fait accompli. Ses parents sont morts; elle habite, seule avec la fidèle servante Marianne, le château de Grafenstein, aux environs de Saverne. Le domaine familial a besoin de la main d'un homme. Un industriel immigré, Herbert Ilstein, bel homme, riche, intelligent, énergique, sera le maître qu'il faut. Louise se flatte de le rallier à l'Alsace, de conquérir le vainqueur. Elle ne voit point d'obstacles : elle aime. Ses illusions durent juste autant que le voyage de noces. Le jour même où elle ramène son mari au château, elle s'aperçoit qu'elle y a introduit l'étranger. — Dix ans se sont écoulés. La jeune femme vit entre un mari autoritaire et froid, dont le caractère la blesse, dont les habitudes la choquent, et deux beaux enfants, deux fils. Wilhelm, l'aîné, est un pur Allemand, comme son père. Fritz, le cadet, a le sang des Denner. Autour d'elle Louise ne voit que des Allemands, convaincus que l'Allemagne est la première nation du monde, et ne se lassant pas de le dire. Plus elle les entend, plus elle se sent Alsacienne et Française; plus elle s'attache à sa vieille bonne, Alsacienne fanatique, et aussi Française qu'Alsacienne. — Neuf ans se passent. Wilhelm étudie à l'Université de Carlsruhe; il est pangermaniste exalté, comme son entourage, comme son père. Fritz est Alsacien et Français de cœur, comme sa mère, comme Marianne. Herbert s'en aperçoit; il s'en prend à la servante; il la chasse. Entre Fritz et lui, c'est une lutte sourde, de tous les jours. L'antagonisme éclate : le père soufflette le fils. Et Louise paie de la ruine de son foyer et de sa vie la faute qu'elle a commise en trahissant sa race, son pays et son passé. — Le tour est venu pour Fritz de séjourner en France, comme a fait son frère. Mais M. Ilstein s'y oppose, justement parce qu'il est trop Français. Un soir de Noël, le jeune homme s'enfuit. Il gagne Nancy. Il voudrait s'engager dans la Légion étrangère. Mais il est trop jeune. Des bruits de guerre courent. De quel côté des Vosges est son devoir? Louise voit déjà ses deux fils marchant l'un

contre l'autre, sous des drapeaux ennemis. Elle court à la recherche du fugitif. Tandis qu'elle le demande en vain à Nancy, il est reparti vers la frontière. Arrivé à l'extrême limite du sol français, il se couche à terre, et, les yeux tournés vers l'Alsace, sous la neige qui tombe, il se laisse endormir du dernier sommeil. — Cette tragédie domestique ne manque pas de grandeur : le pathétique y sort du fond des choses et de la logique des situations, en dépit des longueurs du récit et des incertitudes du style. Ce livre touchant aurait pu être un beau livre, si, pour écrire un chef-d'œuvre, il ne fallait que laisser parler son cœur.

Edmond Estève.

Bertrand (Louis), *Mademoiselle de Jessincourt*. Paris, Fayard, 1911, 1 vol. in-8 de 203 pages. Illustrations d'après les dessins de M. R. du Gardin.

J'exprimais dans la *Bibliographie* de l'année dernière mon regret d'être obligé de me borner à quelques mots sur M. Louis Bertrand, parce que son brillant et vigoureux talent ne s'était exercé jusque-là que sur des sujets tout à fait étrangers à la Lorraine. Or, peu de temps après, j'avais la satisfaction de voir paraître dans la *Revue des Deux Mondes* son œuvre nouvelle, *Mademoiselle de Jessincourt*, qui nous donne enfin le roman lorrain espéré.

M. Louis Bertrand, né à Spincourt (Meuse) en 1866, a été envoyé, au sortir de l'École normale supérieure, comme professeur au lycée d'Alger, et c'est là qu'il a commencé à écrire des romans où sont peints, avec une vérité saisissante et une grande richesse de couleurs, les mœurs, les caractères, les paysages du Midi et de l'Algérie. Puis il a visité la Grèce, l'Égypte et l'Orient en voyageur curieux et avide de tout voir, mais perspicace et très averti. Aussi ses enthousiasmes sont-ils sincères et ses jugements très indépendants. Il excelle à rendre ce qu'il a vu; ses descriptions sont au plus haut point suggestives et évocatrices. Telles sont les qualités que l'on retrouvera en particulier dans : *La Grèce du Soleil et des Paysages, Le Jardin de la mort, Le Livre de la Méditerranée.*

Ses principaux romans sont : *Le Sang des Races, La Cina, Le Rival de Don Juan, Pépète le Bien-Aimé,* qui mettent en scène, dans une action dramatique, Algériens et Méridionaux, avec leurs ardentes passions et leur exubérance de vie.

Entre *Mademoiselle de Jessincourt* et ces livres où s'agite, sous les

rayons d'un soleil brûlant, tout un monde bariolé, bruyant, violent, tumultueux, le contraste est frappant. Nous voici transportés dans le milieu calme et éteint d'une petite ville lorraine pour y voir se dérouler l'existence décolorée et mélancolique d'une vieille fille.

Nous sommes sous le second Empire, à Amermont (entendez Briey). Là, Louise de Jessincourt, d'une famille d'ancienne noblesse lorraine, restée, sous une apparence froide, sentimentale et passionnée, bien qu'elle ait dépassé la quarantaine, nourrit, parmi la médiocrité d'une existence monotone, de brillantes illusions et de beaux rêves. Elle a eu sans cesse à lutter contre l'égoïsme et l'hostilité des siens. Mais, si rudes qu'aient été les chocs, elle reprend bien vite le dessus. « Sous ses larges bandeaux, d'un brun intense, où pas un cheveu blanc n'apparaissait, et qui, par contraste, accusaient davantage la matité extrême de son teint, elle semblait être effectivement la vierge fanée et froide que les yeux prévenus se représentaient. Pourtant, un feu couvait sous cette neige. Cette prétendue insensible était, au fond, une passionnée. Elle avait des impulsions d'enthousiasme et de générosité. Sa sensibilité, moins fine que profonde, sans cesse froissée par son entourage, saignante de mille blessures secrètes, était presque maladive. Elle cachait surtout un grand appétit de tendresse et une sorte d'emportement amoureux vers les êtres et les choses qui la captivaient (p. 41). » Elle se laisse aller à la fascination des grandeurs. Son imagination exubérante, encore développée par la solitude, l'entraîne. Sa grande passion de tête est l'Impératrice. Pareillement, l'église d'Amermont l'exalte et a été pour elle la première révélation de la beauté. Mais toujours un solide bon sens, le bon sens réaliste du terroir, vient à temps corriger les écarts de son imagination.

Louise de Jessincourt a reporté toutes ses réserves de tendresse et toutes ses espérances sur sa nièce Isabelle Aubryon. Cette nièce, qu'elle a élevée, est son unique joie et, comme elle le dit, « le rayon de soleil » dont s'illumine un peu sa grise existence. Elle se résignera à tous les sacrifices pour son Isabelle adorée; mais celle-ci, frivole, légère, égoïste, ne la paiera finalement que d'ingratitude. Les malheurs s'abattent sur Louise de Jessincourt, deuils, chagrins domestiques, abandons; c'est ensuite la guerre et l'invasion, puis la solitude grandissante, où elle s'enfonce avec une farouche obstination. En vain la fortune lui vient par suite de la vente de terrains riches en minerais et de divers héritages. Elle continue à mener misérablement sa vie de recluse et meurt après la plus triste et la plus navrante agonie. C'est une peinture poussée au noir, d'un réalisme sombre et douloureux.



Toutefois, il y a, surtout dans la première partie du livre, des tableaux plus reposants et des pages plus gaies. Telles sont celles qui nous peignent au vif tout le petit monde d'une sous-préfecture du second Empire, avec ses prétentions, ses manies, ses préjugés, ses cancans, ses types. Si l'on en croit ceux qui connaissent bien Briey, un assez grand nombre de traits ont été empruntés par M. Bertrand à la réalité. C'est un artiste assurément, et qui n'a pas fait à proprement parler des portraits. Mais il s'est souvenu plus d'une fois, pour construire ses personnages, de telle ou telle personnalité briotine. Il n'a pas négligé non plus diverses anecdotes qui ont cours dans le pays. Ainsi le nom un peu singulier de Douzedebèze, donné à un personnage épisodique, s'explique quand on sait qu'un brave citoyen de Briey, toujours effaré et trembleur, était prompt à annoncer les baisses survenues dans les fonds publics. *Douze de baisse!* s'écriait-il en commençant une de ses visites quotidiennes.

Je compte aussi parmi les pages les plus agréables du livre le récit du voyage de Mlle de Jessincourt à Metz. La description à cette date de la vieille cité, dont la France était si justement fière, n'a pu être faite que d'après les souvenirs précis et circonstanciés de ceux qui l'ont habitée à cette époque. Pour ma part, ce n'est pas sans émotion que j'ai refait, à la suite de Mlle de Jessincourt, le parcours que j'accomplissais vers le même temps à travers les rues de Metz et que j'ai retrouvé si exactement rendues mes impressions d'alors. Dans la même note il faut relever encore le récit de la visite de Mlle de Jessincourt à l'Exposition de 1867.

En résumé, par l'étude très poussée du caractère principal, par l'intérêt du récit, la vérité des descriptions, comme par le mérite du style, *Mademoiselle de Jessincourt* se classe parmi les plus remarquables romans lorrains. Il est permis d'espérer que M. L. Bertrand n'abandonnera pas la voie dans laquelle il vient d'entrer et fera, dans sa production, à son pays natal la part qu'il a faite si large à l'Algérie et à l'Orient.

Albert Collignon.

Moselly (Émile), *Joson Meunier, histoire d'un paysan lorrain.* Paris, Ollendorf, in-18, 294 pages, s. d. (1910).

Un jeune campagnard quitte, la tête basse et le cœur navré, son village de Bicqueley, où il n'a pas su gouverner ni garder le bien que lui avait laissé son père. Il va chercher fortune à Toul. Il y trouve à gagner sa vie par la protection d'un gros marchand de bois qui



le prend pour commis. Il épouse une servante d'auberge, belle fille douce, grasse et blonde. Il a un fils, dont son idée fixe est de ne pas faire un « fugne-terre », un paysan. L'enfant est vif, robuste, bien doué. A force de labeur et de privations, le père l'entretient au collège de Toul, puis au lycée de Nancy, puis à l'École polytechnique, d'où il sort lieutenant d'artillerie. Depuis longtemps le jeune homme a pris en dégoût le milieu où il est né, en dédain le brave homme qui s'est sacrifié pour lui. Un mariage riche achève de les rendre étrangers l'un à l'autre. Le vieillard, relégué à Bicqueley, dans un exil d'ailleurs confortable, y finit dans l'abandon, la tristesse et l'ennui. Telle est en raccourci l'histoire de Joson Meunier. Est-ce bien un « paysan », que ce renégat de la terre, ce « demi-bourgeois, demi-manant », qui a gardé du tempérament rustique l'endurance à la peine, l'âpreté au gain et l'économie sordide, mais qui a si vite pris les défauts de la petite ville, le mépris du travail des champs, l'ambition des « emplois du gouvernement », l'idolâtrie du fils unique? Et surtout, est-ce un « paysan *lorrain* »? Par quels traits caractéristiques, par quelles particularités physiques ou mentales se distingue-t-il de tant de ses semblables qui, en Normandie, en Poitou ou en Bourgogne, ont quitté le village pour le faubourg? Et cette aventure, qu'il a plu à l'auteur de situer à Toul, ne pouvait-elle être transportée, par un simple changement de décor, à Carpentras ou à Quimper-Corentin? De même une arrière-pensée didactique perce çà et là à travers le récit : mais quelle est-elle exactement? M. Moselly veut-il faire entendre que le père qui a élevé son fils trop au-dessus de sa propre condition doit s'attendre à être méprisé par lui, et qu'à ce point de vue comme à d'autres, dans l'ascension du peuple à la bourgeoisie, il faut, selon la recommandation de M. Paul Bourget, ménager des étapes? Mais qu'y a-t-il dans cette moralité, à supposer qu'elle soit juste, qui s'applique spécialement à la vie paysanne? Ou bien l'auteur pense-t-il que Joson, et les villageois qui font comme lui, ont tort de délaisser la terre? L'exemple n'est pas des plus probants: cultivateur incapable, notre homme ne pouvait pas vivre aux champs; il a au contraire réussi à la ville, et s'il n'avait pas voulu à tout prix faire de son fils un « monsieur », il y aurait été aussi heureux qu'il pouvait l'être en ce monde. En dépit donc d'une profusion, un peu étourdissante, de détails pittoresques et de vocables lorrains, cette étude de mœurs « paysannes » est bien superficielle, et, psychologiquement, tout au moins, bien peu localisée; la pensée maîtresse est incertaine, et l'œuvre, s'il faut parler franchement, malgré quelques épisodes heureusement traités (l'idylle de Joson et de Céline, la vieillesse solitaire et désœu-



vrée de Joson) cause une déception. Ce n'est pas qu'on n'y retrouve les dons si largement départis à l'auteur de *Jean des Brebis* et de *Terres lorraines*, la verve, le mouvement, la couleur, la richesse verbale, la virtuosité descriptive. Mais peut-être jugera-t-on que, dans un sujet de ce genre, les côtés brillants du talent de M. Moselly lui ont nui au lieu de le servir, et qu'il manque surtout à cette histoire d'un simple d'être écrite simplement.

Edmond Estève.

Hinzelin (Émile), *Le Trésor de Marie-Anne*. Paris, Librairie Universelle, in-12, 313 pages, s. d. (1911).

Mathieu Raidot, le richard de Vathiménil, a laissé en mourant un trésor, fruit d'une vie de lésine et de rapine. L'existence en est sûre : mais où le trouver? Certains indices font croire au neveu du vieil avare, l'original, rêveur et sauvage André, que le précieux dépôt dort à la lisière du Bois-la-Goutte, au fond de la fontaine des Fées. Un jour qu'il rôde dans ces parages, il arrive à point pour relever sa cousine, la belle et fière Marie-Anne, grièvement blessée d'un coup de revolver qu'elle vient de se tirer. Depuis longtemps Marie-Anne avait quitté la maison paternelle, pour ne plus être le témoin révolté des louches opérations de Mathieu Raidot, pour obéir aussi à l'irrésistible vocation qui l'entraînait vers le théâtre. Elle aurait même débuté à l'Odéon, si André, dans un accès de folle jalousie, ne pouvant supporter qu'elle appartînt à personne, même à l'Art, ne l'en avait empêchée en se jetant pour elle dans un duel retentissant où il a failli perdre la vie. Marie-Anne, bouleversée par cette explosion de passion furieuse, a vainement cherché le calme en Suisse et en Italie; elle est revenue au pays pour y mourir. Elle guérit, grâce à sa jeunesse et aux soins dévoués de son cousin. Cependant un sondage heureux a ramené au jour la cassette du père Raidot. Mais les deux jeunes gens, d'un commun accord, repoussent cet héritage de honte et de douleur : or et diamants redescendent au fond des eaux. Le vrai trésor de Marie-Anne et d'André, c'est leur amour. A peine auront-ils le temps d'en goûter les premières délices. Nous sommes en juillet 1870. La France est envahie. Le logis familial devient une forteresse, d'où André fait le coup de feu contre les uhlans. Il ensevelit sous ses ruines Marie-Anne, et lui-même, et leur fugitif bonheur. Cette romanesque intrigue se développe au cours d'une narration un peu lente, où les analyses sentimentales d'une subtilité maladive (André est un petit-cousin d'Hamlet) alternent avec les esquisses de mœurs pay-

sannes, et les coins de vie parisienne avec les impressions de nature et les paysages forestiers. Il manque au livre de M. Hinzelin cet imprévu et ce relief qui forcent l'attention; mais il est facilement écrit, — un peu trop facilement parfois, — et on y sent passer un souffle d'ardent amour pour la France et pour la Lorraine, pour la terre maternelle, à qui, en termes enthousiastes, ce récit est dédié.

Edmond ESTÈVE.

ROY (Hippolyte), *Les Enluminures*. Paris, Messein, in-18, 252 pages. 1910.

Ce titre annonce le patient travail d'un miniaturiste, mariant ou contrastant dans la roide vignette et les folles arabesques les bleus, les rouges et les ors. L'Océan, il est vrai, s'entend au fond d'un coquillage, et, quand l'artiste est doué, il peut sur le moindre carré de vélin ouvrir de vastes perspectives et donner l'idée des grandes choses. Mais il ne faut pas s'étonner si parfois le sujet semble comprimé par le cadre, et si, dans le cas qui nous occupe, une imagination de nature épique se trouve à la gêne dans les quatorze vers d'un sonnet. Car ce n'est rien de moins qu'une « Légende française » que M. Hippolyte Roy s'est proposé de nous donner. Il nous convie à le suivre dans un pèlerinage à travers notre pays et notre histoire, de la Lutèce du premier siècle au Paris du vingtième, de la Bretagne à la Provence, de la Garonne à la Moselle et au Rhin. Il tourne autour des vieux donjons, il entre dans les vieilles cathédrales, il peint les vieilles mœurs, il évoque les glorieux souvenirs, il exalte les fières espérances. L'idée est pieuse, elle est poétique, elle est féconde : le livre qu'elle inspire n'est pas un livre banal. La forme même en a été curieusement ouvragée et rehaussée de mots anciens que l'auteur sertit avec amour dans ses rimes. Pourquoi faut-il qu'un excès de concision, un certain flottement dans l'organisation de la phrase, et quelques tics de style rendent la lecture des *Enluminures* un peu pénible? Il vaudrait la peine qu'un vrai poète, comme est M. Roy, sans rien sacrifier de la personnalité et de la vigueur de sa pensée, s'appliquât à la vêtir d'un tissu plus souple et plus transparent.

Edmond ESTÈVE.

CHAPITRE IX

BULLETIN ALSATIQUE

(1908-1910)

Appelé à l'honneur de rédiger ce bulletin dans la *Bibliographie lorraine,* sans doute en ma qualité de vétéran de l'historiographie alsacienne, je dois indiquer tout d'abord comment j'ai compris ma tâche et de quelle façon je désirerais la remplir. Dans le cadre étroit d'un seul chapitre annuel, il est évidemment impossible de donner un aperçu complet, même tout à fait sommaire, de la littérature relative au passé de l'Alsace et j'ai dû me décider, dès l'abord, après entente avec le comité de rédaction, à ne m'occuper ici que des publications de langue française, sauf quand il s'agira de travaux d'un mérite exceptionnel ou touchant plus directement aux rapports de l'Alsace avec la France. A plus forte raison me sera-t-il impossible de parler des ouvrages appartenant à la littérature proprement dite; je ne pourrai aussi que très exceptionnellement m'arrêter à toutes ces brochures, de plus en plus nombreuses depuis quelques années, qui discutent l'avenir politique du pays d'Empire, ses origines ethniques, sa culture intellectuelle et morale. Ce sont là des questions intéressantes au plus haut degré, mais brûlantes et qui ne sauraient rentrer encore dans le cadre d'un compte rendu scientifique, et c'est sur le terrain scientifique que j'entends me maintenir strictement ici.

Désireux de raccorder ce bulletin aux analyses sommaires des périodiques, données autrefois, très en détail, par les *Annales de l'Est et du Nord,* jusqu'à leur disparition, j'aurai pour mon premier compte rendu, deux ou même pour certains, jusqu'à trois années (1908, 1909, 1910) de ces revues alsaciennes à dépouiller à la fois, pour me remettre à jour. Il sera donc absolument impossible de mentionner cette fois



tous les articles de ces périodiques et je n'hésite pas à passer sous silence un certain nombre d'entre eux, soit parce qu'ils n'ont pas trait à l'histoire d'Alsace, soit parce qu'ils sont trop insignifiants ou trop courts, ou qu'ils traitent des sujets d'un intérêt tout à fait local. S'il m'est donné de rédiger encore le bulletin afférent à l'année 1911, j'espère pouvoir me montrer moins exclusif, car je n'ignore pas que la valeur d'un article ne se mesure pas au nombre de ses lignes et c'est à regret que je me vois obligé de laisser de côté plusieurs travaux qui auraient intéressé sans doute l'un ou l'autre de mes lecteurs (1).

§ 1. **Bibliographie.** — En tête de ce compte rendu sommaire se placent tout naturellement les deux *Bibliographies d'Histoire alsatique,* pour les années 1908 et 1909 que M. W. Teichmann, continuant les travaux antérieurs de M. Marckwald, a publiées dans la *Zeitschrift;* on trouvera dans ce dépouillement très consciencieux, non seulement les ouvrages, brochures, tirages à part, et le relevé des périodiques mais encore de nombreux articles publiés dans des gazettes politiques ou ecclésiastiques, le tout classé sous de nombreuses rubriques, qui permettent une orientation rapide aux travailleurs (2). Je mentionne également ici, comme très utile instrument de travail, le *Catalogue des Alsatiques de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg,* publié par MM. E. Marckwald, F. Mentz et L. Wilhelm; les quatre premières livraisons, formant le premier volume, ont paru depuis 1908; elles comprennent la bibliographie proprement dite, la géographie, la statistique, l'histoire générale de la province, celle des différentes périodes, l'histoire spéciale de Strasbourg et des autres territoires et localités de l'Alsace-Lorraine. Ce n'est pas, bien entendu, une bibliographie alsatique complète; il y manque encore beaucoup de pièces rares, du quinzième au dix-huitième siècle; mais ce premier volume compte, à lui seul, 21.347 numéros; c'est donc le plus vaste répertoire d'alsatiques publié jusqu'ici (3).

§ 2. **Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.** — Pour

(1) Les auteurs et éditeurs qui désireraient qu'on parlât des ouvrages sur l'Alsace, publiés par eux, sont priés de les adresser à la rédaction de la *Bibliographie Lorraine,* à Nancy. — On trouvera plus haut, p. 11, l'indication des sigles que j'ai employés pour désigner les périodiques dont le nom reviendra le plus fréquemment sous ma plume.

(2) Z G O R 1909, p. 673; 1910, p. 660.

(3) *Katalog der Elsässisch-Lothringischen Abteilung der K. Universitätsbibliothek, Strassburg, Selbstverlag der Bibliothek,* 1908-1911, XIII-691 p. in-8°.



les périodes les plus reculées de l'histoire d'Alsace on ne peut guère signaler que quelques articles de MM. R. Forreret K. Gutmann, sur les fouilles de Bennwihr, Holtzheim, Hœnheim, Oltingen, etc., qui ont amené la découverte d'assez nombreux dépôts de l'âge de pierre, de demeures souterraines, etc. (1). L'époque gallo-romaine n'a guère plus attiré les travailleurs. M. A. Gendre (2), M. C. Oberreiner (3), M. A. Fuchs (4) se sont acharnés une fois de plus à trouver la solution d'un problème tant de fois déjà discuté: savoir l'endroit plus ou moins précis de la plaine d'Alsace où les Suèves d'Arioviste se heurtèrent aux légions de César. Tandis que le premier cherche le champ de bataille vers Rodern et Aspach-le-Haut, le second se prononce plus vaguement pour l'Ochsenfeld et le dernier, plus prudent encore, renonce à trouver une réponse catégorique avec les éléments trop incomplets mis jusqu'ici à la disposition de la critique. M. R. Forrer a fourni un mémoire détaillé sur les nombreux ateliers de potiers romains découverts près de Heiligenberg, à l'entrée de la vallée de la Bruche (5); M. K. Gutmann décrit une villa romaine, retrouvée à Koestlach, près Ferrette (6), et M. F. Pajot nous offre un aperçu sommaire de l'aspect du territoire de Belfort à l'époque des empereurs (7).

§. 3. **Moyen Age.** — C'est aux siècles du Moyen Age sans doute, et plutôt vers sa fin, qu'ont été commencés les vastes ossuaires conservés jusqu'à ce jour dans certaines localités d'Alsace et dont M. le Dr E. Blind a fouillé les dépôts pour ses études ethnographiques (8); M. P. Wentzke, en scrutant les premiers temps de l'église de Strasbourg, a montré combien sont incertaines toutes les données traditionnelles sur la fondation de l'évêché de Strasbourg et sur ses limites primitives (9). Le même auteur nous entretient de Kirchheim et Marlenheim, deux célèbres villas royales des rois mérovingiens en Alsace (10). M. L. Pfleger esquisse la physionomie de l'empereur

(1) *Anzeiger für Elsässische Geschichtskunde*, bulletin archéologique supplémentaire, publié par la Société des Monuments historiques d'Alsace, 1909-1910 (six numéros)

(2) B S B E 1909, p. 27.

(3) R A 1909, p. 337.

(4) E M 1910, p. 292.

(5) B M H A 1909-1911, p. 525.

(6) B M H A 1909-1911, p. 138.

(7) B S B E 1909, p. 62.

(8) R A I 1910, p. 97.

(9) Z G O R 1910, p. 383.

(10) Z G O R 1909, p. 18.

Henri II, dit le Saint, dans ses rapports avec l'Église strasbourgeoise (1). M. Ed. Sitzmann a continué l'étude longue et passablement décousue, commencée dès 1907, sur le château de Werde et les landgraves d'Alsace de ce nom (2). M. J. Lutz reproduit un poème allemand contemporain sur la campagne des Suisses en faveur de Mulhouse (1468) (3). M. K. Schneider entreprend la critique détaillée d'un autre poème historique, plus considérable, la *Burgundisch Hystorie*, relative aux luttes entre Charles le Téméraire, poème dû vraisemblablement à Hans Erhart Düsch de Strasbourg (4).

§ **4. Période moderne.** — Avec M. W. Beemelmáns nous passons à l'histoire des temps modernes; il nous fournit une série de documents sur l'administration des terres autrichiennes de la Régence d'Ensisheim, afférents aux années 1523-1574 (5). M. K. Hahn nous raconte l'arrivée des P. P. Jésuites dans le diocèse de Strasbourg et la fondation du collège de Molsheim vers la fin du seizième siècle (6). M. P. Mury nous décrit la création de celui de Haguenau et son histoire subséquente, de 1604 à 1692, d'après les annales manuscrites de cet établissement (7). Dans son livre sur Bernard de Weimar, M. le vicomte de Noailles nous expose copieusement, mais non sans certaines erreurs (8), la vie du célèbre prince saxon et les efforts tentés par Richelieu pour assurer l'Alsace à la France (9). M. le comte de Rilly a entrepris d'écrire la biographie d'un contemporain de Bernard, le baron d'Oysonville, lieutenant du Roi à Brisach et l'un des premiers intendants de Louis XIII en Alsace (10); mais l'ignorance absolue des sources imprimées et manuscrites de notre histoire provinciale, qu'il faut reprocher à l'auteur, rend ce travail à peu près sans intérêt, du moins pour tout ce qui se rapporte au séjour et à l'activité de d'Oysonville en Alsace (11). A l'époque de la guerre de Trente ans se rat-

(1) E M 1910, p. 65.
(2) R C A 1910, p. 392, 459, 601, 666, 728.
(3) B M H M 1910, p. 95.
(4) J G E L 1910, p. 95.
(5) B M H A 1909-1911, p. 438.
(6) Z G O R 1910, p. 246.
(7) R C A 1910, p. 277, 343, 401, 491.
(8) Pour les détails, voir *Revue Critique* du 10 sept. 1908.
(9) *Bernard de Saxe-Weimar et la Réunion de l'Alsace à la France* (*1604-1639*). Paris, Perrin, 1908, IV-502 p. in-8°.
(10) *Une Page de l'Histoire d'Alsace au XVIII*e *siècle* (sic) : *le baron d'Oysonville*. Paris, Champion, 1910, 234 p. in-8°.
(11) Pour les détails, voir *Revue Critique* du 11 mars 1911.

tache également le livre de M. l'abbé Hanauer sur l'histoire de Haguenau durant cette période; c'est une bonne monographie, faite sur des documents en grande partie inédits, encore qu'un peu partiale au point de vue confessionnel (1). Mentionnons enfin la courte étude de M. A. Cardot sur le siège de Belfort en 1634 (2). Le travail de M. Jos. Schmidlin sur l'état matériel et moral de l'évêché de Strasbourg, d'après les relations envoyées à Rome par le prince-évêque François-Égon de Furstemberg, en 1665 et 1668, nous amène à la période de Louis XIV (3). M. Jules Bourgeois nous raconte le voyage du grand Roi en Alsace (1673) et plus particulièrement son passage à Sainte-Marie-aux-Mines (4). Le même auteur retrace les vicissitudes du val de Liepvre en 1675 (5). Deux travaux plus considérables sont consacrés à Turenne. M. le général Le Grand-Girarde examine la campagne du maréchal en Alsace (1674-1675) (6); c'est avant tout une étude militaire, où certaines données sur l'histoire politique du temps sont sujettes à caution et que déparent certaines cacographies géographiques (7), mais qui résume bien les travaux antérieurs (8). Le volume de M. le capitaine Révol est un essai de psychologie militaire sur la carrière de l'illustre guerrier tout entière (9); mais les campagnes d'Alsace y sont aussi longuement discutées dans la seconde partie, intitulée : « Le Chef d'armée ». Ce n'est pas un panégyrique, mais une appréciation raisonnée et, à notre avis, très équitable des différents aspects de ce caractère assez complexe et passablement fermé, dont l'auteur montre impartialement les défaillances et les côtés glorieux (10).

(1) Hanauer (A.), *La Guerre de Trente ans à Haguenau.* Colmar, Huffel, 1907 (1909), 400 p., in-8°.

(2) B S B E 1910, p. 27.

(3) E M 1910, p. 577.

(4) R A 1908, p. 295.

(5) R A 1909, p. 252.

(6) *Turenne en Alsace. Campagne de 1674-1675.* Paris, Berger-Levrault, 1910 xv-163 p. in-8°, cartes.

(7) Lire *Brumath, Duppigheim, Enzheim, Güntzer, Hochfelden, Pfaffenheim, Sassbach, Steinbourg, Wettolsheim, Wilwisheim,* etc., pour *Brumptheim, Duppingheim, Ensheim, Knyster, Hochfeld, Plafferheim, Salzbach, Streinbourg, Wittolsheim, Villheim,* etc., etc.

(8) Ce n'est pourtant pas le colonel von Kortzfleisch, mais M. Paul Muller (dans la *Revue de Cavalerie,* de Nancy) qui a fourni la mise au point définitive de la marche de Turenne entre Wintzenheim et Turckheim.

(9) *Turenne. Essai de psychologie militaire.* Paris, Charles-Lavauzelle, s. dat. (1910), 412 p. in-8°.

(10) Malheureusement, lui aussi, n'a pas suffisamment corrigé ses épreuves ou consulté son dictionnaire de géographie. Il faut lire *Aspach, Brumath, Dussieux,*

Le mémoire de M. Rod. Grossmann sur les revenus des terres autrichiennes de la Haute-Alsace, qui constituèrent le duché de Mazarin, et spécialement sur ceux de la seigneurie d'Altkirch, se rattache, pour parts égales, à l'histoire du dix-septième et du dix-huitième siècle (1). C'est également le cas pour l'étude de M. Ch. Godard sur les *Droits féodaux à Belfort et les élections municipales aux dix-septième et dix-huitième siècles* (2). M. K. Engel signale la part honorable prise par le *Régiment d'Alsace à la bataille de Ramillies* (*1706*) (3). M. Dubail-Roy nous fait connaître les *Écoles de Belfort avant la Révolution* (4). Enfin, mentionnons ici, à sa place chronologique, l'étude de M. Paul Decharme sur Gœthe et Frédérique Brion. Sans rien apprendre de bien neuf à ceux qui sont au courant de la littérature abondante du sujet, il expose agréablement au public français cet épisode douloureux de la jeunesse de Gœthe et son influence sur le développement intellectuel du poète (5).

§ 5. **Révolution.** — L'histoire de la période révolutionnaire elle-même attire, depuis quelques années, des travailleurs toujours plus nombreux. M. l'abbé Charles Hoffmann, l'auteur du grand ouvrage sur l'*Alsace au dix-huitième siècle,* décédé depuis, nous a donné tout d'abord une monographie sur le *Comté de Ribeaupierre en 1789,* d'après les documents des archives départementales à Colmar (6). On a publié du même auteur, dans le même recueil, un travail encore plus considérable sur la suppression de l'administration provinciale d'Alsace et son remplacement par le nouveau régime. Bien qu'on y constate un esprit résolument hostile à la Révolution, le travail de M. Hoffmann n'en fournit pas moins un contingent notable de détails tout nouveaux et constitue par suite une contribution très appréciable à l'histoire générale de la province durant l'ère révolutionnaire (7). M. L. Ehret

Ensisheim, Elsentz, Graffenstaden, Kehl, la Robertsau, la Zorn, Wasselonne, etc., pour *Aschbach, Brumptheim, Dessieux, Einsisheim, Elsatz, Graffenstadt, Kelh, Rubertzau, la Sorr, Waslen,* etc. Les localités alsaciennes ont des noms français bien connus; on devrait les employer chez nous et ne pas écrire *Kestenholtz* pour *Châtenois* ou *Masmünster* pour *Masevaux;* il y a d'ailleurs là une confusion (p. 354) entre *Masmünster* et *Maursmünster* (Marmoutier); c'est de cette dernière localité que l'auteur voulait parler. P. 383, lire 1659 pour 1649.

(1) E M 1910, p. 193, 270, 331.
(2) B S B E 1909, p. 1.
(3) Z G O R 1910, p. 76.
(4) B S B E 1910, p. 55.
(5) *Goethe et Frédérique Brion.* Paris, Hachette, 1908, VIII-67 p. in-8°.
(6) R A 1908, p. 31, 141, 268.
(7) R A 1908, p. 406, 473; 1909, p. 156, 308, 509; 1910, p. 127, 217, 296.

nous raconte les phénomènes avant-coureurs du mouvement à Guebwiller, en 1788 et 1789, et le conflit local des deux conceptions politiques et sociales opposées (1). C'est ce même conflit de l'ancien régime et du nouveau que M. F. Dollinger étudie dans le cadre d'une seigneurie de la Basse-Alsace, et dans la personne du baron hessois, Auguste-Frédéric de Bode, qui fut le dernier occupant féodal de la seigneurie de Soultz (2). Le même sujet a été traité simultanément par M. E. Brunck de Freundeck (3), d'après les mêmes sources, c'est-à-dire d'après le livre de M. Childe Pemberton, paru il y a quelques années (4). M. Auguste Hertzog met au jour le *Cahier de doléances de Guéberschwihr* (5), M. E. Baumgartner celui de la ville de Neuf-Brisach (6), M. F. Zeyer celui de la ville de Riquewihr (7). M. Fernand Scheurer raconte dans un travail sur la famille Gérard et l'incendie de Ferrette, quelques scènes de la Jacquerie dans la Haute-Alsace en août 1789, d'après les lettres d'Alexandre Moll, déjà publiées il y a bientôt quarante ans (8); mais son travail témoigne d'une ignorance regrettable sur certains points de l'histoire de la Révolution (9). M. le chanoine Schickelé retrace, d'une façon naturellement un peu partiale pour son héros, l'existence agitée de l'abbé Jaeglé, le curé de la paroisse de Saint-Laurent (cathédrale) à Strasbourg, connu par ses luttes contre l'évêque constitutionnel Brendel, son émigration, et par ses querelles avec les autorités impériales après son retour en Alsace (10). M. Théodore Renaud nous a fait connaître un autre adversaire des idées de 1789, le Strasbourgeois Jean-Benoît Schérer longtemps agent subalterne du gouvernement avant la Révolution, puis, échevin de sa ville natale, auteur d'écrits contre-révolutionnaires, émigré de bonne heure et mort bien plus tard comme professeur à l'Université de Tubingue (11). M. l'abbé Ignace Beuchot raconte —

(1) J G E L 1909, p. 54.
(2) R A I 1909, p. 53, 88.
(3) R C A 1909, p. 213, 265, 327.
(4) PEMBERTON (A. Childe), *The baroness de Bode (1755-1803)*. London, 1900, 1 vol. in-8° (Mme de Bode était Anglaise et retourna plus tard dans son pays natal).
(5) R A 1908, p. 415.
(6) R A 1910, p. 288.
(7) R A 1910, p. 97.
(8) B S B E 1910, p. 37.
(9) C'est ainsi qu'il raconte très sérieusement que l'Allemand Euloge Schneider était à la tête de ces bandes dans le Bas-Rhin, répandant la terreur dans le pays. (p. 37), alors que Schneider professait tranquillement à l'Université de Bonn, et n'arriva en Alsace que près de deux ans plus tard.
(10) R C A 1909, p. 273, 338.
(11) J G E L 1910, p. 276.



on pense bien que ce n'est pas avec grande sympathie — l'activité de l'ex-curé de Huningue, l'abbé d'Aigrefeuille, comme administrateur constitutionnel de la paroisse de Guebwiller, en 1791-1792, dans un centre d'agitations tout dévoué aux réfractaires (1). M. Paul Hildenfinger a réédité, avec un commentaire explicatif, la célèbre adresse de la commune de Strasbourg à l'Assemblée nationale contre les Juifs et leur admission aux droits de citoyen (2). Dans le même recueil j'ai publié quelques documents nouveaux sur l'antisémitisme dans le Bas-Rhin (1794-1798) puisés dans les archives départementales de Strasbourg (3). M. le Dr Fritz Hecker a raconté, d'après les documents des archives de Barr, *Un Épisode de la Terreur* (la visite du tribunal révolutionnaire) dans cette petite ville vosgienne, au passé plus récent de laquelle il vient de consacrer une bonne monographie dont nous aurons à parler l'année prochaine (4). Les *Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*, parues d'abord, de 1907 à 1909, dans les *Annales de l'Est et du Nord*, ont été réunies en volume, augmentées d'un chapitre nouveau et de notes supplémentaires (5). Enfin M. Arsène Zeller a consacré une notice, un peu trop élogieuse peut-être, au général Schérer, né à Delle en 1747, mort en 1804, si discuté comme chef militaire et comme administrateur, et qui fut un des derniers ministres de la Guerre du Directoire (6).

§ 6. Dix-neuvième siècle (jusqu'en 1870). — Nous pouvons énumérer très rapidement une série de notices et d'études se rapportant à l'histoire de l'Empire, de la Restauration, de la royauté de Juillet et du second Empire. Nous nous abstiendrons de juger, dès maintenant, la valeur scientifique de l'ouvrage de luxe de M. A. Girodie sur les *Généraux d'Alsace et de Lorraine, 1789-1790*, qui doit paraître avec des planches en couleur dues à M. Victor Huen, de Colmar, puisque nous n'en connaissons encore que la première livraison consacrée à Kellermann et aux débuts de Kléber (7). M. Michel Schickelé, en nous promenant *A travers l'Ordo diocésain de Strasbourg au dix-neu-*

(1) R A 1910, p. 177.

(2) *Revue des Études juives*, 1909, p. 112.

(3) *Revue des Études juives*, 1910, p. 248.

(4) E M 1910, p. 24.

(5) Reuss (Rod.), *Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*. Paris, Berger-Levrault, 1910, 332 p. in-8°.

(6) B S B E 1910, p. 1.

(7) *Généraux d'Alsace et de Lorraine* (*1789-1870*). Mulhouse, Bahy, s. dat., 16 p. in-4°, planches.

vième siècle, nous fournit quelques données intéressantes sur les fluctuations successives des hommages de l'Église vis-à-vis des souverains temporels de l'époque (1). Le même auteur nous a donné une notice très détaillée sur l'abbé Maimbourg, secrétaire de l'évêque Saurine, puis curé d'Obernai, etc., l'un des membres du clergé catholique d'Alsace les plus en vue durant le premier tiers du siècle dernier (2). M. l'abbé A. M. P. Ingold raconte, d'après les papiers de Louis de Beer, le factotum de Talleyrand en sa principauté de Bénévent, les rapports de cet administrateur originaire de l'Alsace, avec le représentant haut-rhinois Metzger, qui présida à la réunion de Mulhouse à la France en 1798 (3). C'est l'histoire économique de la province qu'intéressent exclusivement les *Lettres écrites d'Alsace* par Samuel Widmer, le neveu du célèbre Oberkampf, le fabricant d'indiennes à Jouy. Elles datent des années 1788 à 1809 et le voyageur nous y fait connaître toute l'activité si considérable que déployaient dès alors les grands établissements industriels de notre région (4). M. J. de Wesch a mis au jour les documents officiels sur la *Mobilisation dans le Haut-Rhin en 1813,* constatant ainsi l'élan spontané des habitants, prêts à repousser l'invasion (5). M. G. Rémy, par contre, nous fait assister aux manifestations toutes pacifiques du *Voyage de Louis-Philippe à Mulhouse en juin 1831,* alors que durait encore la lune de miel du Roi-citoyen (6). M. E. Stadtler communique, dans leur texte original, les rapports confidentiels du comte de Dürckheim-Montmartin, préfet du Haut-Rhin, envoyés au ministre de l'Intérieur, de mars à novembre 1852, pour le renseigner sur l'esprit public du département (7).

§ 7. L'Alsace depuis 1870. — En arrivant au chapitre douloureux de la guerre de 1870-1871, nous avons à signaler tout d'abord une série de volumes intéressants publiés à Mulhouse. Voici d'abord le *Journal d'un sous-officier du 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin,* rédigé jour par jour par M. Émile Glück (8), dont une première

(1) R C A 1909, p. 5, 74.
(2) R C A 1910, p. 449, 516, 577, 641, 707.
(3) B M H M 1909, p. 70.
(4) B M H M 1910, p. 105.
(5) R C A 1909, p. 525, 584.
(6) B M H M 1910, p. 119.
(7) E M 1910, p. 533.
(8) *Guerre de 1870-1871,* vol. I. Mulhouse, Meininger, 1908, XII-221 pages in-8°, carte.

édition avait paru dès 1873. Un second volume contient les *Notes journalières concernant l'ambulance de Mulhouse à l'armée de l'Est*, rédigées par M. Henri Juillard (1); un troisième renferme le *Journal du siège de Belfort*, tenu par M. Édouard Doll, garde mobile, puis infirmier en chef à l'une des ambulances de cette place forte (2). M. Alfred Engel, ancien capitaine de mobiles, a formé un volumineux recueil de *Documents officiels concernant le 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin*, y joignant des notes sommaires sur les autres bataillons du département, et de nombreux portraits, des planches et des cartes (3). Un dernier volume de la collection, intitulé *Les Prussiens à Mulhouse*, renferme le *Journal d'un conseiller municipal*, M. le Dr Jean Weber-Koechlin, avec une préface de M. Auguste Dollfus. On y peut étudier sur le vif les tribulations de la grande cité industrielle durant le terrible hiver de 1870 à 1871 (4). Nous ne mentionnerons qu'en passant le solide travail juridique spécial de M. Gaston May, *Le Traité de Francfort* (5), puisqu'il n'est consacré qu'en partie aux questions alsaciennes. Mais avant de nous arrêter devant l'époque tout à fait contemporaine, nous signalerons encore volontiers, sur ce terrain si brûlant des luttes et des aspirations nationales, deux écrits qui méritent d'être appréciés comme des travaux vraiment historiques ou comme des recueils de documents qui, sans avoir rien d'officiel, n'en seront pas moins précieux pour les historiens futurs. L'un est le livre de M. Georges Delahache, *Alsace-Lorraine, la carte au liseré vert* (6) qui est arrivé rapidement à sa troisième édition et qui le mérite, car il résume dans une attitude digne, — j'allais écrire, avec une élégante simplicité — les quarante dernières années de l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine annexées, — du moins ce que tout Français devrait en connaître — sans étalage puéril de vaines colères et sans ridicules forfanteries à l'adresse du vainqueur, tout en maintenant les principes éternels de la justice au nom des vaincus. Le second de ces volumes est le simple compte rendu de l'inauguration du monument érigé à Wissembourg en l'honneur de nos soldats

(1) *Guerre de 1870-1871*, vol. II. Mulhouse, Meininger, 1908, xii-151 pages in-8°.

(2) *Guerre de 1870-1871*, vol. III. Mulhouse, Meininger, 1909, 198 pages in-8.

(3) *Guerre de 1870-1871*, vol. IV. Mulhouse, Meininger, 1909, ix-403 pages in-8.

(4) *Guerre de 1870-1871*, vol. V. Mulhouse, Meininger, 1910, viii-484 pages in-8, portraits et planches.

(5) May (G.), *Le Traité de Francfort*. Paris, Berger-Levrault, 1909, xix-338 pages in-8.

(6) Delahache (G.), *Alsace-Lorraine, la carte au liseré vert*. 3e édit. Paris, Hachette, 1910, 232 pages in-18.



morts pour la patrie (octobre 1909) et le recueil des discours prononcés à cette occasion; c'est de cette solennité pieuse que date en partie le réveil politique de l'Alsace d'aujourd'hui (1).

§ 8. **Histoire locale.** — Si nous passons maintenant aux études d'*histoire locale*, nous aurons à mentionner d'abord les travaux consacrés à Strasbourg. Les Alsaciens ont, en général, estimé que, dans son *Histoire de Strasbourg*, M. E. von Borriés, malgré des efforts que nous croyons très sincères, n'avait pas réussi à pénétrer bien avant dans la mentalité alsacienne (2). On se trouvera plus facilement d'accord avec certaines au moins des *Considérations générales sur l'histoire de Strasbourg* formulées par M. Fr. Kiener, professeur agrégé à l'Université de cette ville (3). En fait d'études plutôt archéologiques et topographiques, mentionnons un autre volume, fort coquettement imprimé, de M. G. Delahache, et supérieurement illustré, qui renferme en un nombre restreint de pages tout ce qu'il importe de savoir de la *Cathédrale de Strasbourg*, pour connaître son passé et goûter le charme de cet incomparable monument de l'art chrétien (4). M. Albert Fuchs nous offre une notice détaillée sur les cloches de la même cathédrale (5); M. Aug. Hermann nous raconte l'histoire du monument de Kléber à Strasbourg (6). Pour la période médiévale du passé de la ville libre, on peut mentionner une bonne étude, puisée aux sources, de Mlle Marthe Goldberg sur l'assistance publique donnée aux pauvres et aux malades (7). MM. Aloys Meister et Ruppel nous ont fourni le texte inédit d'une nouvelle Chronique strasbourgeoise, celle de Jean-George Saladin, qu'on croyait perdue; ils en ont publié, par extraits, la première partie, depuis les origines jusqu'en 1591 (8). M. F. Hecker a raconté un litige entre la ville et le Conseil souverain d'Alsace, en 1754, épisode du fameux procès des fausses créances juives, d'après les archives de Barr (9).

(1) *Le Monument français de Wissembourg aux soldats français morts pour la patrie.* Préface du général Bonnal. Strasbourg, Imprimerie Alsacienne, 1910, 165 pages in-4°, planches.

(2) Sur la *Geschichte der Stadt Strassburg* de M. E. von Borries, voir A E N 1909, p. 257.

(3) Z G O R 1909, p. 430.

(4) Paris, Longuet, 1910, 191 pages in-18, illustrations.

(5) E M 1910, p. 385, 462, 522.

(6) E M 1910, p. 449.

(7) J G E L 1909, p. 241; 1910, p. 8.

(8) B M H A 1909-1911, p. 183.

(9) R A 1909, p. 346.

Passant aux autres localités de la province, nous rencontrons d'abord Haguenau et les derniers écrits de cet infatigable travailleur que fut M. l'abbé Hanauer. Un premier mémoire est intitulé : *La Forêt sainte et Haguenau jusqu'au milieu du quatorzième siècle* (1); un second nous parle des *Bibliothèques et Archives de Haguenau* (2). C'est encore d'après les notes de Hanauer que son successeur à la bibliothèque de la ville, M. l'abbé Gromer, a rédigé son travail sur les *Béguinages à Haguenau* (3). Une notice assez détaillée nous raconte le passé de Liepvre et de L'Allemand-Rombach jusqu'à la Révolution (4). M. Aug. Scherlen a résumé en quelques pages l'histoire du village aujourd'hui détruit de Meyweyer, près d'Ammerschwihr (5). M. Édouard Benner a réuni des documents assez importants sur les *Écoles de Mulhouse, du treizième au dix-neuvième siècle* et en a fait bon usage dans son tableau du développement scolaire de la cité (6). C'est aussi un excellent travail d'histoire locale que M. Ernest Meininger nous offre dans son étude sur les *Anciennes armoiries bourgeoises de Mulhouse,* illustrée de nombreuses planches (7). Le même a fait paraître un recueil de pièces sur la *Réunion de Mulhouse à la France,* en 1798, qui est en même temps un très intéressant album, car il contient la reproduction en phototypie du traité d'annexion, dont l'original se trouve aux Archives nationales et d'autres planches et fac-similés historiques (8). M. l'abbé Gilles Sifferlen, après avoir publié, durant plusieurs années, dans la *Revue d'Alsace* (9) et la *Revue catholique d'Alsace* (10) des fragments de son grand travail sur la *Vallée de Saint-Amarin,* les a réunis en trois volumes qui ont été publiés avec l'indication de *seconde édition* (11). C'est une vaste compilation dont la forme littéraire n'est pas précisément très soignée, mais dont les éléments ont été réunis avec un zèle inlassable dans les archives parois-

(1) R A 1908, p. 5.

(2) R A 1908, p. 214.

(3) R A 1909, p. 267, 524; 1910, p. 10, et tirage à part. Rixheim, Sutter, 1910, 87 pages in-8°.

(4) R C A 1910, p. 259, 475, 545, 685, 748.

(5) E M 1910, p. 139.

(6) B M H M 1909, p. 5.

(7) B M H M 1910, p. 13, et tirage à part. Mulhouse, Meininger, 1910, 87 pages in-8°, planches.

(8) Mulhouse, Meininger, 1910, 63 pages grand in-folio, planches.

(9) R A 1908, p. 175, 253, 429, 521; 1909, p. 79.

(10) R C A 1909, p. 136, 239, 295, 390.

(11) *La Vallée de Saint-Amarin. Notices historiques et descriptives.* Strasbourg, Le Roux, 1908-1909, 321, 310, VI-356 pages in-8°, planches.

siales, et l'on y trouvera, pour les deux derniers siècles surtout, bien des données curieuses, sinon pour l'histoire politique proprement dite, du moins pour l'histoire économique et ecclésiastique de cette pittoresque et industrielle vallée de la Haute-Alsace. Mentionnons en passant une étude de M. W. Dammann sur le château des Rohan à Saverne (1), une autre, très détaillée, de M. l'abbé Adam sur la forteresse épiscopale du Haut-Barr, près de cette même ville (2), pour arriver au travail méritoire de M. J. Krischer sur la constitution et l'administration de Schlestadt au Moyen Age (3); M. A. Dorlan publie également, depuis quelques années, des notices, surtout archéologiques, sur la vieille ville impériale (4), qui paraîtront bientôt en volume et dont nous aurons à reparler dans notre prochain bulletin. Notons enfin, comme contribution à l'histoire de Wissembourg, une note de M. Ed. Gasser sur le tribunal local, dit *Staffelgericht*, au dix-huitième siècle (5).

M. A. Gasser poursuit avec une fructueuse ténacité les recherches entreprises depuis tant d'années déjà, sur sa petite cité natale, dans la Haute-Alsace. Son *Livre d'or de la ville de Soultz* se divise en trois parties, dont la première nous offre une topographie historique de la localité et la seconde le tableau de son administration, la liste des fonctionnaires grands et petits, et celle des personnages notables qui y ont vu le jour. La troisième partie, la plus considérable, constitue le *Livre d'or* proprement dit, c'est-à-dire la liste alphabétique de toutes les familles de Soultz, que l'auteur a pu retrouver, avec un certain nombre de généalogies plus développées pour les plus marquantes d'entre elles (6).

§ 9. **Biographies.** — Nous avons à mentionner maintenant une série assez longue de travaux biographiques, recueils collectifs ou notices individuelles, les unes plus courtes, les autres plus détaillées. De tous ces travaux, le plus important par ses dimensions, — il compte près de *deux mille* pages — c'est le *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace* du Frère Édouard Sitzmann. En songeant

(1) R A I 1910, p. 28.

(2) B M H A 1909-1911, p. 1.

(3) *Die Verfassung und Verwaltung der Reichsstadt Schlettstadt im Mittelalter.* Strasbourg, Schlesier, 1909, 131 pages in-8°.

(4) R A 1909, p. 396, 481; 1910, p. 203, 269, 424.

(5) R A 1909, p. 435.

(6) Gasser (A.), *Livre d'or de la ville de Soultz en Haute-Alsace.* Soultz, Schreyer, Gray, Roux, 1910, III-441 pages in-8°, planches.

au long et pénible labeur auquel a dû s'assujettir l'auteur, on voudrait pouvoir en dire beaucoup de bien, et je l'aurais fait volontiers, mais cela semble assez difficile en présence de toutes les inexactitudes, les oublis, les erreurs malheureusement trop nombreuses qui déparent son ouvrage. En dehors des pages serrées d'errata que M. Sitzmann lui-même a placées en tête et à la fin de son second volume, un examen tout à fait superficiel du *Dictionnaire* en révèle au lecteur tant soit peu compétent de quoi composer tout un fascicule supplémentaire. Peut-être bien qu'une entreprise pareille est aujourd'hui au-dessus des forces d'un seul homme, fût-il un génie aussi universel que Pic de la Mirandole ou Leibnitz; ici cette universalité des connaissances n'existe pas et les suites de cette incompétence trop générale se font sentir en mainte page de cette œuvre, que d'aucuns ont un peu prématurément qualifiée de « monumentale » et qui, malheureusement, ne pourra de sitôt être reprise, de sorte que les travailleurs pressés viendront forcément se renseigner à une source parfois bien suspecte (1). Le livre de M. Maurice Bloch, *Trois Éducateurs alsaciens*, nous retrace la carrière de Joseph Willm, le fils d'un pauvre vigneron de Heiligenstein, qui devint non seulement un savant et un philosophe de mérite, mais, par son *Essai sur l'Éducation du peuple*, fut, sous Louis-Philippe, un des précurseurs de la pédagogie moderne; celle de Jean Macé, le futur sénateur de la troisième République, qui, durant son séjour en Alsace, créa les bibliothèques populaires et l'enseignement secondaire sérieux pour jeunes filles; celle d'Auguste Nefftzer, de Colmar, le fondateur du *Temps*, l'un des plus perspicaces et des plus honnêtes parmi les journalistes de la France contemporaine. Ce sont trois figures alsaciennes qui méritent d'attirer, aujourd'hui plus que jamais, les sympathies et le respect de tous ceux qui voudraient voir les destinées de la France démocratique s'épanouir et se consolider dans l'ordre et dans la liberté (2). En suivant l'ordre chronologique des monographies, nous avons à mentionner d'abord le beau livre de M. André Girodie sur *Martin Schongauer* (3); il ne nous donne pas seulement une biographie — nous en savons d'ailleurs bien peu de chose — du célèbre peintre colmarien de la

(1) Rixheim, Sutter, 1909, VIII-874, 1105 pages, grand in-8°. Il serait peut-être bon que l'auteur et l'éditeur se décidassent, dans l'intérêt des travailleurs, à faire appel à tous les hommes compétents, de bonne volonté, dans les différentes branches du savoir humain, pour rectifier le plus grand nombre possible d'erreurs et d'omissions dans un supplément mis gratuitement à la disposition des souscripteurs.

(2) Paris, Hachette, 1910, 241 pages in-18.

(3) Paris, Plon-Nourrit et Cie, s. dat. 250 pages in-8°, illustrations.

Vierge au buisson de roses, mais encore un aperçu sur l'art du Haut-Rhin au quinzième siècle, sur les précurseurs et les imitateurs du grand peintre mystique, mort jeune encore à Brisach, en 1491. Le même auteur nous donne encore une notice détaillée sur Frédéric Brentel, peintre et graveur strasbourgeois au seizième siècle (1). Mentionnons en passant les notules de M. Oberreiner sur Nicolas de Bollviller, l'homme de guerre et l'agent politique de la maison d'Autriche en Alsace au seizième siècle (2). Dom G. de Dartein a commencé la publication d'une étude de longue haleine sur le P. Hugues Peltre, supérieur du couvent de Sainte-Odile vers la fin du dix-septième siècle et sur la *Vie latine* de la patronne de l'Alsace catholique (3). M. George Rémy a consacré une notice à Jean-Henri Lambert, de Mulhouse, le philosophe et mathématicien mort à Berlin en 1777 (4). M. Ed. Sitzmann retrace l'histoire assez mélancolique du dernier rejeton de la famille de Boecklin de Boecklinsau, qui, renié par les siens, dut invoquer le concours du Conseil souverain pour rentrer en possession de son titre et de son nom, et n'obtint une sentence favorable qu'au moment où la Révolution allait supprimer la noblesse et ses privilèges (5). Mme Ernest Roehrich et M. Ulric Rauschert nous donnent quelques détails nouveaux sur le pasteur Jean-Frédéric-Oberlin, l'apôtre du Ban-de-la-Roche à la fin du dix-huitième siècle, avec une bibliographie oberlinienne presque complète, colligée par M. H. Haug (6). Ce ne sont pas les articles, plus prolixes encore que méchants d'un quasi-anonyme (7), sur la *Légende d'Oberlin*, « légende dont il faut rabattre », qui nuiront sérieusement à la mémoire du grand philanthrope (8). MM. A. Roussel et A. M. P. Ingold font revivre, d'après sa correspondance, la figure sympathique du Dr David Richard, directeur de l'asile des aliénés de Stephansfeld, historien et romancier à ses heures, et qui fut, avant sa conversion au catholicisme, le grand ami de Lamennais et de George Sand (9). M. H. Gendre retrace brièvement l'existence de la Mère Barat, récemment béatifiée par Pie X, et surtout ses séjours à la maison du Sacré-Cœur, à Kientz-

(1) R A I 1909, p. 37.
(2) R A 1910, p. 5, 412.
(3) R A 1909, p. 442, 1910; p. 144, 331, 469.
(4) R A 1910, p. 393, 452.
(5) R C A 1910, p. 160- 219.
(6) R A I 1910, p. 41, 69.
(7) Les articles sont signés M R C B.
(8) R C A 1910, p. 27, 85, 138, 225, 288, 351, 410, 500.
(9) R A 1909, p. 5, 171, 211.

heim en Alsace (1). La vie du peintre mulhousois Henri Zipélius, mort jeune en 1865, et son œuvre, si pure et si variée, sont étudiées avec une sympathie communicative par M. Juillard-Weiss (2). En souvenir du centenaire de la naissance d'Auguste Stoeber, le poète et l'historien strasbourgeois mort à Mulhouse en 1883, on a réimprimé la notice nécrologique que je rédigeai à cette date pour le *Journal d'Alsace* en y ajoutant des lettres et des notes archéologiques tirées de ses papiers (3). M. H. Dartigue a consacré une intéressante étude au grand penseur chrétien que fut Auguste Sabatier, mort en 1901, comme doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, dans laquelle il raconte les années de son professorat à la Faculté de Strasbourg (1869-1872) (4). M. A. Thierry-Mieg fournit quelques pages peut-être un peu trop uniformément élogieuses sur M. l'abbé Auguste Hanauer, érudit des plus distingués, mais d'humeur assez agressive et qui, tout en se plaisant à attaquer vigoureusement les idées d'autrui, se rebiffait volontiers quand on s'avisait de ne pas goûter les siennes (5). Nous signalerons encore les notes autobiographiques de M. le vicaire général Rapp, connu surtout par son expulsion d'Alsace quelques années après la guerre, mais qui s'arrêtent malheureusement en 1859 (6). M. l'abbé H. Cetty nous retrace la biographie de M. l'abbé Joseph Guerber, né à Wissembourg en 1824, professeur à Zillisheim, député au Reichstag en 1874, auteur et orateur onctueux et disert, mort comme supérieur des Sœurs de Niederbronn (7). Le même auteur consacre quelques pages de souvenir à Émile Keller (1828-1909), le député du Haut-Rhin sous le second Empire, qui a pris et gardera sa place dans une page douloureuse de notre histoire; quelles qu'aient été d'ailleurs ses tendances politiques, on n'oubliera pas qu'il fut, en une heure tragique, à l'Assemblée de Bordeaux, le porte-voix de l'Alsace tout entière (8). M. Léopold Honoré nous raconte la vie du grand paysagiste haut-rhinois Henri Zuber, mort en 1909, et nous fait comprendre les aspects variés de son talent (9). Une der-

(1) R A 1909, p. 193.

(2) R A I 1909, p. 113.

(3) B M H A 1908, p. 5.

(4) *Revue Chrétienne*, avril-août 1908, et tirage à part, *Auguste Sabatier à Strasbourg*. Paris, Fischbacher, 1908, 56 pages in-8°.

(5) B M H A 1908, p. 115.

(6) R C A 1910, p. 130, 210, 301, 358, 554.

(7) R C A 1909, p. 511, 600, 706.

(8) R C A 1909, p. 161.

(9) R A I 1909, p. 113.

nière nécrologie rentre dans le cadre du présent bulletin, c'est celle que nous donne M. l'abbé Gass de l'abbé Auguste Adam, l'auteur de nombreuses et solides petites monographies relatives au passé du si pittoresque coin de terre alsacienne qu'il habitait comme curé de Saverne (1).

§ 10. **Histoire de la civilisation et des mœurs.** — Il me reste à mentionner, plus ou moins sommairement, quelques études rentrant dans la rubrique un peu flottante de l'histoire des mœurs et de la civilisation. M. A. Fuchs étudie les superstitions populaires se rapportant aux comètes (2); M. W. Beemelmans retrace les pratiques de la sorcellerie et les procès des sorcières dans une conférence qui ne touche qu'incidemment à ceux d'Alsace (3). Le même a fourni une contribution à l'histoire du vignoble dans la Haute-Alsace, au seizième et au dix-septième siècle, d'après des documents inédits des archives de Colmar (4). M. Aug. Hertzog s'est occupé de certaines confréries d'artisans, rattachées au couvent des Frères mineurs de cette même ville, surtout au seizième siècle (5). M. Thiébaut Walter nous fait connaître la Confrérie des bergers, existant à la même époque, sous le patronage des sires de Ribeaupierre (6). C'est vers des temps plus proches de nous que nous ramène M. Fritz Kiener dans son étude sur la *Bourgeoisie alsacienne*, brillamment écrite et très suggestive; il nous y expose les tendances nettement libérales des classes moyennes arrivées au pouvoir après 1789, leur rôle au dix-neuvième siècle et celui qu'il voudrait leur voir jouer dans l'avenir (7). Voici encore deux autres mémoires, qui touchent, il est vrai, directement aux questions brûlantes du jour, mais que je puis néanmoins signaler d'un mot, parce que ce sont en définitive plutôt des pages d'histoire; le premier est la curieuse étude de M. le professeur Wilhelm Wittich, *Civilisation et patriotisme en Alsace*, qui a été traduite de l'allemand par M. Henri Lichtenberger, chargé de cours à la Sorbonne (8), l'autre

(1) B M H A 1909-1911, p. 125.
(2) E M 1910, p. 90.
(3) B M H M 1908, p. 82.
(4) J G E L 1910, p. 200.
(5) J G E L 1909, p. 39.
(6) E M 1910, p. 705.
(7) R A I 1909, p. 68, 103. — Le travail a également paru en brochure, en allemand et en français.
(8) R A I 1909, p. 24. Tirage à part de l'original allemand, Strasbourg, et de la traduction française.

est celle de M. F. Eccard, avocat à Strasbourg, sur la *Langue française en Alsace* (1).

Je terminerai cet aperçu, forcément très incomplet, de la littérature historique sur l'Alsace, pour les années 1908 à 1910, en mentionnant encore quelques travaux qui me semblent se rattacher en même temps à l'histoire de la civilisation alsacienne et à la géographie, dans le sens le plus large de ce mot. L'étude de M. J.-B. Masson sur les *Agglomérations humaines dans la vallée de la Bruche*, traite un sujet intéressant, quoique dans un cadre restreint. On y peut étudier les fluctuations qui se produisent le long des frontières linguistiques ou ethniques et le mélange des races qui en résulte, sans cependant que ces frontières aient jamais été très notablement déplacées au cours des quatre ou cinq derniers siècles (2). M. Théodore Renaud nous a fait connaître le *Carnet de voyage d'un compagnon tailleur d'Echery*, Jean Gotthard, qui visita l'Allemagne et l'Italie, de 1607 à 1614 et nota, d'une façon d'ailleurs fort sommaire, ses modestes aventures (3). M. F. Dollinger continue dans la *Revue alsacienne illustrée* la série attachante de ses *Châteaux d'Alsace*, qui sont à la fois des études archéologiques et artistiques et nous offrent, en outre, des croquis biographiques de nos familles nobles d'Alsace, surtout au dix-huitième et au dix-neuvième siècles croquis enrichis de nombreuses vues et de portraits de famille. L'une de ces études est consacrée au château d'Oberkirch, où nous rencontrons l'aimable baronne, contemporaine de Marie-Antoinette, l'auteur des *Mémoires* que tout le monde connaît (4); l'autre nous conduit au château de Schoppenwihr, appartenant à la famille de Berckheim, et qui abrita les quatre charmantes jeunes filles que M. Ph. Godet nous révélait naguère, en publiant leur *Journal* et leur correspondance aux abords et pendant les orages de la Révolution (5). Ce n'est plus dans le passé, c'est vers le présent le plus récent que nous mène M. Jules Claretie, de l'Académie française, dans le volume intitulé *Quarante ans après*, en ressouvenir du livre qu'il publiait en 1875 (*Cinq ans après*), alors qu'il venait de faire un premier séjour dans les provinces annexées. Il nous y raconte ses émotions du temps de la guerre, les émotions aussi du

(1) R A I 1910, p. 1.
(2) E M 1910, p. 350, 479.
(3) J G E L 1910, p. 234.
(4) R A I 1909, p. 1.
(5) R A I 1910, p. 125.

revoir des mêmes lieux, après tant d'années écoulées, ses impressions de voyage enfin à Berlin et dans la mer du Nord, plutôt qu'il n'y donne le résultat d'une enquête plus approfondie sur l'état de choses en Alsace et en Lorraine (1). C'est aussi aux jours d'hier seulement que furent dessinées ces *Images d'Alsace-Lorraine* (2) de M. Émile Hinzelin, qui sont les impressions de voyage d'un poète, bien décidé d'avance à tout admirer à travers le voile doré de la poésie, même les verres d'absinthe des cafés de Strasbourg, et qui nous montre, en effet, par moments, une Alsace toute d'apparat, presque comme un recoin de quelque pays de Cocagne. On y rencontre des déformations involontaires et des raccourcis un peu déconcertants de certains siècles de notre histoire provinciale, des légendes aussi, qu'on croyait bien mortes et qui ressucitent toujours (3); mais l'auteur a su brosser des paysages de notre terre natale d'un charme si profond qu'on s'émeut à les revoir, en oubliant le reste et d'ailleurs que ne pardonne-t-on pas aux poètes, quand on a l'heur de les rencontrer sur son chemin? (4).

Rod. Reuss.

(1) *Quarante ans après. Impressions d'Alsace et de Lorraine, 1870-1910.* Paris, 1910, IX-265 p. in-18°.

(2) Paris, Plon-Nourrit, s. dat. (1910), 3° édit., 334 pages in-18.

(3) Par exemple, Louis XIV « laissant l'Alsace libre en matière de religion »; le soi-disant « rapport » de Schmettau au roi de Prusse, en 1708, sur l'ardent amour des Alsaciens pour la France; la défense de Huningue par Barbanègre, en 1815, avec 175 soldats contre 24.000 Alliés, etc.

(4) J'aurais voulu cependant que le poète consacrât un peu plus d'attention au travail prosaïque de la correction de ses épreuves; il n'aurait pas laissé imprimer *Hedis, Dasypodias, Reichenberg, Baudrisson,* etc., pour *Hédion, Dasypodius, Rechberg, Baudissin,* etc. P. 201, le *patriciat* s'est changé en *patriarcat.*

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

---

(1) Les noms d'auteurs ont été imprimés en PETITES CAPITALES, les autres noms de personnes en caractères ordinaires; enfin, on a employé l'*italique* pour les noms de pays, de villes, etc.

Les personnages fictifs ne figurent à l'index que si le titre du roman où ils jouent un rôle contient leur nom.



NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5-7, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

TROISIÈME SÉRIE

DEUXIÈME ANNÉE — 1911

Les *Annales de l'Est*, abandonnant la forme de Revue trimestrielle, comprendront désormais deux sections distinctes :

1° Une série de fascicules de sujets divers : littérature, philologie, archéologie, histoire, géographie, philosophie. Chaque fascicule, d'étendue variable, formera un ouvrage complet. Ces fascicules paraîtront sans périodicité fixe, pour constituer, chaque année, un ensemble d'environ 240 pages d'impression grand in-8 ;

2° Un fascicule annuel de *Bibliographie lorraine*, d'environ 80 pages, donnant l'analyse critique des principales publications, articles ou livres nouveaux, touchant l'archéologie, l'histoire, les arts, la littérature, la dialectologie, le folklore, la géographie et le mouvement économique de la région.

Les divers fascicules d'une même année constitueront ensemble un volume de 320 pages en moyenne, avec titre et table commune des matières. Ils seront néanmoins mis en vente séparément, à des prix variables suivant leur importance.

SOMMAIRE DE L'ANNÉE 1911

Fasc. 1. — Marcel Blanc. — **Étude littéraire sur les Élégies romaines de Goethe.** Un volume gr. in-8 de 97 pages, broché. Prix. **3 fr. 50**

Fasc. 2. — R. Parisot. — **Tables alphabétiques et méthodiques des « Annales de l'Est » (tomes XI à XVIII, 1897-1904) et des « Annales de l'Est et du Nord » (tomes I à V, 1905-1909).** Un volume grand in-8 de 75 pages, broché. Prix. . . . . **3 fr.**

Fasc. 3. — **Bibliographie lorraine, 1910-1911.** Un volume grand in-8 de 155 pages, broché. Prix . . . . **4 fr.**

Paraîtra prochainement :

G. May. — **La Lutte pour le français en Lorraine, avant 1870** (*Étude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle*).

Afin d'avantager les personnes qui désireront acquérir, à titre d'abonnés, la suite ininterrompue et complète des *Annales de l'Est*, il est prévu une faculté d'abonnement global à l'ensemble de chaque année.

Le prix annuel de cet abonnement — prix qui représente un montant sensiblement inférieur à celui de l'ensemble des fascicules achetés séparément — est fixé à **8 francs.**

Nancy, impr. Berger-Levrault




Google


Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA